



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Exercice social : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier 2013	4
Rapport de gestion du conseil d'administration	6
Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	66
Comptes consolidés 2013	71
Comptes annuels 2013.....	113
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2013	135
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2013	139



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Attestation du responsable du rapport financier 2013



DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2013

J'atteste conformément aux dispositions de l'article 222.3 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation du Groupe STEF et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Paris, Le 22 avril 2014

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the printed name and title.

Stanislas LEMOR
Directeur Général Délégué à
L'Administration et aux finances



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport de gestion du conseil d'administration

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU GROUPE

Une stabilisation de la situation économique en Zone Euro

L'année 2013 a été marquée par un retour fragile de la croissance en zone euro. Favorisée par la reprise américaine, la sortie de récession s'est confirmée au troisième trimestre 2013 (+0,3%), après six trimestres consécutifs de repli.

Cependant, le redressement ne progresse pas au même rythme dans tous les pays : la Grande Bretagne se démarque, l'Allemagne connaît une reprise modérée, la France stagne, tandis que les pays du Sud entrevoient des signes d'amélioration.

Les indicateurs économiques de la zone euro restent, malgré tout, à des niveaux inférieurs à la situation d'avant crise (2008-2009). Deux défis demeurent : le taux de chômage et la dette publique qui atteignent des niveaux records.

Evolution du PIB (source : Eurostat au 09/04/2014)

Zone Euro 17 pays	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
-0,4%	+0,2%	+0,2%	-1,9%	-1,2%	-1,4%	-	+2%

Taux de chômage en décembre 2013 (source Eurostat)

Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
12,1%	10,8%	8,4%	12,2%	26,4%	16,5%	6,7%	3,2%

Un faible niveau d'inflation

Taux d'inflation en 2013 (source : Eurostat)

Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
+1,4%	+1%	+1,2%	+1,3%	+1,5%	+0,4%	+2,6%	0,1%

L'inflation a atteint 1,4 % en moyenne annuelle (2,5 % en 2012). Les prix des produits alimentaires ont également ralenti (1,6% en décembre 2013, vs décembre 2012). Toutefois, ce faible niveau d'inflation (inférieur à l'objectif annuel de la BCE fixé à 2%) a mis la zone euro en alerte sur les risques de déflation.

ENERGIE

Les prix du pétrole ont reculé en 2013, avec un baril de Brent à 108 dollars en moyenne, contre 111 dollars en 2011 et 2012. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre dans les années à venir.

Les prix de l'électricité, déjà à la hausse en 2012, devraient continuer d'augmenter (source : Commission de régulation de l'énergie).

CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES

Evolution de la consommation alimentaire des ménages en 2013 (source Eurostat)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
Versus A-1	-1%	-0,1%	+0,8%	-3%	-4,6%	0%	-1,7%	+0,2%

Dans un climat de pression fiscale renforcée, la consommation des ménages a continué de baisser en zone euro, mais de façon moins marquée qu'en 2012. La consommation alimentaire s'est toutefois améliorée en fin d'année.

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Evolution du volume de production en 2013 (source Eurostat)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT
Industrie alimentaire	-0,3%	-2,2%	-0,2%	-0,2%	-1,2%	+2,1%

La production des industries agroalimentaires a baissé en zone euro. Un nombre important de défaillances est intervenu, accélérant la concentration du secteur.

Les filières animales ont été particulièrement touchées. La crise alimentaire de la viande de cheval a affecté la confiance des consommateurs européens.

L'agroalimentaire a été également marqué par une faible compétitivité de la France et de la Belgique par rapport à leurs voisins européens. L'Espagne, bénéficiant d'un coût de main d'œuvre inférieur, a vu sa production alimentaire repartir grâce aux exportations (+10% à l'export). De même, l'Allemagne a récemment gagné des parts de marché par une pression sur les salaires.

La concentration des coopératives agricoles (78 opérations de fusions, rapprochements ou acquisitions en 2013) se poursuit et le périmètre coopératif représente désormais 40 % de l'agroalimentaire français.

Dans ce contexte, les industriels recherchent davantage de massification de flux.

GRANDE DISTRIBUTION

Pour lutter contre la baisse de la consommation des ménages en Europe, les distributeurs ont mené une guerre des prix en 2013. En Espagne, le prix est devenu le principal critère de choix des consommateurs.

Si les marques de distributeurs (MDD) progressent fortement en Europe, la France fait exception, le consommateur français continuant à rester fidèle aux marques nationales.

Le Hard discount perd du terrain en Europe : la part de ce marché a diminué (12,4% en octobre 2013, vs 14% en 2009, à son apogée). Le développement des produits premiers prix de la part des

grands distributeurs et la création de nouvelles enseignes de proximité sont à l'origine de cette tendance.

De nouvelles formes de distribution se mettent en place.

Le canal internet poursuit sa progression. Les ventes alimentaires en ligne devraient doubler d'ici 2016 dans cinq marchés européens : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suisse et Pays-Bas.

En France, les drives se sont développés à un rythme soutenu (3000 unités présentes en France). Les distributeurs belges se sont ouverts à ce concept en 2013.

RESTAURATION HORS DOMICILE

La restauration commerciale est impactée par la réduction des dépenses des consommateurs depuis 2008, et fragilisée par une hausse de la fiscalité.

Si la restauration traditionnelle continue de chuter, le snacking (gares, autoroutes...), la restauration rapide et la restauration collective sont plébiscités par les consommateurs. En 2013, la restauration rapide dépasse la restauration traditionnelle, avec 52% de parts de marché en France (source : Gira Conseil). La restauration chainée tire parti de cette situation pour se développer et bénéficie des effets de la maturité de son modèle logistique en termes de productivité et de coûts.

TRANSPORT & LOGISTIQUE

Fragilisé par la crise, le marché du transport routier de marchandises en Europe a enregistré une baisse d'activité de près de -12% entre 2008 et 2012. La baisse de la consommation, le coût du gazole et la concurrence des pays d'Europe de l'Est ont particulièrement affecté le secteur.

Dans ce contexte, les opérateurs nationaux mono-métier sont fragilisés par l'absence de reprise des volumes, les opérateurs intermédiaires optent pour des stratégies d'alliance afin de palier l'atonie de leurs marchés et les grands acteurs internationaux privilégient les opérations hors Europe occidentale. STEF, quant à lui, bénéficie de son positionnement sur les niches agroalimentaires et consolide son développement européen en groupage et en logistique de produits agroalimentaires. Par sa taille intermédiaire, sa forte spécialisation et son positionnement multi-pays en logistique et transport, STEF déploie, en Europe, un modèle économique dont la dynamique n'a pas été altérée par la crise. Le groupe se positionne aujourd'hui comme l'un des seuls acteurs logistiques européens capable de proposer à ses clients des solutions de logistique globale sous température dirigée, parfaitement adaptées aux exigences et aux attentes de la distribution alimentaire. Son offre multi-température et sa capacité à combiner les atouts d'un réseau de groupage, avec des solutions logistiques de massification lui permettent d'offrir à ses clients un service conjuguant rapidité et sécurité pour tous types de canaux de distribution.

LES SECTEURS D'ACTIVITE DE STEF

Les activités, cœur de métier du groupe (transport et prestations logistiques sous température dirigée), couvrent l'ensemble des gammes de température :

Frais 2 - 4°C	Surgelé	Thermosensible 8-15°C	Sec & Ambient
74%	15%	6%	5%

Le groupe est organisé autour de quatre secteurs opérationnels :

- le **Pôle Transport France** regroupe dans un réseau unique et sous la bannière, **STEF TRANSPORT**, l'ensemble des activités transport frais et surgelés ainsi que le transport des produits de la mer. Ce pôle intègre également l'organisation des transports internationaux au départ de la France.
- le **Pôle Logistique France** gère, sous la dénomination **STEF LOGISTIQUE**, les prestations logistiques de produits frais et surgelés pour les industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer.
- le **Pôle STEF International** concentre les activités domestiques hors France, c'est-à-dire l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Benelux, la Suisse et la Tunisie. Le pôle international couvre également les activités de flux européens.
- le **Pôle Maritime. La Méridionale** assure un service de transport maritime de passagers et de fret, entre le Continent et la Corse dans le cadre d'une délégation de service public.

Deux pôles d'expertise complètent cette organisation :

- le **Pôle Systèmes d'Information, STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES**, rassemble les équipes spécialisées opérant sur l'informatique métier, l'informatique client et l'informatique de gestion.
- le **Pôle Immobilier, IMMOSTEF**, gère le patrimoine immobilier du groupe.

ACTIVITE DU GROUPE EN 2013

Après un premier semestre marqué par une conjoncture plutôt défavorable en France et une consommation alimentaire en baisse, STEF a progressivement retrouvé le chemin de la croissance.

Deux faits marquants ont jalonné la vie du groupe en 2013 :

- L'acquisition, le 1^{er} octobre 2013, de la société EBREX France, spécialiste du transport et de la logistique sous température dirigée. La société EBREX France a réalisé un chiffre d'affaires de 140M€ en 2012, pour un effectif de 1000 personnes. Elle s'appuie sur un réseau de 21 sites d'exploitation. Cette acquisition présente des synergies immédiates avec les activités de STEF, du fait de la complémentarité des réseaux de groupage des deux entités et des possibilités d'optimisation des volumes transportés. Le fonds de commerce de la société EBREX comporte également un important contrat logistique pour la restauration hors foyer.
- Le renouvellement de la délégation de service public pour la desserte de la Corse, d'une durée de 10 ans.

Points majeurs des activités opérationnelles en 2013 :

- Transport France : Renforcement du maillage du réseau.
- Logistique France : Développement sur le marché de la restauration hors domicile.
- Activités européennes : Renforcement de la rentabilité. Les activités européennes deviennent un véritable relais de croissance du chiffre d'affaires et du résultat groupe.
- Maritime : Nouvelle délégation de service public.

TRANSPORT France

UN RESEAU PERFORMANT ET INNOVANT

Le réseau Transport se renforce, année après année, sur son « cœur de métier » : la livraison massifiée de produits agro-alimentaires sous température dirigée.

Face aux enjeux de réduction des stocks des enseignes de distribution sur le marché français, les industriels ont à résoudre une équation logistique complexe : la baisse des coûts et l'augmentation du service, en particulier par l'augmentation des fréquences de livraison. Les caractéristiques des produits frais et les contraintes de fraîcheur de ces produits imposent des tensions sur les flux, encore plus fortes à l'échelle d'un territoire comme celui de la France.

Le réseau STEF Transport France constitue une réponse particulièrement adaptée à cette problématique de massification :

- De par la couverture nationale du territoire et sa capillarité,
- De par sa capacité à organiser les flux en différents points pour obtenir le niveau de massification nécessaire au plus tôt,
- De par le dispositif de livraison capable de proposer un service différencié correspondant aux attentes des clients destinataires.

A fin décembre 2013, avec l'intégration de la société EBREX, STEF Transport emploie 9 900 collaborateurs, répartis sur 95 sites. Le réseau utilise un parc de 4 400 véhicules (tracteurs et porteurs), dont la moitié est détenue en propre.

STEF Transport poursuit un plan d'investissement continu afin de conforter le positionnement du groupe dans des bassins régionaux de production et de consommation, l'ouverture d'une nouvelle plateforme à Carquefou, près de Nantes, s'inscrit dans cette politique.

ANALYSE PAR FILIERES

En 2013, le réseau STEF transport a réussi à développer ses parts de marché dans un environnement globalement peu porteur.

L'atonie des volumes d'activités, associée à une météo défavorable et aux effets de la crise de la viande de cheval qui ont fortement impacté les ventes de plats cuisinés, ont pesé sur l'activité du pôle Transport au premier semestre. Une amélioration de tendance s'est toutefois confirmée au second semestre.

Deux projets, de nature différente, ont fortement mobilisé l'organisation de STEF Transport au cours de l'exercice.

- Le projet Ecotaxe, auquel STEF Transport s'était préparé, notamment avec un important travail sur l'encadrement des relations avec la sous-traitance, avant que celui-ci ne soit finalement suspendu,
- La préparation à l'intégration opérationnelle de la société EBREX, acquise en octobre 2013, en prévision de l'adossement du réseau de groupage de cette dernière au réseau de STEF Transport, effective depuis le 13 janvier 2014.

Le chiffre d'affaires de STEF Transport par secteur d'activité se décompose comme suit :

Frais	Surgelé	Produits de la mer	Restauration
80 %	12 %	7 %	1 %

TRANSPORT DES PRODUITS FRAIS

Le transport de produits frais représente le cœur d'activité de STEF Transport.

Face au phénomène de concentration des acteurs de la chaîne agroalimentaire, notamment les mouvements entre coopératives qui se sont poursuivis en 2013, STEF Transport a su fournir des réponses adaptées et se différencier en accompagnant ces acteurs de poids dans leurs mutations.

Ainsi, par sa réponse adaptée aux demandes de massification des clients, mais aussi au besoin de livraison de détail, l'activité de STEF Transport sur ce segment s'est maintenue.

TRANSPORT DES PRODUITS THERMOSENSIBLES ET COMPATIBLES

.....

Ce marché ne dépend que partiellement de la température dirigée, mais ses acteurs sont sensibles aux capacités de traitement rapide des flux. Les clients sont confrontés aux exigences des enseignes de distribution en matière de réduction des stocks et par conséquent d'accroissement des fréquences d'approvisionnement et de tension de flux (diminution des délais, augmentation des fréquences de livraison). La capacité de l'organisation groupage de STEF Transport à livrer ces produits en moins de 24 heures sur la totalité du territoire ouvre des opportunités sur ce secteur.

TRANSPORT DES PRODUITS SURGELES

.....

Ce marché est plutôt en récession du fait de l'évolution tendancielle des opérateurs du marché. Pour autant, l'exploitation de ces produits faisant de plus en plus appel à des techniques de traitement semblables à celles des produits frais, STEF Transport confirme son positionnement sur ce secteur par des prises de parts de marché qui lui permettent d'afficher, en 2013, une croissance de l'ordre de 5%, dont la moitié est apportée par une opération de croissance externe. Un été particulièrement ensoleillé a dynamisé les ventes de crèmes glacées.

TRANSPORT DES PRODUITS DE LA MER

Ce marché semble avoir atteint un seuil de maturité et les perspectives de développement sur ce segment restent limitées. En 2013, la consommation de produits de la mer en France a régressé, notamment sur le segment de la GMS qui représente 70% du marché en tonnage, du fait d'une baisse de la ressource sur certaines typologies de produits.

Dans ce contexte, les axes de développement viendront d'une réorganisation de l'offre de services avec l'accélération de la mise aux normes du dispositif d'exploitation mixte Marée/Surgelé et la création de partenariats, à l'échelle européenne, au sein desquels STEF Transport interviendra comme un opérateur de référence.

TRANSPORT POUR LA RESTAURATION

Le développement des activités logistiques de STEF sur le segment de la restauration hors foyer sollicite fortement le réseau transport, tant en amont des entrepôts du groupe pour leur approvisionnement, qu'en aval, afin de desservir les points de livraison des clients. Le réseau de distribution de proximité de STEF Transport est particulièrement adapté à cette problématique.

La croissance des activités logistiques de restauration bénéficie au réseau transport qui a réalisé un travail important d'intégration en 2013, pour adapter son offre et satisfaire les exigences de chaînes de restauration clientes.

L'année 2013 aura été marquée par la mise en place d'un réseau de livraison « labellisé » à destination de ces chaînes, avec un processus adapté et spécifique.

LOGISTIQUE France

STEF LOGISTIQUE GERE EN FRANCE, AU 31 DECEMBRE 2013 ET APRES INTEGRATION D'EBREX, 2.903.000 M³ D'ENTREPOTS SOUS TEMPERATURE NEGATIVE ET 1.700.000 M³ DE PLATES-FORMES LOGISTIQUES EN PRODUITS FRAIS ET A TEMPERATURE AMBIANTE. SON DISPOSITIF EST COMPOSE DE 87 SITES ET COMPTE 3400 COLLABORATEURS

STEF Logistique traite, en France, les activités de :

- Logistique globale de massification pour les produits surgelés, frais et thermosensibles,
- Logistique dédiée pour le compte d'enseignes GMS,
- Logistique de proximité pour le compte d'industriels ou de distributeurs.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

2012 fut une année de conquêtes et d'acquisition de parts de marché. 2013 a été marquée par des actions nombreuses d'adaptation du dispositif opérationnel sur les activités RHD et GMS, principalement, ainsi que par un effort de mise en performance au cours du second semestre.

Le chiffre d'affaires, bénéficiant d'effets report et d'une bonne dynamique commerciale a conservé une croissance soutenue, dans un contexte de consommation atone.

Au cours de l'année 2013, STEF Logistique a démontré sa capacité à conduire des opérations de transformation significatives :

- la reconfiguration du dispositif Restauration hors domicile en Ile de France,
- la mise en place d'un nouveau dispositif logistique pour une enseigne de distribution.

Ces opérations ont été conduites, tout en assurant un niveau de service élevé.

Enfin, STEF Logistique a participé à l'intégration dans son périmètre des activités de logistique pour la restauration hors foyer de la société EBREX.

LOGISTIQUE PRODUITS FRAIS ET THERMOSENSIBLES

Les activités de STEF Logistique sur ce segment progressent plus rapidement que le marché. Cette croissance témoigne de la pertinence du positionnement de STEF Logistique, adapté aux besoins actuels de ses clients : maîtrise des coûts logistiques dans un contexte de baisse de la consommation.

LOGISTIQUE GMS

Cette activité contribue à la performance opérationnelle des enseignes de distribution qui lui font appel. Cette compétence s'exerce principalement sur la logistique des produits frais en flux tendus, mais aussi sur la logistique des produits surgelés en flux stockés.

Les volumes traités sur ce segment sont un excellent indicateur des tendances de consommation. En 2013, les volumes traités sont restés stables, à périmètre constant.

LOGISTIQUE RHD

Le positionnement de STEF sur ce marché est très spécifique. Ce segment cible les chaînes de restauration commerciale chaînée. Il n'intègre pas les catégories de Restauration collective et « CHR » (cafés, hôtels, restaurants).

STEF, par son offre « multi-chaînes », apporte une nouvelle dynamique dans le processus d'approvisionnement de restaurants. L'offre permet de connecter l'environnement fournisseurs aux besoins des restaurants.

La volonté de STEF de pénétrer ce marché et la réponse du marché à cette offre nouvelle ont généré une croissance forte du chiffre d'affaires (+47,8%), résultat d'acquisition de parts de marché et de croissance externe.

La croissance rapide a généré des besoins d'adaptation du dispositif opérationnel, notamment en Ile de France. Cette évolution va s'étaler sur deux années avec la construction d'un bâtiment adapté dans le Sud de l'Ile de France.

LOGISTIQUE DES PRODUITS SURGELES

Le marché du surgelé est peu dynamique depuis une décennie. Il se transforme néanmoins, année après année. Dans ce contexte, STEF Logistique adapte son dispositif en développant une offre de mutualisation de flux sur les zones de consommation (stocks au plus près des consommateurs) et en rationalisant son dispositif pour une logistique de proximité adaptée aux besoins de ses clients. L'amélioration de la performance sur un marché atone et aux composantes inflationnistes (coûts salariaux, énergie, foncier) reste l'axe de travail majeur pour le futur.

STEF INTERNATIONAL

Le périmètre de STEF International intègre l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, le Benelux et une activité de flux internationaux. Le maillage des marchés domestiques se développe progressivement et permet ainsi à STEF International de conforter sa position d'acteur de premier plan dans les métiers de la logistique et du transport sous température dirigée sur ces territoires.

Malgré la légère reprise observée au second semestre, STEF International a connu une faible croissance en 2013 (+ 1,7%).

Dans ce contexte, la priorité a été donnée à la recherche de la performance. Celle-ci a été atteinte grâce à un effort commercial soutenu auprès de la clientèle mid market et à une amélioration de la qualité et de l'efficacité des réseaux groupage en Italie et en Péninsule ibérique.

Cette politique a permis :

- Le redressement très significatif des résultats en Italie,
- La progression du résultat en Péninsule ibérique,
- La consolidation des résultats des activités en Suisse et des flux inter-pays.

Deux acquisitions sont intervenues en 2013 : la première, en Suisse à Kriens près de Lucerne (entrepôt de 22 000 m³) et la seconde dans le Nord de l'Espagne à Burgos (entrepôt de 38 000 m³). Toutes deux répondent à l'objectif de s'implanter dans des régions où le groupe n'est pas directement présent, en consolidant ses positions chez des industriels clients.

ITALIE

Quatre sociétés constituent le dispositif de STEF en Italie : STEF Italia (transport domestique de produits frais), STEF Logistics Italia (logistique des produits frais pour l'industrie agroalimentaire et la grande distribution), STEF Seafood Italia (produits de la mer) et STEF International Italia (flux européens au départ de l'Italie).

2013 a marqué le retour de la rentabilité pour les implantations de STEF qui bénéficient des synergies mises en œuvre en 2012 avec l'acquisition de Dispensa (STEF Logistics Italia) et des fruits du plan de mise en performance de STEF Italia, visant à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du réseau de transport domestique.

Cette dynamique a permis à STEF Italia de mener une politique volontariste sur son fonds de commerce, axée sur le développement de la clientèle mid-market.

Par ailleurs, STEF Italia a poursuivi la rationalisation de son organisation avec l'identification de deux pôles opérationnels équilibrés, transport et logistique, effective au 1^{er} janvier 2014.

STEF Italia a conforté sa stratégie : devenir l'opérateur de référence en groupage et logistique de produits frais sur l'ensemble du territoire italien. Les perspectives pour l'avenir sont réelles dans ce pays où le potentiel d'externalisation des activités logistiques reste élevé.

ESPAGNE

Le marché intérieur espagnol est resté très dégradé en 2013, avec une baisse des volumes de consommation et une concurrence exacerbée sur les prix des prestations. Des donneurs d'ordre, en recherche d'économies d'échelle, ont opéré des réorganisations de leurs modèles logistiques, entraînant pour STEF Iberia la perte de deux dossiers significatifs en logistique et en organisation transport. Le taux de remplissage des entrepôts surgelés était inférieur à 70% à fin 2013.

Dans ce contexte, les équipes ont concentré leurs efforts sur deux axes : la conduite d'une politique rigoureuse de maîtrise des coûts et des actions commerciales renforcées, notamment sur le segment du mid-market, permettant ainsi à STEF Iberia de préserver la performance économique de ses activités.

A contrario,

- La compétitivité de l'industrie agroalimentaire espagnole s'est traduite par une forte progression des activités de groupage international de STEF Iberia (+30%),
- Il est permis d'envisager que l'ébauche de reprise constatée dans le pays au dernier trimestre se confirme en 2014 et permette à STEF Iberia de reprendre le chemin de la croissance, notamment en capitalisant sur le travail de fond mené en 2013 pour consolider le réseau de groupage domestique.

PORTUGAL

Le marché intérieur portugais, comme en Espagne, n'a pas connu de rebond en 2013.

Dans ce contexte, la mise en performance de l'activité de logistique pour la restauration, acquise en 2012 et l'amélioration de la rentabilité des opérations de groupage intérieur ont permis de résister à la pression concurrentielle et tarifaire forte qui a pesé sur le marché en 2013. Les concessions tarifaires consenties ont neutralisé les effets positifs de la dynamique commerciale maintenue tout au long de l'année.

SUISSE

En 2013, STEF Suisse a conforté son périmètre opérationnel en s'implantant en Suisse alémanique, grâce à un accord conclu avec le principal industriel suisse en produits laitiers. Cet accord vise la distribution de ses crèmes glacées sur le territoire suisse, outre l'acquisition de son entrepôt situé à Kriens, près de Lucerne.

BENELUX

La vocation de l'entrepôt logistique de mutualisation et de co-packing de Saintes (Bruxelles) est désormais affirmée avec le démarrage d'un important dossier logistique de produits laitiers qui est venu consolider les dossiers déjà traités sur ce site.

Le résultat de l'activité transport a été pénalisé par la forte baisse des activités de groupage de deux clients néerlandais.

FLUX INTERNATIONAUX

STEF EuroFrischFracht opère des flux en provenance d'Allemagne et à destination de la France et de la Péninsule ibérique. Elle a continué de bénéficier, en 2013, du fort dynamisme des exportateurs allemands.

STEF OVER est spécialisée dans les flux entre l'Europe et l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie), via le port de Marseille. L'activité est impactée par l'instabilité politique et économique des pays dans lesquels elle intervient.

MARITIME

La Méridionale ASSURE, DEPUIS 1976, UN SERVICE PUBLIC REGULIER DE TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS ET DE FRET, BASE SUR L'EXPLOITATION DE NAVIRES MIXTES, ENTRE LE PORT DE MARSEILLE ET LES PORTS DE CORSE DANS LE CADRE D'UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.

Les liaisons maritimes entre le continent, la Corse et la Sardaigne, sont réalisées avec 3 navires rouliers mixtes au départ de Marseille : PIANA, KALLISTE et GIROLATA, dont la capacité totale est de 6 800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 500 remorques et de 1 900 passagers avec leurs voitures. Le programme prévisionnel d'activité représente plus de 1.000 traversées annuelles.

L'année 2013 a été marquée par l'attribution d'une nouvelle délégation de service public pour la desserte de la Corse, d'une durée de 10 ans et couvrant la période 2014-2023. Cette concession a été attribuée à La Méridionale, conjointement avec son partenaire historique, par la Collectivité Territoriale de Corse, après appel d'offres international.

Ce succès confirme la pertinence du choix stratégique de **La Méridionale**, qui est celui d'opérer exclusivement avec des navires rouliers mixtes (RoPax), proposant, à la fois, des services fret et passagers, ainsi que celui de se distinguer par une véritable qualité de services, tant pour les prestations servies aux passagers que pour ses clients chargeurs.

En 2013, le trafic global, fret et passagers, entre la Corse et le Continent, a marqué une inflexion -4,7 % pour les passagers et -2,7% pour le fret. Par ailleurs, le trafic du port de Marseille s'est rétracté (-9,4 %), tandis que celui de Toulon, porté par une offre surabondante et des tarifs bas, a progressé de 17,8 %. Pour autant, **La Méridionale** a bien résisté à cette conjoncture.

- L'activité de transport de passagers a progressé de 3,1 %, avec 260.000 passagers entre Marseille et la Corse et 15.000 entre Marseille et la Sardaigne. Cette performance est à mettre au crédit des actions de communication, du positionnement premium de l'offre de services à bords des navires et d'un pilotage dynamique des tarifs ;
- L'activité de fret a fléchi, mais la baisse du nombre de mètres linéaires est restée limitée à 3,7%, avec 700.000 mètres transportés. **La Méridionale** a renforcé sa position de leader sur les ports de Bastia et d'Ajaccio, via Marseille.

Les résultats intègrent les charges de capital du PIANA, mis en service en 2012 et l'augmentation des dépenses d'entretien des navires, liées à l'allongement de leurs durées d'utilisation. Le navire SCANDOLA est frété jusqu'en février 2015.

AUTRES ACTIVITES

SYSTEMES D'INFORMATION

STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES (STEF IT) EDITE DES LOGICIELS, INTEGRE ET MAINTIENT LES SYSTEMES D'INFORMATION DU GROUPE AFIN DE L'ACCOMPAGNER DANS LE DEFI CLIENT ET DE CONTRIBUER A LA PRODUCTIVITE DES METIERS.

STEF IT est en charge de l'harmonisation, de l'intégration et du déploiement de l'informatique métier et de l'informatique de gestion pour l'ensemble des activités du Groupe en Europe. Il fournit des solutions fiables dans la gestion des flux physiques et d'information. Il réalise également des solutions métiers pour quelques clients de STEF, industriels et distributeurs du secteur alimentaire.

SECURISATION DES INFRASTRUCTURES MATERIELLES

Le rôle de STEF IT est de sécuriser le fonctionnement des infrastructures et des applications utilisées par le groupe. En 2013, STEF s'est doté d'une architecture matérielle de dernière technologie et hautement sécurisée. Par ailleurs, STEF IT a renforcé ses actions de sécurisation sur plusieurs axes : renforcement de l'exigence opérationnelle des solutions proposées par les fournisseurs, enrichissement des référentiels de tests préalables des solutions logicielles et tests sur l'ensemble des domaines fonctionnels des plans de reprise d'activité.

SUPPORT A L'EFFICACITE DES METIERS DU GROUPE

Dans le domaine du Transport, les efforts sont centrés sur la maîtrise de la traçabilité des flux. En 2013, une application de gestion unifiée du service après-vente a été mise en oeuvre au niveau européen. M Track, outil d'informatique embarquée garantissant la traçabilité des opérations de livraison, a été déployé en France après l'Espagne et le Portugal.

Avec le projet CRM (Gestion de la Relation Clients), STEF s'est lancé dans un vaste programme d'unification de données et d'encadrement de la relation clients. L'objectif est de fournir des solutions aux équipes commerciales pour le pilotage des relations clients sur une base sécurisée et homogène, partout en Europe. Le programme d'unification du référentiel des données du groupe s'est poursuivi, favorisant le déploiement de modules de gestion des forces de vente et des campagnes marketing dans deux pays européens.

Par ailleurs, le système d'information Transport a été adapté en prévision de l'instauration de l'écotaxe et en vue de l'intégration de la société Ebrex, effective en octobre 2013.

En logistique, le logiciel de gestion d'entrepôt WMS permet d'unifier les méthodes opérationnelles et de réduire les coûts de maintenance. Il a été installé sur les sites d'activité en surgelé et sur des sites-clients opérant des flux frais et mixtes, en France, en Belgique et en Italie. Une solution de gestion massifiée des approvisionnements a été mise en place auprès d'enseignes de GMS. Le déploiement de la solution de gestion commerciale et logistique Agrorest, destinée à l'activité de restauration collective, se poursuit en France.

GESTION ET PRODUCTIVITE ADMINISTRATIVE

Enfin, STEF IT met en place des outils destinés à améliorer la sécurité et la productivité des opérations administratives au sein du groupe (mise en conformité avec les normes européennes SEPA, dématérialisation fiscale de factures, amélioration de la gestion des achats, optimisation de la maintenance et des véhicules routiers). Le groupe a lancé un projet de gestion proactive de ses engagements contractuels vis-à-vis de ses clients et fournisseurs avec le déploiement d'un logiciel de gestion informatisée des contrats (contrathèque).

IMMOBILIER

PATRIMOINE IMMOBILIER

STEF recherche systématiquement la détention de la propriété de ses actifs immobiliers. Cette politique répond à une démarche à la fois, patrimoniale et stratégique, la spécificité des activités de STEF étant très dépendante de la qualité et de l'adaptabilité des outils immobiliers.

Le groupe exerce ses activités en Europe en s'appuyant sur 235 entrepôts et plates-formes, pour un volume global d'entreposage de 6 425 000 m³ et une surface de plates-formes transport de 458 500 m². La quasi-totalité de ces bâtiments est la propriété du groupe STEF qui possède également des immeubles à usage de bureaux, notamment son siège social.

Une large partie des immeubles appartenant au groupe est logée dans une structure dédiée, IMMOSTEF, qui assure, par ailleurs, la gestion de la totalité du parc immobilier du groupe.

GESTION IMMOBILIERE

Outre l'activité de gestion patrimoniale, IMMOSTEF regroupe également les effectifs et les compétences dédiés à la construction, à la maintenance et à la gestion technique des outils d'exploitation utilisés par les sociétés du groupe STEF.

Les différents métiers du groupe requièrent des températures dirigées et constantes quelles que soient les températures extérieures, ce qui implique une conception et une maintenance extrêmement fiables des installations techniques de production de froid intégrées dans les bâtiments.

Les nouvelles constructions répondent à plusieurs exigences : le besoin de renouvellement des sites anciens, l'amélioration des performances logistiques et techniques, notamment énergétiques, ainsi que l'accroissement des volumes et des flux traités.

IMMOSTEF intervient également dans la valorisation d'anciens sites d'exploitation, devenus obsolètes, certains étant cédés après obtention de nouvelles autorisations de construire et affectés à d'autres usages. En 2013, 3 sites en France ont ainsi été cédés (Saint Jean de Braye - Orléans, Quimperlé et Nantes).

Sur l'année écoulée, les chantiers de construction et les travaux de rénovation de sites se sont poursuivis.

Principales réalisations en 2013

1. Plateforme transport à Carquefou (Nantes), d'une surface de 6.500 m² et comportant 26.505 m³ sous froid positif et négatif ; ce nouveau bâtiment est destiné à traiter l'activité de groupage et de distribution urbaine de produits alimentaires frais et surgelés,
2. Entrepôt tri-température à Nemours (77), totalisant une surface de 7.838 m² avec 45.643 m³ sous froid positif et négatif ; cet immobilier est destiné à traiter une activité d'approvisionnement en vivres des Armées françaises,

3. Acquisition et rénovation d'un site transport à Ifs (Caen), de 5.420 m² et 27.000 m³ sous froid positif et négatif, afin de compléter le dispositif transport de produits de la mer, frais et surgelé, de la région Normandie – Nord,
 - Acquisition et modernisation d'un entrepôt surgelé à Kriens (Suisse alémanique), d'un volume de 21.850 m³ en froid négatif,
 - Acquisition de 12 sites d'exploitation de la société EBREX.

Chantiers engagés en 2013

Plusieurs autres chantiers de construction, représentant une capacité totale de 20.000 m² et 250.000 m³ ont été engagés et seront livrés en 2014. Ils sont localisés à Vitry sur Seine, Corbas (Lyon Est), Bischheim (Strasbourg), Fauvernay (Dijon) et Brignais (Lyon Ouest).

Maintien et rénovation des sites

Outre les chantiers précités, STEF consacre un budget substantiel à des dépenses d'investissement destinées à maintenir et à moderniser ses bâtiments et ses installations techniques (48M€ en 2013). Ces coûts intègrent le programme de remplacement des fluides frigorigènes HCFC de type R22 par des fluides naturels, tels que l'ammoniac et le CO₂. Conformément à la réglementation européenne, cette reconversion sera achevée fin 2014.

PASSEPORT ENERGETIQUE

En 2012, Immostef a mis en place le « Passeport énergétique ». Il s'agit d'une synthèse des audits énergie réalisés sur les sites, avec affichage de la performance en consommation électrique et des économies potentielles à réaliser. Celui-ci a été déployé sur une cinquantaine de sites en 2013.

En outre, IMMOSTEF s'est lancé dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie (certification ISO 50001).

DEVELOPPEMENT DURABLE

METHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations relatives aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des activités de STEF sont publiées conformément aux obligations issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

PERIMETRE

En 2013, les informations, tant quantitatives que qualitatives, concernant la partie environnementale sont fournies sur le périmètre du groupe (France et pays Européens – hors Grande Bretagne^[1]).

En 2013, la partie sociale incluant les effectifs au 31 décembre et leurs déclinaisons sont fournies sur le périmètre du groupe. Dans les autres indicateurs, les données de la société Ebrex, acquise en octobre 2013, les données de la Grande-Bretagne^[1] et celles de la Compagnie méridionale de manutention (CMM), spécifiques et non significatives, ont été exclues.

Hormis ces règles de base, les différences de périmètre sont précisées pour les indicateurs concernés.

SELECTION DES INFORMATIONS ET INDICATEURS DU REPORTING

Les informations ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport aux principaux impacts environnementaux et sociaux de STEF, eu égard à son cœur de métier et aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE) identifiés comme stratégiques pour le groupe. Ces indicateurs permettent de mesurer les performances issues de ses plans d'actions

Les activités exercées par STEF ne sont, d'une part, pas de nature à impacter les sols sur lesquels se trouvent les plateformes, et d'autre part, ne justifient pas de comptabiliser des provisions pour risque environnemental.

COLLECTE ET CALCUL DES INFORMATIONS

Les modalités de remontée des informations sont définies au sein d'un protocole interne (base annuelle, réalisée sur les 12 mois de l'année civile), à partir de fiches techniques décrivant les méthodes de calcul, de collecte et de contrôle des indicateurs RSE.

VERIFICATION EXTERNE

Les informations liées aux exigences de l'Art. 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant. Elles sont regroupées dans un tableau de correspondance (annexe 1) pour en faciliter la recherche.

^[1] Compte tenu de la faible taille des implantations de STEF dans ce pays. Par ailleurs, elles ne font plus partie du périmètre de STEF depuis janvier 2014.

ENVIRONNEMENT

ORGANISATION ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La politique de Développement durable de STEF est pleinement intégrée dans la gouvernance du groupe, et appréhendée comme une source de compétitivité et de différenciation sur les marchés sur lesquels STEF opère. Elle est pilotée par un comité stratégique regroupant l'ensemble des fonctions opérationnelles et fonctionnelles, qui définit les orientations et valide les plans d'actions¹, dont les résultats sont suivis par la Direction du Développement Durable.

Les engagements prioritaires de cette politique font partie du plan stratégique à moyen terme de l'entreprise et sont axés sur :

- La mesure et la réduction des impacts environnementaux du transport et de la logistique du froid,
- Le développement de solutions métiers innovantes, performantes et durables au service de la performance du groupe et de ses clients,
- Le renforcement du modèle de responsabilité sociale du groupe.

La politique déployée est construite sur l'anticipation des réglementations, l'optimisation énergétique des équipements et des bâtiments et la mise en place de pratiques opérationnelles destinées à améliorer les performances économiques et environnementales des activités.

MESURE ET REDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DU FROID

MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE

STEF dispose de deux calculateurs CO₂ attestés par Bureau Veritas Certification permettant de fournir à ses clients:

- l'empreinte carbone pour les prestations de transport ayant un point de chargement ou de déchargement en France,
- l'empreinte carbone des prestations logistiques réalisées pour leur compte.

REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITES DE TRANSPORT

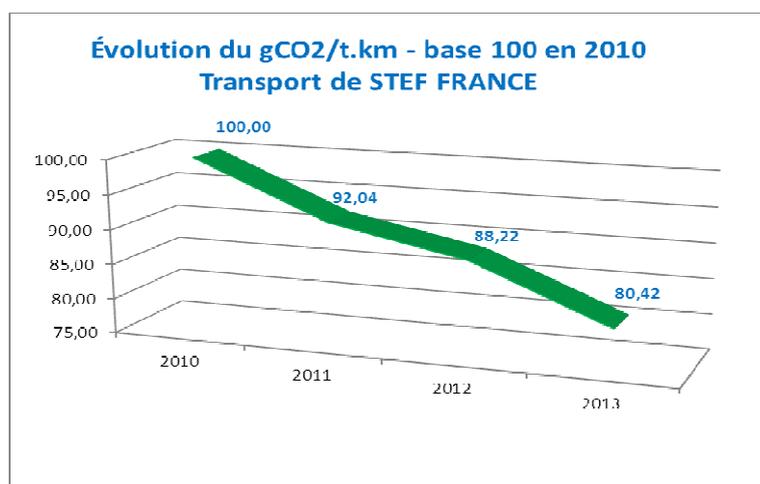


STEF Transport France a signé en 2009 la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ des transporteurs routiers de marchandises, proposée par l'ADEME. Cet engagement a été renouvelé pour la période 2012-2014 avec pour objectif une réduction des émissions de CO₂ de 8% (base :gCO₂ à la tonne kilomètre).

¹ La politique Développement durable de STEF et les actions conduites en la matière sont exposées dans un espace dédié sur le site internet de STEF et dans un rapport développement durable.

STEF affine constamment la mesure de son empreinte carbone sur les estimations d'émissions de CO₂ liées à la sous-traitance transport des activités françaises.

Evolution de l'émission de gCO₂/ tonne.kilomètre :



La réduction des émissions est principalement liée à l'amélioration continue de l'organisation des flux de transport et de distribution, associée à la poursuite de l'amélioration du taux de remplissage moyen des véhicules. Entre 2012 et 2013, les kilomètres parcourus ont diminué de 5,7% et les tonnages livrés ont progressé de 2%.

REDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AUX MOYENS DE PRODUCTION

STEF poursuit ses efforts pour réduire l'empreinte carbone liée à son activité.

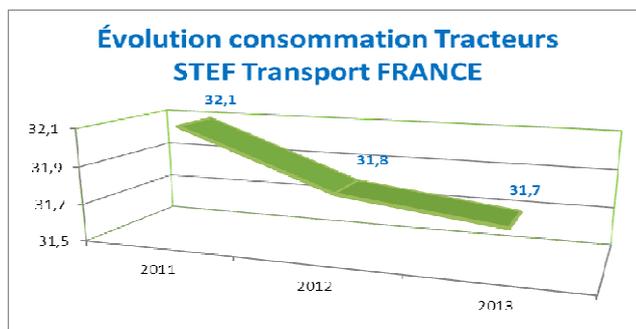
Ses actions sont orientées sur la réduction des consommations d'énergie (plateformes, véhicules et navires), la réduction de ses consommations d'eau (tours de refroidissement et lavage des véhicules) et sur le développement de sa politique de gestion des déchets.

VEHICULES

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS

Un parc de tracteurs et de porteurs régulièrement renouvelé, associé à un suivi du plan de formation des conducteurs permet d'optimiser la consommation de carburants des véhicules.

La poursuite des travaux expérimentaux sur l'utilisation de la cryogénie² embarquée, devrait permettre à terme, de minorer la consommation de gazole non routier, tout en réduisant les émissions sonores induites par l'activité.



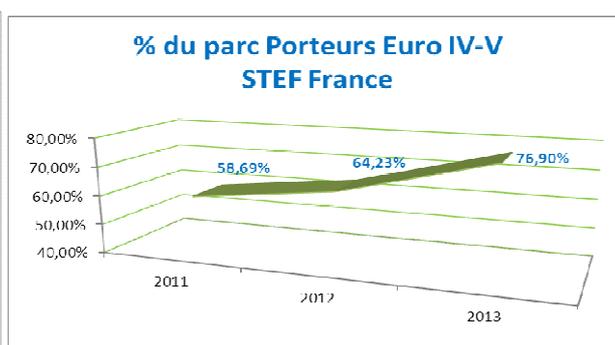
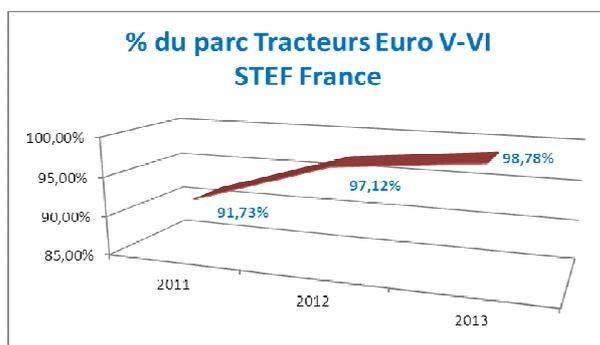
Litres / 100 km parcourus

Principales actions ayant permis d'atteindre ces gains :

- Modernisation du parc et adaptation des véhicules en coopération avec les fournisseurs,
- Formations spécifiques des conducteurs (éco-conduite et bonnes pratiques spécifiques au transport sous température dirigée).

REDUCTION DES POLLUANTS

Désirant disposer du parc le plus respectueux de l'environnement pour le transport de denrées alimentaires, STEF privilégie le renouvellement régulier de son parc propre de tracteurs et de porteurs.



2013 : 20,56% en Euro IV et 56,34% en Euro V

FROID CRYOGENIQUE

L'expérimentation de cette technologie alternative à la compression mécanique se poursuit à partir d'une base de distribution urbaine de STEF. Les résultats attendus sont une qualité de production du froid, permettant de réduire sensiblement les impacts environnementaux liés à l'activité (émissions de CO₂ et émissions sonores), tout en garantissant un haut niveau de compétitivité économique.

² Production du froid par détente directe d'un fluide cryogénique (dioxyde de carbone, azote).

ENTREPOTS ET PLATES-FORMES

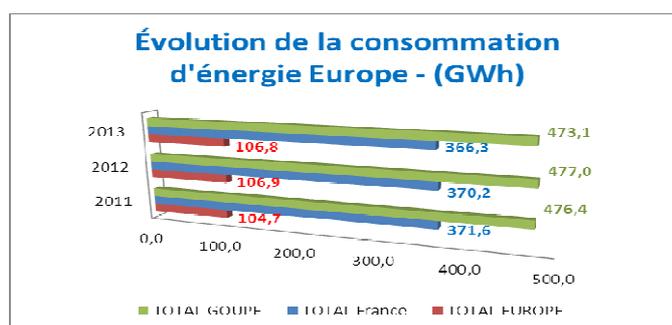
DES SITES ECONOMES EN ENERGIE ET INTEGRES DANS LEUR ENVIRONNEMENT

IMMOSTEF, filiale dédiée, gère la conception, la construction et la maintenance des entrepôts et plateformes du groupe en améliorant constamment leur efficacité énergétique.

Dans ce but, la poursuite du programme "EDEN" intègre :

- les audits énergétiques et la mise en œuvre de plans d'actions (techniques et managériaux),
- le recours aux solutions techniques les plus économes en énergie.

Les démarches entreprises permettent de réduire, de façon régulière, les consommations d'électricité des outils immobiliers de STEF.



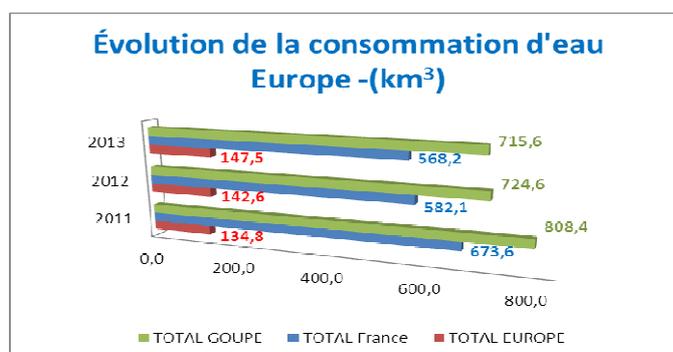
Malgré le développement de l'activité du groupe, STEF a su maîtriser les consommations d'énergie par un suivi continu de ses consommations et des plans d'économies.

L'augmentation de consommation observée hors de France, entre 2011 et 2013, est essentiellement due à l'accroissement du périmètre.

REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

Les consommations d'eau des installations de STEF en France proviennent du réseau de ville (86,5%) et de forages (13,5%). Elles sont essentiellement liées au nombre de tours aéro-réfrigérantes (TAR) nécessaires au fonctionnement des installations frigorifiques, d'une part et au lavage des véhicules d'exploitation, d'autre part.

Lors de chaque nouvelle construction, les procédés destinés à réduire les consommations sont systématiquement mis en œuvre (récupération des eaux de pluie, modes de condensation à faible consommation d'eau,...).



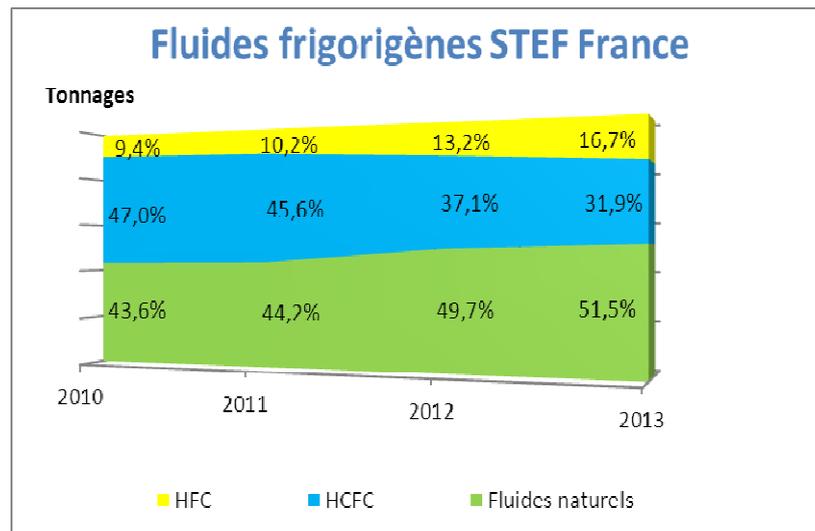
RECONVERSION DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES AVEC DES FLUIDES FRIGORIGENES NATURELS

STEF poursuit le plan de reconversion de ses installations frigorifiques fonctionnant avec des fluides HCFC- R22.

Les nouvelles installations mises en service, sont principalement :

- exploitées avec des fluides naturels (ammoniac et dioxyde de carbone), s'agissant des installations en froid négatif (entrepôts de stockage) ;
- exploitées avec du MEG (Mono-Ethylène Glycol) refroidi par des installations au HFC-R134a à faible charge en fluide frigorigène, pour les installations à froid positif (plateformes de transport).

Les travaux de conversion se poursuivront pour s'achever en 2014, date limite fixée par la réglementation européenne pour mise aux normes.

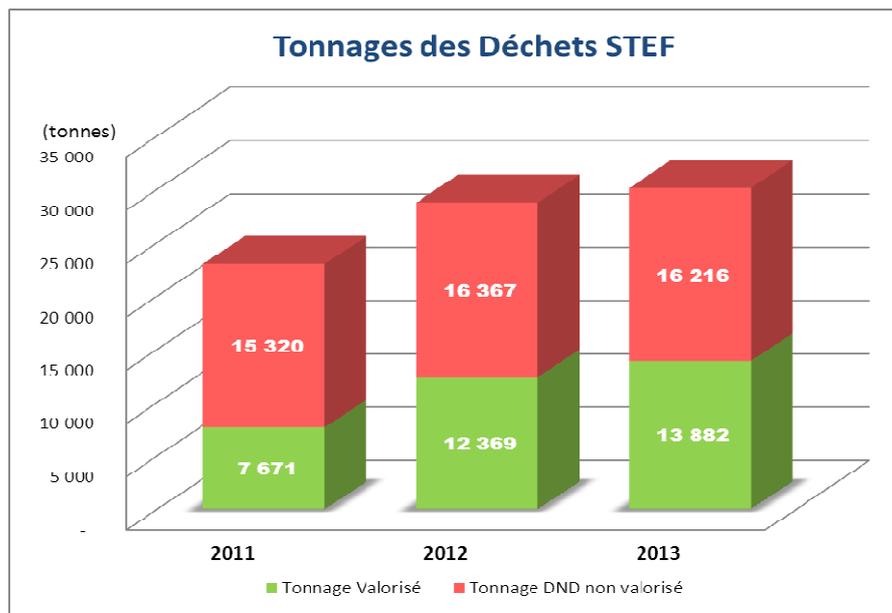
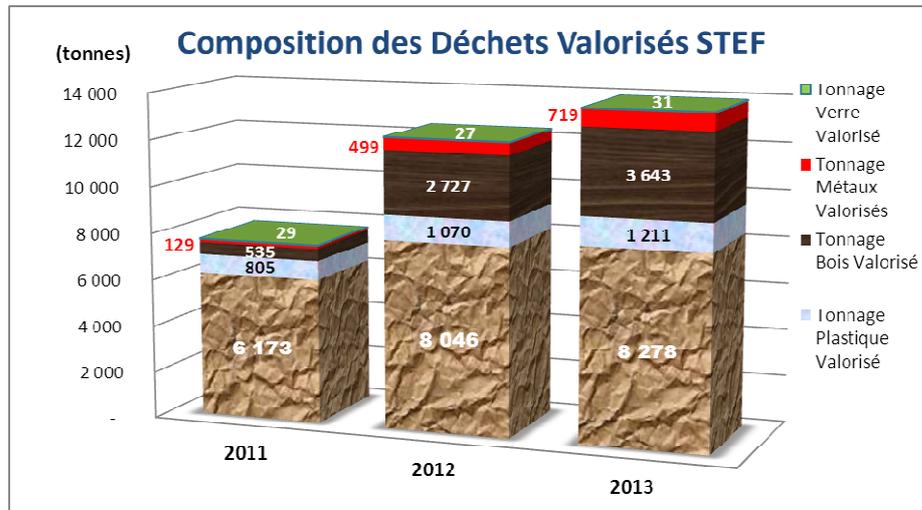


GESTION DES DECHETS ET TRI-SELECTIF POUR RECYCLAGE

STEF déploie, sur l'ensemble de son périmètre en Europe, une démarche de tri sélectif afin de recycler et de valoriser les déchets non dangereux (DND : carton, films d'emballage, bois, métaux, verre).

Le traitement des déchets classés dangereux (DD)³ fait l'objet d'un traitement via des filières agréées.

A fin décembre 2013, la procédure de tri-sélectif a permis de trier pour recyclage 46% des tonnages de déchets générés, soit 13.882 tonnes.



³ Fluides frigorigènes, liquides de refroidissement, lubrifiants usagés, PCB/PCT

MARITIME

Particulièrement soucieuse de la préservation de l'environnement, La Méridionale, certifiée ISO 9001 et ISO 14001, poursuit ses démarches engagées depuis de nombreuses années.

La Méridionale veille à optimiser la vitesse de navigation de ses navires pour améliorer le rendement des moteurs et diminuer la consommation de carburant. Elle participe au programme de recherche AIRCLAIR⁴. De même, une attention particulière a été portée sur le fonctionnement des appareils lors des escales permettant d'en réduire la consommation.

Ainsi, entre 2012 et 2013, la consommation spécifique des navires a diminué de 5,22%.

La Méridionale a reçu le **premier trophée de la Charte Bleue** décerné par l'organisation professionnelle Armateurs de France, distinction qui marque la qualité des engagements de la société pour son transport maritime, plus respectueux de l'environnement.

SOLUTIONS TRANSPORT ET LOGISTIQUE INNOVANTES, PERFORMANTES ET DURABLES

Afin de réduire les impacts environnementaux des activités de la chaîne logistique du froid, STEF développe avec ses clients et ses partenaires, des solutions en transport et en logistique, de mutualisation et d'optimisation des flux.

OPTIMISATION ET DENSIFICATION DES FLUX DE TRANSPORT

Le réseau de groupage de STEF, en France, lui permet d'optimiser en permanence les flux de transport et la mutualisation des stocks. Pour ce faire, STEF a adapté ses dispositifs d'exploitation en développant des pratiques innovantes (réduction des kilomètres à vide, regroupement des points d'expédition, centre de pilotage des flux, déploiement des semi-remorques double étage,...).

REPORT MODAL

STEF poursuit sa démarche de recherche de solutions alternatives au « tout routier » et développe ses partenariats avec des acteurs du report modal et certains de ses clients.

Ainsi, STEF expérimente chaque année de nouveaux schémas de report multimodal rail-route.

Par ailleurs, STEF est associée, dans la société Froid Combi, qui opère sur ce secteur entre Avignon et Perpignan, jusqu'à Paris et Lille, avec des caisses mobiles.

⁴ Programme visant à optimiser les réglages moteurs en fonction de la qualité des combustibles, mesurée en temps réel
2014 04 22 –  Rapport Financier Annuel 2013 Le 22/04/2014 Page 31 sur 141

LOGISTIQUE URBAINE

Les problématiques de congestion de la circulation urbaine, de pollution (qualité de l'air, bruit,...) et le retour de la consommation de proximité incitent les collectivités locales à repenser les schémas de distribution en centre-ville.

STEF, en tant qu'acteur dans la distribution des produits alimentaires sous température dirigée a entamé un dialogue sur ces problématiques avec certaines collectivités.

Dans ce but, STEF expérimente des technologies permettant de réduire les impacts environnementaux liés :

- à la propulsion (hybride, électricité,...),
- au bruit (normes PIEK, Certibruit,...)
- à la production du froid (cryogénie)

Ces travaux se traduisent, notamment, par l'adaptation de l'organisation des tournées de livraisons en centre-ville.

IMPLICATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

STEF travaille avec ses fournisseurs à la recherche de solutions dont l'enjeu est de réduire l'impact environnemental de ses activités :

- chaîne cinématique des véhicules,
- groupes de production de froid cryogénique,
- remorques frigorifiques,

STEF a entamé une réflexion pour développer une politique d'achats durables qui intégrera des règles de bonne conduite des affaires et y associera ses sous-traitants transporteurs.

POLITIQUE SOCIALE

Les engagements prioritaires de la politique de Ressources humaines du groupe STEF se déclinent autour de trois axes :

- Le **dialogue social**.
- Le **développement des compétences** des collaborateurs et le renforcement des **ressources managériales internes**.
- Le programme relatif à la **Santé et Sécurité au Travail (SST)**.

EFFECTIFS GROUPE AU 31 DECEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, les effectifs sociaux groupe (CDI et CDD) représentent 15 490 personnes, soit une augmentation de 990 personnes (+ 6,8 %), par rapport à décembre 2012⁵. Cet accroissement des effectifs est essentiellement dû à l'intégration de la société EBREX. A périmètre constant, les effectifs sont restés stables.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les contrats aidés qui représentent 239 personnes au 31 décembre 2013 (principalement, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et les intérimaires, dont le nombre a significativement augmenté par rapport à 2012 (3408 contre 2961)⁶. En incluant tous les contrats, les effectifs du groupe ont augmenté de 10 % sur la période (2 % hors EBREX).

EFFECTIFS PAR POLES D'ACTIVITE

CDI + CDD	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Transport (STEF Transport)	7 530	7 463	8356
Logistique France (STEF Logistique)	3 215	3 352	3426
Activités Européennes (STEF International)	2 350	2 621	2652
Maritime (La Méridionale, principalement)	475	532 ⁷	510
Autres activités et fonctions centrales	545	532	546
TOTAL GROUPE	14 115	14 500	15 490
DONT EBREX (TRANSPORT ET LOGISTIQUE)			1 019

⁵ Le statut spécifique des « intermittents », dans l'activité maritime (Compagnie Méridionale de Manutention) est assimilé ici aux intérimaires (20,5 ETP en décembre 2013).

⁶ Nombre d'heures d'intérim au cours du mois de décembre 2013 / 151,67.

⁷ Les personnes en suspension d'activité ou en maladies longues sont exclues de ce chiffre.

EFFECTIFS PAR PAYS

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	Variation 2012 / 2013
Effectifs France	11 774	11 914	12 877	8,1%
Effectifs hors France, dont	2 341	2 586	2 613	1,0%
Espagne	1 225	1 261	1 228	-2,6%
Portugal	303	440	425	-3,4%
Italie	425	489	520 ⁸	6,3%
Belgique	278	289	317	9,7%
Royaume-Uni	41	34	33	-2,9%
Suisse	69	73	90	23,3%
TOTAL GROUPE	14 115	14 500	15 490	6,8%

Si les effectifs du pôle international ont augmenté dans leur globalité, les évolutions ont été très contrastées, suivant les pays, selon l'évolution de l'activité.

EFFECTIFS PAR SEXE

Sur le périmètre groupe, la population féminine représente, fin 2013, 19,7 % des effectifs, contre 20,4 % en 2012⁹. Cette évolution s'explique par l'intégration des effectifs de la société EBREX, moins féminisés que la moyenne du groupe (11,9 %).

La part de l'emploi des femmes est très variable selon les pays.

% des femmes dans les effectifs	France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Suisse	UK	EBREX	Maritime	Total
	19,1%	28,8%	25,6%	34,2%	11,7%	7,8%	24,2%	11,9%	15,3%	19,7%

⁸ Les CDI et CDD « aidés » italiens ont été inclus en 2013 dans l'effectif.

⁹ Pour la Belgique, l'effectif féminin en 2012 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

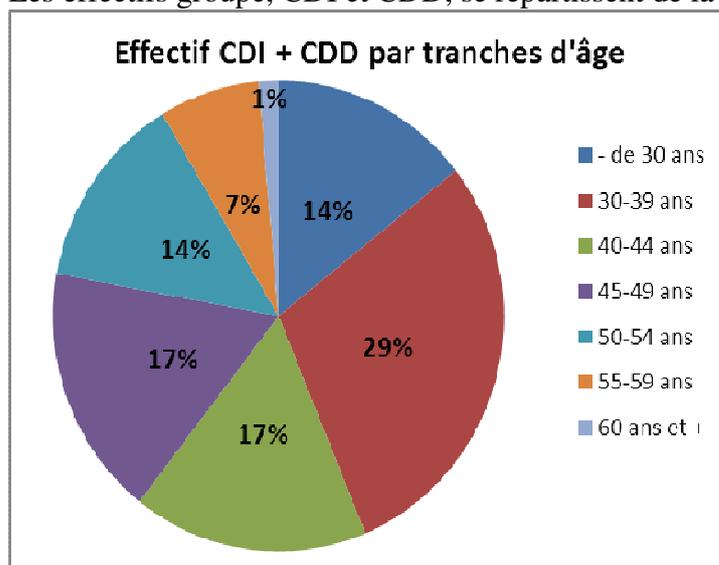
EFFECTIFS PAR CATEGORIES

La structure des effectifs par catégories est restée très stable sur les trois dernières années. Cette répartition est largement impactée par les caractéristiques françaises puisque hors France, les salariés classés dans la catégorie « cadre » ne représentent que 2,9 % des effectifs.

Catégories (EUROPE)	2011 ¹⁰	2012 ¹¹	2013
Cadres	10,0%	11,1%	11,1%
Maîtrises et Hautes Maîtrises	17,9%	17,8%	17,9%
Employés	14,8%	14,6%	14,0%
Ouvriers	57,3%	56,5%	57,0%
- dont Ouvriers roulants	22,8%	21,2%	23,0%
- dont Ouvriers sédentaires	34,4%	33,2%	32,3%
- dont Ouvriers navigants	0,0%	2,0%	1,7%

EFFECTIFS PAR TRANCHES D'AGE

Les effectifs groupe, CDI et CDD, se répartissent de la façon suivante au 31 décembre 2013 :



Le faible taux de turn-over (cf infra), associé aux tranches plus élevées de la population de la société Ebrex (69 % des effectifs de plus de 40 ans) expliquent le décalage vers le haut des effectifs par tranches d'âge.

La situation est variable selon les pays. Ainsi, au Portugal, 66% des effectifs ont moins de 40 ans, alors que cette catégorie représente 42,3 % des effectifs en France.

¹⁰ Hors CMM et Grande-Bretagne. Pour le Benelux l'effectif par catégories en 2011 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

¹¹ Pour la Belgique, l'effectif par catégories en 2012 a été reconstitué à partir des effectifs 2013.

TURN-OVER

En 2013, le turn-over¹² a été de 6,7 %. Ce taux, relativement bas, s'explique par la politique sociale conduite par l'entreprise et la conjoncture économique avec les tensions induites sur le marché du travail.

- Entrées CDI : 907 embauches ou titularisations, dont 751 en France (941 en France en 2012) ;
- Sorties CDI : 936 sorties dont 781 en France (735 en France en 2012). Ces chiffres comprennent, dans des proportions comparables à 2012, des départs en retraite ou en congé de fin d'activité - dispositif ouvert aux conducteurs répondant à des critères d'âge et d'ancienneté de conduite - (183), des ruptures conventionnelles ou des sorties de périmètre et des licenciements.

REMUNERATION

La politique de rémunération de STEF s'articule autour de trois axes :

- le salaire annuel, revu chaque année en fonction des négociations engagées dans chaque filiale,
- une partie variable, fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, tels que l'intéressement et la participation au sein de chaque filiale en France,
- des avantages tels que la garantie médico-chirurgicale et la prévoyance.

En 2013, vs. 2012, la masse salariale¹³ a augmenté de **1.1 %**, alors que l'effectif social moyen augmentait de 0,4 %¹⁴. Cet écart moyen de **0,7 point** s'explique par le résultat des négociations annuelles, l'augmentation de l'ancienneté dans le groupe et le renforcement des structures et des compétences. Mais des efforts salariaux importants ont été également consentis dans certains pays, encadrés par des renégociations nationales.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le groupe respecte les principes définis par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

L'organisation du travail est en corrélation avec l'activité. Ainsi, 17,4 % des heures travaillées sont des heures de nuit, notamment dans le transport où les livraisons doivent être faites avant l'ouverture des magasins¹⁵.

	France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Suisse	Total
Taux d'heures de nuit	19,9%	6,2%	15,2%	5,5%	18,2%	0,0%	17,4%

Il n'existe aucun travail posté.

¹² CDI, (embauches + sorties)/2/effectif au 1^{er} janvier 2013, y compris reprises et cessions, hors Ebrex.

¹³ Compte « Rémunération du Personnel », n°641 du Plan comptable général, qui inclut les salaires, congés, primes et gratifications et indemnités (hors indemnités de départ à la retraite)

¹⁴ Moyenne des effectifs fin de mois CDI et CDD, sauf pour l'Italie et la Méridionale dont le calcul est en ETP.

¹⁵ Hors Méridionale car les temps de travail sont régis par des règles et roulements spécifiques.

L'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident du travail¹⁶ est stable et s'établit à 4,9 % en 2013, contre 4,8 % en 2012. Des travaux sont menés sur la prévention des accidents du travail, dans la cadre d'un programme « Santé et Sécurité au Travail » (voir infra).

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La démarche relative à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST) représente un axe important du plan stratégique du groupe qui a mis en place des ressources dédiées et des actions structurées de formation des salariés et de sensibilisation du management.

Ainsi, en France, en 2013, la démarche SST s'est renforcée avec la création d'un réseau d'animateurs-prévention régionaux chargé de déployer les actions sur le terrain. Ces acteurs s'appuient sur des outils, tels que le modèle d'analyse des risques (DUER), un logiciel de recueil et d'analyse des faits générateurs d'accidents, et des processus d'accueil et d'intégration des collaborateurs, revus ou mis en place en 2013. De fait, le taux de fréquence avec arrêt est passé à 51,4, contre 53,3 en 2012. Le taux de gravité reste stable (2,7 points).

Dans les autres pays, les enjeux du volet Santé et Sécurité au Travail sont également au cœur des préoccupations. Il est à noter la certification OSHAS 18 001 du site de Saintes, en Belgique. Pour l'ensemble du groupe, le taux de fréquence des accidents avec arrêt s'est amélioré de près de 2,4 points, à 48,1 points. Le taux de gravité est stable à 2,4 points¹⁷. 22 maladies professionnelles ont été déclarées en 2013 (dont 19 en France), contre 23 en 2012¹⁸.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La promotion de la qualité de vie au travail recouvre l'ensemble des actions qui ont pour objet de contribuer à la performance de l'entreprise par la prise en compte et l'amélioration des conditions d'exercice des emplois.

En France, le pôle Qualité de Vie au Travail (QVT) a poursuivi ses missions en 2013 : diagnostic et prévention de facteurs de pénibilité et de risques psychosociaux, interventions d'ergonomes (aménagement de salles d'exploitation).

En Belgique, un « code du bien-être » structure les actions mises en œuvre, à partir d'un diagnostic sur les conditions de travail.

¹⁶ Dont maladies professionnelles et accidents de trajet, hors maternité/paternité ; tous les contrats sont pris en compte, sauf pour la Méridionale où les alternants (contrats aidés) sont exclus. Il s'agit du ratio : jours calendaires perdus par nombre de jours calendaires

théoriques. En Italie, le décompte est pratiqué en jours ouvrés ; les données de la société STEF Logistics Italia, intégrée en 2012, ne font pas partie de l'indicateur en 2012. Pour la Méridionale, le nombre de jours calendaire théorique est uniquement fonction des entrées-sorties.

¹⁷ Pour la Méridionale, les heures travaillées prises en compte sont les heures théoriques : pour les navigants : nombre de jours de travail théorique *1759/365 ; pour les sédentaires : nombre de jours de travail théorique*1607/365.

¹⁸ Des requalifications sont susceptibles d'intervenir dans les prochains mois suite à décisions des caisses d'Assurances Maladie.

DÉVELOPPEMENT DES HOMMES

Le groupe a choisi de privilégier la mobilité et la promotion interne pour se développer et de pourvoir, à terme, 70 % des postes de cadres et d'agents de maîtrise en interne.

RECRUTEMENT

Le recrutement est un axe majeur de la politique de ressources humaines du groupe.

La politique « Pépinière », dédiée aux jeunes diplômés, a été créée pour répondre à l'ambition de s'appuyer sur des managers mobiles et évolutifs destinés à accompagner le développement du groupe. Au 31 décembre, 215 jeunes collaborateurs suivaient un cycle d'intégration et de formation de deux ans au sein des filiales du groupe.

Pour dynamiser la politique de recrutement de jeunes collaborateurs, des partenariats sont noués avec des universités, notamment en Espagne et au Portugal.

En France, les dispositifs d'alternance sont largement utilisés : à fin 2013, les effectifs comprennent 106 apprentis et 122 contrats de professionnalisation.

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC)

Le groupe a mis en œuvre des dispositifs d'accompagnement et de gestion des carrières de ses collaborateurs. Les entretiens de développement, les bilans de compétences et les revues de postes-clés sont des éléments déterminants de cette politique. Ces outils, déployés à tous les niveaux, favorisent l'accès des collaborateurs à de nouvelles responsabilités, qu'elles soient transversales ou hiérarchiques et permettent de prévoir l'accompagnement le plus adapté.

Une bourse de l'emploi est en place. En 2013, 102 postes ont été publiés par ce biais, principalement en France, mais aussi en Italie, en Suisse et en Espagne.

Un Observatoire des métiers a été créé, en France, dans le cadre de l'accord groupe 2012. Cette instance d'information et de réflexion prospective a pour objet d'anticiper et de préparer les mutations à venir dans les activités et les métiers du groupe.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - FORMATION

Chez STEF, les outils au service du développement des compétences sont la mise en situation professionnelle, l'évaluation des compétences, la formation et l'accompagnement collectif ou individualisé.

En 2013, le nombre d'heures de formation dispensées dans le groupe est de 190 288 heures (contre 196 870 en 2012), soit **13,4** heures par collaborateur¹⁹.

Les axes stratégiques sont :

- les formations favorisant l'employabilité du personnel, notamment des ouvriers et des employés et visant le maintien ou l'évolution de leur savoir-faire métier ;
- le renforcement de la culture managériale et des compétences techniques des managers ;
- la professionnalisation de la politique de tutorat ;
- les formations à la Santé et la Sécurité au Travail (SST).

¹⁹ Nombre d'heures de formation rapporté à l'effectif moyen mensuel CDI + CDD

MAITRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

La formation portant sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul et technique d'apprentissage) s'adresse aux salariés souhaitant consolider les bases de connaissance pour évoluer dans leur fonction. En France, à date, plus de 8 000 heures de formation ont été dispensées. Plus de 600 salariés sont en cours de formation et 70 sites se sont lancés dans la démarche. L'objectif est d'accompagner ensuite les volontaires dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces actions sont progressivement déployées en Europe.

INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

En France, les modules de formation métiers ont été réécrits selon une démarche spécifique, dite « Compétences », qui propose une formation ciblée sur la compétence à acquérir en situation de travail. Les formations sont modulables pour s'adapter aux besoins de chaque salarié. Par ailleurs, en 2013, STEF s'est doté d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour permettre aux collaborateurs de se former, de façon ciblée, sur les sujets de leur choix. Elle est conçue pour favoriser une mémorisation optimale.

INSTITUT DES METIERS DU FROID (IMF)

L'Institut des Métiers du Froid est l'organisme de formation du groupe dédié à la transmission en interne des compétences métiers et de la connaissance des applicatifs. L'IMF compte plus de 130 formateurs permanents ou occasionnels, agréés et labellisés. En 2013, l'IMF a accueilli près de **4000** stagiaires et dispensé **43.026** heures de formation. Les formateurs interviennent également en Europe.

En France (hors Méridionale), au total, 140 845 heures de formation²⁰ ont été dispensées en 2013, soit une moyenne de **12,6** heures par collaborateur.

RELATIONS SOCIALES

Chez STEF, la permanence du dialogue représente le socle des relations sociales.

Les instances légales - délégués du personnel, comités d'entreprise et CHSCT - sont présentes dans les filiales et établissements du groupe, suivant la réglementation propre à chaque pays.

A des niveaux supérieurs de l'organisation, des instances supra-légales - coordonnateurs syndicaux et comités de réseau, transport et logistique - complètent les dispositifs légaux que sont le Comité d'entreprise européen et le Comité de groupe. Ce dispositif favorise un dialogue riche à chaque niveau pertinent de l'organisation.

Dans cet esprit, pour prendre en compte l'évolution du périmètre du groupe et de ses pratiques, des avenants à la constitution du Comité de groupe et à l'accord de droit syndical ont été signés en 2013.

Par ailleurs, le troisième accord portant sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de Handicap et un accord-cadre portant sur l'égalité entre les Hommes et les Femmes ont été signés en 2013.

En Espagne, dans un contexte de négociations tendues au plan national, le maintien d'un dialogue social interne a favorisé la signature d'accords sur les conditions et le temps de travail, permettant d'éclaircir et de sécuriser le cadre juridique applicable aux salariés.

²⁰ y compris les heures de droit individuel à la formation (DIF).

DIVERSITE ET EGALITE PROFESSIONNELLE

Le Groupe considère les principes de non-discrimination dans les conditions d'accès à l'emploi, d'exercice des emplois et de traitement de ses salariés, comme un élément fondamental de sa politique de ressources humaines. STEF s'engage en affirmant que la diversité est source de richesse, d'efficacité et fait partie de sa responsabilité sociétale. Le principe de non-discrimination s'applique dans tous les pays.

En France, une équipe dédiée, la Mission Handicap et Diversité, est en charge de ces missions. Dans les autres pays, la Direction des Ressources humaines est garante du respect de ces principes intangibles.

HANDICAP

STEF a poursuivi sa politique volontariste d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle des salariés reconnus travailleurs handicapés en renouvelant, pour la seconde fois, son accord triennal avec les organisations syndicales. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap est passé, en sept ans, de 2,78% à **4,47%** en France (hors Méridionale).

L'intégration de salariés en situation de handicap est mesurable dans les pays d'implantation de STEF dans lesquels une législation spécifique existe (Espagne, France, Italie). Pour le périmètre concerné, Méridionale comprise, le taux d'emploi atteint **4,16 %** au 31 décembre 2013.

L'année a été marquée par le lancement d'un dispositif propre à STEF, intitulé « Journées Découverte Métiers » qui permet aux salariés en situation de handicap de découvrir un autre métier de leur choix au sein du groupe et de bénéficier, le cas échéant, d'un accompagnement spécifique pour y accéder. Ce dispositif a concerné 75 salariés en 2013.

Dans les filiales européennes, des partenariats se développent avec des associations d'insertion de personnes avec un handicap (activités de sous-traitance en Espagne, à Madrid et à Bilbao - activité de co-packing, en Belgique).

SENIORS

En France, des mesures spécifiques adaptées aux seniors ont été prises pour les accompagner dans leur gestion de carrière : entretien de seconde partie de carrière pour les salariés de plus de 45 ans, formations spécifiques pour « dynamiser sa seconde partie de carrière » ou « anticiper sa cessation d'activité ».

EGALITE PROFESSIONNELLE H/F

En France, un accord-cadre sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, signé en mars 2013, prévoit la négociation d'un accord par filiale ou l'élaboration d'un plan d'action basé sur un rapport de situation comparée hommes / femmes, établi par filiale.

Il est à noter que le prix de "Femme manager de l'année" a été décerné au commandant Emmanuelle Jarnot (La Méridionale), par *Méridien Mag*, sous l'égide du groupe La Tribune.

ACTIONNARIAT SALARIE

Les salariés du groupe STEF possèdent une participation dans le capital de la société par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise dédié qui détient plus de 16% du capital de STEF. Ce dispositif est indissociable de la culture d'entreprise du groupe et le maintien d'un haut niveau d'actionnariat salarié est considéré comme un facteur déterminant de cohésion sociale. Le groupe accompagne l'investissement de ses salariés par un mécanisme d'abondement attractif. 63% des salariés en France sont aujourd'hui actionnaires du FCPE STEF.

En 2013, à l'occasion de l'anniversaire des vingt ans de son actionnariat salarié, STEF s'est vu remettre le Prix de l'évolution de l'Actionnariat salarié en France et à l'international par la Fédération de l'Actionnariat Salarié, ainsi que le Trophée Pures, premier prix dans la catégorie « Initiative sociale et sociétale », par l'un de ses clients.

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

STEF a l'obligation, inhérente à ses activités, de garantir le respect de la chaîne du froid et celui de la traçabilité des produits qui lui sont confiés.

Pour répondre à ces exigences, STEF déploie sur ses sites :

- des systèmes de mesure et d'enregistrement de température pendant les périodes d'exploitation (véhicules et immobilier),
- des systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation, permettant de générer des alertes en cas de dépassement de température et un suivi en temps réel des évolutions,
- des systèmes d'information qui assurent la traçabilité des marchandises confiées et qui permettraient de répondre à toute demande d'identification et de localisation.

Pour cela, STEF a mis en place un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) sur chaque site en France, qui s'accompagne de la nomination d'un responsable par site et d'audits de conformité. Tous les sites en France disposent d'un agrément sanitaire, la démarche est systématiquement engagée pour ceux qui sont intégrés en cours d'année. La démarche d'agrément sanitaire a été réalisée pour les sites de STEF Transport, alors même que celle-ci n'est pas formellement requise. Par ailleurs, en France, les Réseaux Transport et Logistique se sont engagés dans une démarche de certification ISO 9001.

MECENAT

Fort de la densité de ses implantations sur le territoire, STEF privilégie les actions de mécénat et de coopération avec des partenaires régionaux, qui lui permettent de déployer des actions de proximité et qui sont porteuses, dans le même temps, des valeurs d'engagement du groupe.

Les actions de mécénat en faveur d'associations sportives sont l'occasion de partager avec les collaborateurs de l'entreprise les valeurs de solidarité et de persévérance qui caractérisent le groupe. Ainsi, STEF apporte son soutien à l'association « Sport dans la ville », au travers des initiatives " Job dans la Ville", en région lyonnaise et "Nos Quartiers ont du Talent", en région parisienne. Ces associations ont, notamment, pour objectif d'aider des jeunes en difficulté à s'orienter scolairement ou à s'insérer professionnellement dans le monde de l'entreprise.

STEF soutient l'Equipe de France paralympique. Ce partenariat illustre l'engagement de STEF dans l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

En 2013, STEF a renouvelé ses engagements en matière de partage de compétences, notamment par la transmission de son savoir-faire en logistique pour des associations à but non lucratif.

En Espagne, STEF Iberia a noué un partenariat avec l'Association des fabricants et distributeurs (AECOC) afin de collecter des denrées vers les entrepôts de la banque alimentaire espagnole. 1500 tonnes ont été acheminées pour cette mission dont l'enjeu est la lutte contre le gaspillage alimentaire et contre la production de déchets.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

STEF veille à maintenir des liens étroits avec les organismes et syndicats professionnels représentatifs de la profession (Association Française du Froid, Institut International du Froid, TLF, Transfigoroute, UNTF, USNEF, ECSLA). En tant que spécialiste de la température dirigée en Europe, STEF participe à des travaux et réflexions sur des projets d'évolution réglementaire (Club Demeter, Observatoire Environnement Energie et Transport).

Le groupe entretient également des relations au niveau régional (partenariats avec des universités) et en Europe, notamment, en Espagne, au Portugal et en Belgique (journées portes ouvertes pour des étudiants, des personnes handicapées ou en situation de réinsertion).

La Méridionale a été partenaire de « Marseille-Provence 2013 » : capitale européenne de la culture 2013.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Lors de ses projets de constructions de type ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), nécessitant une autorisation préfectorale d'exploiter, STEF respecte les dispositions relatives aux études d'impact en matière de biodiversité, y compris les prescriptions relatives à la préservation des zones humides.

Dans le Maritime, La Méridionale a équipé sa flotte du système de partage des observations destiné à repérer les cétacés dans un espace maritime méditerranéen protégé (système REPCET). 60 marins de La Méridionale ont été formés à l'observation et à la reconnaissance des mammifères marins. Ses trois navires ont effectué 154 observations, mises à disposition des scientifiques.

RISQUES DU GROUPE

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs, hormis ceux présentés.

RISQUES LIES AUX ACTIVITES DU GROUPE

Risque macro-économiques liés à la conjoncture de certaines zones géographiques

La situation économique dans les pays d'implantation que sont l'Italie, l'Espagne et le Portugal pourrait se traduire par une baisse de chiffre d'affaires et de rentabilité des filiales concernées. Afin de limiter son exposition à ces risques macro-économiques, STEF oriente sa stratégie sur la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les deux principaux pôles d'activité, le transport et la logistique, d'autre part, la diversification de son portefeuille de clients entre les grands comptes et le mid-market.

Risque de destruction des outils d'exploitation

L'activité du groupe est centrée sur les denrées périssables et les produits à contrainte de température et de date. Il est donc exposé au risque de destruction des outils d'exploitation et à celui de la rupture de la chaîne du froid, avec leurs conséquences sur les marchandises confiées.

Pour pallier ces risques et réduire les conséquences dommageables d'une problématique de cette nature, l'organisation du groupe et le maillage territorial de ses implantations lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation.

Ainsi, les conséquences d'un risque incendie paraissent limitées à l'échelle du groupe, le nombre d'entrepôts et de plates-formes exploités lui permettrait de transférer rapidement les flux affectés par l'incident vers un autre site.

La Direction d'exploitation a pour mission permanente de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en dépit des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

Risque de rupture de la chaîne du froid

S'agissant du risque lié à la rupture de la chaîne du froid, les outils immobiliers sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation. L'objectif est de réduire au maximum les risques de destruction d'un bâtiment ou d'endommagement des marchandises confiées par suite du déclenchement d'un incendie.

Pour ces problématiques, STEF a mis en place un programme de maintenance et investit chaque année dans la mise en sécurité de ses sites, de façon à prévenir tout incident et à réduire au maximum les risques de survenance d'un sinistre et pour en minimiser la portée, s'il venait à se produire. En 2013, le groupe a renforcé son organisation pour se doter d'un ingénieur préventionniste dont la mission est de mettre en place, en coordination avec la Direction technique immobilier, une politique harmonisée de prévention à l'échelle du groupe et des outils d'évaluation et de suivi.

Le groupe a mis en place des procédures de sécurisation et de contrôle de la chaîne du froid.

Risque sanitaire

Le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) de STEF décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis à vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le PMS s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne dite du « Paquet Hygiène ». En application de cette réglementation, STEF a mis en place au travers de son PMS des mesures de maîtrise de ce risque : Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH), des procédures basées sur l'HACCP (système d'identification, d'évaluation et de maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ainsi que des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes.

Risque informatique

Du fait de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent en permanence et à leur nécessaire sécurisation, le groupe considère la sauvegarde et la sécurité des données comme une priorité. C'est pourquoi, un pôle d'expertise dédié aux systèmes d'information est présent dans l'organisation, STEF Information et Technologies. La sécurisation des données, leur restauration rapide en cas d'incident affectant les unités centrales et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental de la relation avec les clients.

Assurances et couverture des risques

Le groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du groupe aux conséquences d'un important sinistre.

Délégation de service public pour la desserte de la Corse

La Méridionale a signé en septembre 2013 avec la Collectivité Territoriale de Corse et son établissement public, l'Office des Transports de la Corse, une convention de Délégation de Service Public (DSP), d'une durée de dix ans, relative à la desserte, fret et passagers, de la Corse, via le port de Marseille. Cette délégation est exercée dans le cadre d'un partenariat conjoint, mais non solidaire avec la SNCM.

La DSP contient des dispositions spécifiques en cas de redressement judiciaire d'un co-déléataire, permettant d'assurer la continuité de la desserte territoriale pendant une période donnée. La défaillance d'un partenaire est sans effets immédiats sur la situation du co-déléataire restant qui continue de remplir ses propres obligations au titre de la convention.

RISQUES DE MARCHE

RISQUE DE LIQUIDITE

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF dispose, au 31 décembre 2013, de 20 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 268 M€. Elles sont utilisées à hauteur de 152 millions au 31 décembre 2013. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 37 M€, utilisés à hauteur de 18 M€ au 31 Décembre 2013 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 84 M€, dont 46 utilisées au 31 décembre 2013. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère, via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 Décembre 2013, 42% de la dette financière brute du Groupe est assortie de covenants financiers. A cette date, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'endettement financier consolidé du Groupe est majoritairement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement des immobilisations. Au 31 décembre 2013, la part de la dette à taux variable représentait 55% de la dette financière brute du groupe. Le détail de l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts est présenté dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'objectif du groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers. Cette politique de couverture doit permettre à terme d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

RISQUE DE CREDIT CLIENTS

La politique de dépréciation des créances clients chez STEF est la suivante : les créances considérées comme douteuses, selon une approche juridique ou financière, sont dépréciées pour la totalité du montant jugé non recouvrable. Les créances jugées litigieuses ou incertaines et en particulier, toutes les créances âgées de plus de 6 mois, qui n'entrent pas dans la catégorie précédente, font l'objet d'une dépréciation de la totalité de leur montant hors taxes.

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'un partenaire notoire, concernant les activités de transport routier et maritime en France et la totalité des activités des pays Européens.

Par ailleurs, pour le transport, le mécanisme de « l'action directe » (loi Gayssot) du transporteur à l'égard de l'expéditeur et/ou du destinataire final de la marchandise permet de réduire considérablement le risque de non recouvrement des créances commerciales.

Enfin, aucun client ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux ait des effets significatifs sur les résultats du groupe.

RISQUE DE CHANGE

Les flux en devises hors Euro restent relativement équilibrés avec la zone Euro et ne créent donc pas de position de change à risque.

RISQUE SUR LE GAZOLE

En tant que consommateur important de gazole pour ses activités, STEF est exposé aux variations du prix de ce carburant. En France, un dispositif réglementaire permet de répercuter, en pied de facture, les variations de prix du gazole aux clients, limitant ainsi très fortement l'exposition résiduelle à ce risque. Aussi, la mise en place d'instruments de couverture sur ce produit n'est pas privilégiée à ce stade.

PROCEDURES, CONTROLES FISCAUX ET LITIGES

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe. L'évaluation des provisions constituées en date d'arrêté des comptes est jugée pertinente par la Société.

COMPTES CONSOLIDÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Après un premier semestre difficile marqué par un ralentissement de l'activité, le groupe a progressivement retrouvé le chemin de la croissance et termine l'année 2013 avec une augmentation de 5,2% du chiffre d'affaires dont 1,1% à périmètre comparable.

(En M€)

Chiffre d'affaires annuel	2013	2012	Variation	Variation à périmètre comparable
Activités du groupe	2 275	2 212	2,9%	1,0%
Ventes réalisées pour compte de tiers*	358	290	23,3%	1,8%
Chiffre d'affaires total du groupe	2 633	2 502	5,2%	1,1%

*Les ventes réalisées pour compte de tiers représentent le chiffre d'affaires de négoce réalisé pour les clients de la logistique de restauration et trouvent leur contrepartie en « achat de marchandises ».

Le chiffre d'affaires est principalement marqué par l'accélération du développement des activités de logistique restauration en France (+97 M€, dont +77M€ pour compte de tiers) et l'acquisition d'Ebrex au dernier trimestre (+32,8 M€).

(En M€)

Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2013	2012	2013	2012
▪ Transport France	1 161	1 133	58,7	67,8
▪ Logistique France	465	437	21,1	18,9
▪ International	513	506	17,7	12,8
▪ Maritime	108	108	1,7	-2,7
▪ Autres activités	386	318	-1,8	-0,5
▪ Total	2 633	2 502	97,4	96,3

TRANSPORT FRANCE

Le réseau de transport a élargi son maillage géographique avec la reprise des transports Gringore en Normandie et l'acquisition de la société Ebrex, en octobre 2013.

L'année 2013 a été marquée par une accélération du phénomène de massification. Dans ce contexte, la hausse des volumes de produits transportés (+2,0% sur l'année) n'a pas suffi à compenser la baisse de l'euro/tonne.

Par ailleurs, les cessions de sites (Nantes, Orléans) ont généré des plus-values moins importantes qu'en 2012 (2M€, contre 5M€). Le résultat opérationnel est en baisse, malgré l'apport du CICE.

LOGISTIQUE FRANCE

L'année a été marquée par le fort développement de l'activité logistique RHD tant par l'intégration de nouveaux dossiers que par l'effet de la croissance externe (acquisition de KLS fin 2012 et apport du dossier Quick avec Ebrex, fin 2013). Le dispositif immobilier du groupe ayant été rapidement saturé par cette percée sur un nouveau marché, l'activité a été déficitaire en 2013. La logistique pour la GMS a souffert d'une baisse de chiffre d'affaires de 1,9%, en raison de l'atonie

des volumes de ventes et sa rentabilité a baissé. En revanche, l'activité logistique pour les industriels de l'agro-alimentaire (frais, surgelé, thermosensible) a progressé et la marge d'exploitation s'est améliorée. Le résultat opérationnel est globalement en progression, mais bénéficie d'un produit d'indemnisation des assurances de 7 M€ relatif à un sinistre intervenu en 2012 à Corbas (il comprenait des plus-values de cessions immobilières pour 4,5 M€ en 2012).

INTERNATIONAL

Les activités européennes ont bénéficié d'une légère amélioration de l'environnement économique à partir du 2ème trimestre et de la bonne dynamique des flux internationaux en Europe. Grâce à un développement très ciblé sur les clients de taille moyenne et à l'activité de transport en réseau, le résultat opérationnel de toutes les filiales internationales est en progression. Le redressement de l'Italie se confirme comme le démontre la progression du résultat opérationnel qui passe de 1,0 à 3,9 M€.

MARITIME

L'activité maritime termine l'année avec un nouveau recul d'activité sur le fret (-3,9% de baisse des volumes de marchandises, après une baisse de -4,3% en 2012), compensée par une hausse de l'activité passagers transportés (+3,1%).

L'amélioration opérationnelle tient à la bonne tenue de l'activité passagers, à la baisse du coût de possession de navires et au frètement du Scandola sur toute l'année.

RESULTATS

	2013	2012*	Variation
	M€	M€	En %
Chiffre d'affaires	2 633	2 502	+5,2
Bénéfice opérationnel	97,4	96,3	+1,1
Résultat financier	(13,7)	(13,8)	
Résultat avant impôt	83,6	82,5	+1,3
Charge d'impôt	(25,2)	(28,7)	
Part des sociétés en équivalence	+ 1,8	+ 1,4	
Résultat net	60,2	55,2	+9,0
- dont part du Groupe	60,2	55,3	+8,7
- dont intérêts minoritaires	0,1	-0,1	

* L'application au 1^{er} janvier 2013 de la révision de la norme IA 19 (Avantages au personnel) a entraîné un retraitement du comparatif 2012 pour un impact de 0,2 M€ sur le résultat.

Le résultat opérationnel du groupe a bénéficié de produits exceptionnels dans l'activité immobilière pour un montant global de 10 M€ (indemnisation du sinistre de Corbas et plus-values de cession) et, pour les activités françaises, de la mise en place du CICE qui a représenté 11,7 M€. Grâce aux activités européennes et au vaste plan d'économies lancé à la fin du premier semestre, le résultat opérationnel a marqué une légère progression, à 97,4 M€ (soit +1,1% par rapport à 2012).

La marge opérationnelle est passée de 4,4% à 4,3% du chiffre d'affaires (hors activité négoce pour compte de tiers).

La charge financière du groupe est restée stable par rapport à 2012, l'augmentation de la part de dette à taux fixe et le remplacement de l'emprunt obligataire par des lignes de crédit plus chères ayant effacé l'effet positif de la baisse des taux d'intérêts.

La charge d'impôts a sensiblement diminué (30,2% du résultat imposable, contre 34,8% en 2012) grâce au CICE (produit non imposable) et à l'augmentation de la part du résultat imposable réalisée hors de France, où le groupe est soumis à un taux d'IS inférieur à celui connu en France (38%, suite à la hausse de la contribution exceptionnelle d'IS).

La contribution des sociétés mises en équivalence a augmenté pour s'établir à 1,8 M€ contre 1,4 M€ en 2012, grâce à la forte amélioration du résultat du groupe Transcosatal, spécialisé dans le transport de fruit et légumes et dans lequel le groupe détient 33,3% du capital.

Le groupe a significativement investi en 2013, tant dans son patrimoine immobilier (construction de nouveaux sites et extension de sites existants) que dans des opérations d'acquisition. En effet, les investissements au titre de la croissance externe s'élèvent à 47 M€, dont l'essentiel (38,2 M€), concerne la reprise d'immobiliers associés :

- 28 M€ relatifs à l'acquisition de 12 plates-formes frigorifiques dont Ebrex était locataire,
- 8,1 M€ pour l'acquisition d'entrepôts dans des opérations d'externalisation logistique de clients (Suisse alémanique et Espagne),
- 2,1 M€ pour l'acquisition d'une plateforme frigorifique en Basse Normandie (Gringore).

Ce programme d'investissement important, couplé à une variation négative du besoin en fonds de roulement, fin 2013 (hausse des créances d'IS avec le CICE, remboursé en juin 2014, baisse des dettes sociales liées à la diminution de la participation en France et hausse des stocks associés au développement de l'activité logistique RHD), explique la hausse de la dette nette qui passe de 419 M€ à 461 M€ fin 2013.

Le renforcement continu des fonds propres du groupe permet, cependant, une nouvelle baisse du taux d'endettement à 1,08 contre 1,10 à fin 2012.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

La société STEF, holding pure, regroupe les directions fonctionnelles groupe et détient des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, constitué de locations et de prestations essentiellement internes au groupe, s'établit à 11,9 M€, contre 10,9 M€ en 2012. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits, représentent 32,3 M€, à comparer à 30,7 M€ pour 2012. Il s'agit principalement des frais de groupe facturés à l'ensemble des filiales.

Les produits financiers, essentiellement composés de revenus de participations, représentent 37,1 M€ contre 30,3 M€ en 2012, en raison de la hausse des dividendes versés par les filiales du groupe. Les produits et charges financières assimilés représentent un produit net de 1,8 M€ contre 1,4 M€ en 2012. Cette variation se justifie principalement par la baisse des taux d'intérêts constatée sur l'ensemble de l'année.

Les charges financières prennent en compte une provision de 5M€ pour engagement financier lié au financement du navire Piana. Au total, l'amélioration du résultat financier est de 6,5 M€.

Le résultat exceptionnel est une charge nette de 3 M€, contre un produit de 0,4 M€ en 2012. Il s'agit essentiellement de la moins-value de 3,1 M€ relative à l'annulation des BSAAR acquis par STEF dans le cadre de l'échange des bons contre des actions STEF auto-détenues.

En 2013, la société constate une économie d'impôt de 6,2 M€ (STEF est tête de groupe fiscal), contre 0,9 M€ au titre de 2012. En effet, le régime de l'intégration fiscale prévu par l'article 223 A du CGI permet notamment, du fait du principe de compensation entre les différents résultats des sociétés du groupe, d'obtenir un produit d'impôt.

Au final, le résultat net de la maison mère est bénéficiaire de 29,5 M€, contre 20,8 M€ en 2012.

Proposition d'affectation :

Résultat de l'exercice	29 457 162 €
Report à nouveau	<u>56 311 437 €</u>

formant un total disponible de 85 768 599 €

Qui sera affecté de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 1,50 € par action,

soit une distribution globale de 20 273 474 €

Au report à nouveau à hauteur de 65 495 125 €

Si la société détenait certaines de ses propres actions lors de la mise en paiement du dividende, la somme correspondant au montant du dividende qui ne serait pas versée au titre de ces actions, serait affectée au compte de report à nouveau.

La mise en paiement du dividende aura lieu à partir du jeudi 22 mai 2014.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action (a)
2010	13 515 649	1,25
2011	13 515 649	1,38
2012	13 515 649	1,45

(a) Distribution intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40 %.

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du CGI. Par ailleurs, la Société n'a pas enregistré de charges visées à l'article 39-4 du même code.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices de STEF figure en annexe aux comptes sociaux.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Deux conventions réglementées ont été requalifiées de courantes par le Conseil d'administration en 2013, au motif qu'elles entrent dans la conduite habituelle des affaires du groupe (prestations de direction générale et administratives facturées à Stim D'Orbigny, redevances de maintenance informatique avec STEF IT). Les conventions réglementées sont relatées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2013, les projets innovants représentent une enveloppe de 167 K€. Ils concernent la politique de développement durable du Groupe (fluide frigorigène pour la climatisation mobile des véhicules, systèmes pour réduire la consommation d'énergie destinée au fonctionnement des plateformes).

ECHEANCIER FOURNISSEURS DE STEF PAR DATE D'ECHEANCE (EN €)

Solde Fournisseurs	Total	dont échéance			
		échéue	de 1 à 31 jours	de 32 à 61 jours	au-delà
31.12.2013	12.429.459	5.261.652	6.949.144	218.663	0
31.12.2012	6 719 067	1 884 844	4 724 798	109 425	0

EVOLUTION DU PERIMETRE - PRISES DE PARTICIPATION REALISEES EN 2013

Acquisitions, créations, cessions :

- acquisition de 100 % du capital d'Ebrex France et de sa filiale Ebrex Logistique France, renommée STEF Logistique Salon de Provence,
- acquisition de 100 % du capital des SCI Fresh 6 (anciennement Actixia) et Fresh 7 (anciennement Actibrex).

Le détail des filiales et participations figure en annexe aux comptes consolidés.

GOVERNANCE DU GROUPE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées. Le choix de ce mode de gouvernance est apparu comme pertinent, compte tenu de l'évolution des activités du groupe, notamment au niveau européen et de sa structure opérationnelle décentralisée.

La Présidence de STEF est assurée par M. Francis Lemor. La Direction Générale est confiée à M. Jean-Pierre Sancier. Trois Directeurs généraux complètent cette organisation :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing,
- M. Bruno Duquenne, en charge des activités européennes,
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

En août 2013, la Société a opté pour le code de gouvernance Middledext, en remplacement du Code Afep-Medef. Le Conseil d'administration a jugé que le code Middledext proposait des principes de gouvernance mieux adaptés à la taille et à la structure de capital de STEF.

MODIFICATIONS INTERVENUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Christian Guilbert s'est retiré du Conseil d'administration.

Mme. Estelle Hensgen-Stoller a été nommée administrateur, représentant les salariés actionnaires, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 15 mai 2013, en remplacement de M. Thénault.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

M. Francis Lemor, Président du Conseil d'administration, administrateur depuis 1983 :

Président du conseil d'administration de Société Immostef
Président de la société UEF, Administrateur d'Atlantique Management
Administrateur de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN)
Administrateur de STEF Iberia (Espagne)
Administrateur de STEF Suisse

M. Gilles Bouthillier, administrateur depuis 1997

Administrateur de Worms Services Maritimes

M. Alain Bréau, Administrateur depuis 2004

Président de Superga Invest et de SST, Administrateur de Superga Lux, Gérant de la SCI du 4, rue du Hoguet, Représentant permanent de Superga Invest chez Manifesto.

M. Jean-Charles Fromage, administrateur depuis 2005 :

Administrateur d'Atlantique Management et de Compagnie Méridionale de Navigation (CMN),

Président du Conseil d'administration de STEF Iberia (Espagne), Gérant de Stef Portugal-Logistica e Transporte LDA,

Président du Conseil d'administration de STEF Italia S.P.A., STEF Italia Holding S.R.L. et de STEF Logistics Italia Srl, administrateur de Stef International Italia S.P.A. (Italie)

Représentant permanent de STEF Transport au Conseil d'administration de Froid Combi et de Transcosatal Développement,

Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de Société Immostef, administrateur de STEF Suisse,

M. Eric Giully, administrateur depuis 1992

Président de Clai SAS, Administrateur de Socoma.

M. Emmanuel Hau, administrateur depuis 2007

Administrateur de Aedian SA.

Mme. Estelle Hensgen-Stoller, administratrice depuis 2013

M. Bernard Jolivet, Vice-président de STEF, administrateur depuis 1996 :

Président Directeur Général d'Atlantique Management

Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de STEF Logistique Plouenan

M. Robert de Lambilly, administrateur depuis 2007

Président de STIM d'Orbigny, Président du Conseil d'administration de Compagnie Méridionale de Navigation (CMN).

Mme. Murielle Lemoine, administratrice depuis 2011

Président de Carthera, administrateur d'Immostef.

M. Dominique Nouvellet, administrateur depuis 2003

Président de Siparex Associés et de Sigefi Services, administrateur de l'ANSA, de Tuninvest Finance Group (Tunisie), de Morocco Capital Invest (Maroc) et de Beltone Financial (Luxembourg).

M. Xavier Ogier du Terrail, administrateur depuis 2001

Président de Financière de l'Aven SAS

Allianz Vie, représentée par M. Peter Etzenbach, administrateur depuis 1997

M. Peter Etzenbach exerce des mandats dans des sociétés membres du groupe Allianz Vie.

Atlantique Management, représentée par M. François de Cosnac, administrateur depuis 2010

M. François de Cosnac est administrateur d'Immostef, Directeur Général d'UEF, représentant légal de la société UEF, Président de la société Européenne de Logistique du Froid et représentant permanent de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management, Président du Directoire de Gerignac SA, Président de Géribourg, Gérant de FDC Conseil Patrimoine, Vice-Président du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée.

Le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens des critères du code Middlednext. Il s'agit de Mme Lemoine, MM. Bouthillier, Bréau, Giully, Hau et du Terrail.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE

M. Jean-Pierre SANCIER, Directeur général

Président de STEF Transport, Président Directeur-Général de STEF Logistique Plouenan (jusqu'au 26 juin 2013), Directeur Général de SLR (jusqu'au 15 mars 2013), Directeur Général de STEF Logistique Tours (jusqu'au 27 mars 2013)

Administrateur de STEF Italia Holding, de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L

Administrateur de STEF Iberia (Espagne) et de TFE Transport A.G. (Bâle).

M. Serge CAPITAINE, Directeur général délégué

Administrateur de TFE International Limited (G.B.).

M. Bruno DUQUENNE, Directeur général délégué

Administrateur d'Immostef

Directeur Général Délégué de STEF Transport

Administrateur et Vice-Président de STEF Suisse SA (Suisse)

Administrateur de Olano Caudete Logistica S.L., de STEF Los Olivos et de STEF Iberia (Espagne)

Gérant de STEF Portugal-Logistica e Transporte, Lda (Portugal)

Président du Conseil d'administration de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique)

Administrateur de STEF International Italia S.P.A., de STEF Italia Holding S.L.R., de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L (Italie).

M. Stanislas LEMOR, Directeur général délégué

Administrateur de STEF Transport Saintes et de STEF Logistics Saintes (Belgique)

Administrateur de STEF Italia Holding, de STEF Italia S.P.A. et de STEF Logistics Italia S.R.L., de STEF International Italia S.P.A (Italie)

Administrateur de STEF Iberia (Espagne)

Représentant permanent de STEF Logistique au Conseil d'administration de GEFA, administrateur d'UEF.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et celle des Directeurs généraux délégués sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations des mandataires sociaux. Ce comité, composé de Mme. Lemoine et de MM. Bouthillier et Etzenbach, se détermine chaque année en fonction des performances globales du groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Mme. Estelle Hensgen Stoller, Directrice commerciale Logistique France, est rémunérée dans le cadre de son contrat de travail. Il en était de même pour M. Dominique Thénault, lequel a pris sa retraite en mars 2013.

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale a été fixée à 75.000 € par l'Assemblée générale des actionnaires. Une quote-part supplémentaire 12 000 € est réservée aux administrateurs, membres du Comité d'audit.

REMUNERATIONS, NETTES DE PRELEVEMENTS SOCIAUX, VERSEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX :

En euros	Jetons de présence	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature
	2013	2013	2013 (1)	2013 (2)	2013
<u>Administrateurs, Membres des organes de direction</u>					
Francis Lemor - Président du Conseil d'administration	11 248	188 575	167 610		5 016
Bernard Jolivet - Vice-président	6 081		95 569	55 000	
<u>Administrateurs</u>					
Gilles Bouthillier	6 081				
Alain Bréau	5 068				
Jean-Charles Fromage	12 778		91 020	138 738	
Eric Giully	2 027				
Christian Guilbert					
Emmanuel Hau	10 081				
Estelle Hensgen Stoller	4 054	50 173	4 507		2 546
Robert de Lambilly	7 748	86 587	81 743		
Murielle Lemoine	8 568				
Dominique Nouvellet	9 068				
Xavier Ogier du Terrail	10 081				
Dominique Thénault	2 027	27 511	18 554		661
Allianz Vie représentée par Pier Riches, puis par Peter Etzenbach	3 040				
Atlantique Management représentée par François de Cosnac	9 581				
<u>Direction générale</u>					
Jean-Pierre Sancier - Directeur Général		240 129	117 362		6 449
Serge Capitaine - Directeur Général Délégué		203 795	99 168		4 392
Bruno Duquenne - Directeur Général Délégué	3 500	202 410	90 167		3 492
Stanislas Lemor - Directeur Général Délégué		165 239	72 540		2 799

(1) versée en 2013 au titre de l'exercice 2012. Ces rémunérations variables sont fixées en fonction des performances globales du Groupe STEF et d'éléments objectifs de comparaison.

(2) le Conseil d'administration a alloué à MM. B. Jolivet et J.C. Fromage une rémunération exceptionnelle au titre des missions de conseil qui leur ont été confiées à compter du 1^{er} juillet 2012 et qui sont détaillées ci-dessous.

Les contrats de travail de MM. J.P. Sancier, S. Capitaine, B. Duquenne et S. Lemor contiennent des dispositions relatives aux indemnités à leur verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. Conformément à la loi, les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Deux conventions ont été conclues avec MM. B. Jolivet et J.C. Fromage :

M. B. Jolivet a pour mission de conseiller le Président et d'assurer, le cas échéant, la présidence du Conseil d'administration en cas d'empêchement du Président. Il peut se voir confier des missions de représentation des intérêts du groupe auprès des administrations, des pouvoirs publics et des instances professionnelles.

M. J.C. Fromage assure la présidence des filiales espagnoles, portugaises et italiennes et assiste le groupe dans les opérations de croissance externe et dans la recherche de nouveaux marchés.

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Au 31 décembre 2013, le capital social s'élève à 13 515 649 €, composé de 13 515 649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Il n'a subi aucune variation au cours de l'exercice.

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DECEMBRE 2013

9 438 196 actions bénéficiaient d'un droit de vote double en vertu des dispositions de l'article 19 des statuts de la Société.

	Actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables (*)	% droits de vote exerçables
Atlantique Management (1)	3 998 697	29,59%	7 959 265	34,68%	7 959 265	35,55%
FCPE STEF (2)	2 211 813	16,36%	4 353 640	18,97%	4 353 640	19,44%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) (1)	1 221 239	9,04%	2 437 841	10,62%	2 437 841	10,89%
Union Economique et Financière (UEF) (3)	950 459	7,03%	1 896 081	8,26%	1 896 081	8,47%
Société Européenne de logistique du Froid (4)	737 809	5,46%	1 471 371	6,41%	1 471 371	6,57%
M. Francis Lemor (5)	63 787	0,47%	127 319	0,55%	127 319	0,57%
Sous/total – action de concert	9 183 804	67,95%	18 245 517	79,49%	18 245 517	81,49%
Bestinvest	1 874 691	13,87%	1 874 691	8,17%	1 874 691	8,37%
Auto-détention	564 041	4,17%	564 041	2,46%	0	0,00%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	1 893 113	14,01%	2 269 596	9,88%	2 269 596	10,14%
Total	13 515 649	100,00%	22 953 845	100,00%	22 389 804	100,00%

(*) Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

(1) SA contrôlées par des dirigeants et cadres de STEF,

(2) Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF,

(3) SA contrôlée par la famille Lemor,

(4) SAS détenue à 51 % par la Société Union Economique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF,

(5) Président du Conseil d'administration.

Franchissement de seuil : le 23 mai 2013, franchissement à la hausse par la société « Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique » (S.P.F.A) du seuil de 10 % des droits de vote, par attribution de droits de vote double.

Dispositions statutaires relatives au changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

DELEGATIONS DE COMPETENCE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale du 15 mai 2013 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission d'actions ordinaires et / ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et / ou à l'attribution de titres de créance et ce, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de la délégation	Montant maximal nominal autorisé en euros	Montant consommé au 31/12/2013 en euros	Solde en euros	Échéance de la délégation
Augmentation de capital	1 500 000	0	1 500 000	14 juillet 2015
Titres de créance susceptibles d'être émis	150 000 000	0	150 000 000	14 juillet 2015

Cette délégation a annulé et remplacé une délégation de même nature et dont les caractéristiques étaient identiques, accordée par l'Assemblée Générale du 18 mai 2011 au Conseil d'Administration et qui n'avait fait l'objet d'aucune utilisation à la date de son annulation.

VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL – BONS DE SOUSCRIPTION ET / OU D'ACHAT D' ACTIONS REMBOURSABLES (BSAAR)

En juillet 2008, 904 976 bons de souscription et / ou d'achat d'actions remboursables (BSAAR) ont été émis, dans le cadre d'une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'achat d'actions remboursables (OBSAAR). Ces bons sont cessibles et exerçables pendant cinq ans, depuis le 21 juillet 2010. Chaque bon permet d'acquérir une action, à un prix d'exercice de 51,20 €.

STEF a lancé, en novembre 2013, une offre de rachat des BSAAR et de paiement de leur prix en actions STEF auto-détenues. Chaque porteur de BSAAR s'est vu proposer le rachat des BSAAR dont il était propriétaire, à raison d'une action STEF pour douze BSAAR. L'opération a été centralisée par Euronext Paris pendant une période comprise entre le 21 novembre et le 11 décembre 2013.

Sur les 902.128 BSAAR existants, 882.223 BSAAR ont ainsi été rachetés par STEF pour être annulés. 73.430 actions STEF ont été remises en échange. Les 19.905 BSAAR qui n'ont pas été apportés à l'offre restent cotés jusqu'à leur terme.

Nombre de BSAAR émis	Date de début d'exercice	Date de fin d'exercice	Prix d'exercice	Nombre de BSAAR exercés au 31 décembre 2013	Nombre de BSAAR annulés au 31 décembre 2013	Nombre de BSAAR restant à exercer
904 976	21/07/2010	20/07/2015	51,20 €	48	885 023	19 905

Les actions correspondant à l'exercice des bons d'achat d'actions et à l'opération d'échange des BSAAR ont été prélevées sur les actions auto-détenues par la Société.

ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Résumé des opérations réalisées dans l'année par la société et portant sur ses propres actions

Destination des titres détenus en autocontrôle	Comptes annuels au 31/12/2012	Titres acquis en 2013	Titres cédés en 2013	Titres transférés en 2013	Changement d'affectation (3)	Comptes annuels au 31/12/2013
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	34 397	142 509	-160 914			15 992
Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	587 241			-73 432 (1)	-493 904	19 905
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	38 652			-4 412 (2)		34 240
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition					400 000	400 000
Autres					93 904	93 904
Total	660 290	142 509	-160 914	-77 844	0	564 041

(1) lors de l'opération d'échange d'actions STEF contre des BSAAR STEF, mentionnée plus haut, (73 430) et de l'exercice de ces bons d'achat (2).

(2) lors de l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise.

(3) décidé en 2013 par le Conseil d'administration.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS 2013

Durant l'exercice 2013, deux programmes de rachat d'actions se sont succédés.

Chaque programme, d'une durée maximale de 18 mois, a fait l'objet d'un descriptif de ses finalités et modalités, en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2012, aux termes de la 13ème résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 60 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.
- Programme de rachat voté par l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2013, aux termes de la 8ème résolution : le cours maximal à l'achat a été fixé à 60 €, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 %.

CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité sur Euronext Paris a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2013, le solde d'auto-détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 15 992 actions.

COURS DE BOURSE

Entre le 2 janvier et le 31 décembre 2013, le cours a évolué entre 36,95 € au plus bas et 53,55 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 4 480.
Le cours moyen annuel s'établit à 42,60 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DANS LE GROUPE ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Le 31 janvier 2014 : cession des deux filiales de STEF Transport au Royaume-Uni, STEF Transport Limited et Seagull.

PERSPECTIVES 2014

2014 se présente sous les augures d'un environnement économique plus favorable qui devrait permettre au groupe de maintenir la croissance régulière de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel.

L'enjeu majeur de l'année 2014 sera de réussir l'intégration opérationnelle des activités de la société Ebrex France, dans les réseaux Transport et Logistique.

A la suite des transformations opérées dans son dispositif immobilier, la logistique devrait retrouver, en 2014, avec ses standards habituels de performance.

Pour les Activités Européennes, qui se positionnent désormais comme un véritable relais de croissance, la priorité restera l'atteinte d'une taille critique par des acquisitions.

Le renouvellement de la délégation de service public ouvre des perspectives à La Méridionale pour affirmer durablement son positionnement sur son marché, en fret et en passagers.

Dans le cadre de son développement, STEF maintiendra un programme d'investissements ambitieux, dédié au renouvellement de ses outils d'exploitation et à des opérations de croissance externe.

Tableau de correspondance

(Art. 225 de la loi Grenelle 2 et décret d'application no 2012-557 du 24 avril 2012)

Informations sociales	
a) Emploi : – effectif total, répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ; – embauches et licenciements ; – rémunérations et leur évolution ;	p. 31-33
b) Organisation du travail – organisation du temps de travail ; absentéisme ; – respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; – élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ; – élimination du travail forcé ou obligatoire ; abolition effective du travail des enfants ;	p.33-36
c) Relations sociales : – organisation du dialogue social, (procédures d'information et de consultation du personnel et négociations) ; – bilan des accords collectifs ;	p.36
d) Santé et sécurité : – conditions de santé et de sécurité au travail ; – bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel / santé et sécurité au travail ; – accidents du travail (fréquence, gravité, maladies professionnelles) ;	P.34
e) Formation : Politique en matière de formation ; nombre total d'heures de formation ;	p.35-36
f) Egalité de traitement : – mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; – mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; – politique de lutte contre les discriminations	p.37
g) Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT :	
Informations environnementales	
a) Politique générale en matière environnementale : – organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ; – actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ; – moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ; – montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ;	p.21-28 NEANT
b) Pollution et gestion des déchets : – mesures de prévention, de réduction de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ; – mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ; – prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;	p.26-29
c) Utilisation durable des ressources : – consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ; – consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ; – consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables ; – utilisation des sols ;	p.21-24 et p.25-26 N/A
d) Changement climatique : – rejets de gaz à effet de serre ; – adaptation aux conséquences du changement climatique ;	p.21-22
e) Protection de la biodiversité : mesures prises pour préserver et développer la biodiversité ;	p.40
Engagements sociétaux	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société : – en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales ;	p.39-40
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, (associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines) : – conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ; – actions de partenariat ou de mécénat ;	
c) Sous-traitance et fournisseurs : – prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux ; – importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs de leur responsabilité RSE ;	p.29
d) Loyauté des pratiques : – actions engagées pour prévenir la corruption ; – mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	p.29
e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.	N/A



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

**Rapport de l'organisme tiers indépendant,
Sur les informations sociales, environnementales et sociétales
Consolidées figurant dans le rapport de gestion**

MAZARS SAS
61, rue Henri Regnault
1. 92400 Courbevoie

Groupe STEF

Siège Social : 93, Boulevard Malesherbes – 75008 Paris

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, et membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société STEF, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion dans le paragraphe « Méthodologie de reporting » et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre décembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 4 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000²¹.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le paragraphe « Méthodologie de reporting » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

²¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considéré les plus importantes²² :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif du périmètre que nous avons sélectionnées²³ en fonction de leur activité, de leur contribution, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 77 % des effectifs et entre 77 % et 100 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

²² Effectif fin de période, répartition par sexe, répartition par âge, taux d'absentéisme, nombre d'heures de formation, turn-over, consommation d'eau des sites, consommation d'électricité, consommation de Gazole au 100km en parc propre, émission de CO2 – geqCO2/ tonne.kilomètre, répartition du parc propre selon la Norme Euro, mesures prises en faveur de la santé et la sécurité des consommateurs

²³ Informations sociales : sur le site de Paris sur le périmètre France ; Information environnementales et sociétales : sur le site de Gerland en région Lyonnaise et sur le site de Vire en Normandie.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 22 avril 2014

L'organisme tiers indépendant,

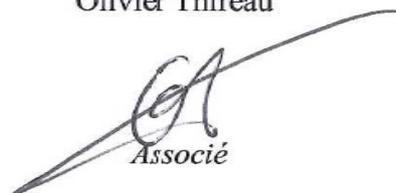
MAZARS SAS

Emmanuelle Rigaudias



*Associée RSE et Développement
Durable*

Olivier Thireau



Associé



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Comptes consolidés 2013



Comptes consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2013	Exercice 2012 (1)	variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.2	2 633 128	2 502 269	5,2%
Consommations en provenance des tiers	4.3	(1 716 264)	(1 604 238)	7,0%
Impôts, taxes et versements assimilés		(57 572)	(57 464)	0,2%
Charges de personnel	4.4	(688 634)	(677 559)	1,6%
Dotations aux amortissements		(83 684)	(81 255)	3,0%
(Dotations) Reprises nettes aux dépréciations et provisions	4.5	480	4 045	
Autres produits et charges opérationnels	4.6	9 923	10 520	
BENEFICE OPERATIONNEL		97 377	96 318	1,1%
Charges financières	4.7	(14 565)	(14 582)	
Produits financiers	4.7	819	812	
Résultat Financier		(13 746)	(13 770)	0,2%
RESULTAT AVANT IMPÔT		83 631	82 548	1,3%
Charge d'impôt	4.8	(25 229)	(28 728)	
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	4.14	1 821	1 417	
RESULTAT		60 223	55 237	9,0%
* dont part du Groupe		60 153	55 316	8,7%
* dont intérêts minoritaires		70	(79)	
EBITDA	4.9	180 581	173 282	4,2%
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)	
- de base :	4.20	4,65	4,30	
- dilué :	4.20	4,65	4,30	

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (Cf paragraphe 4.1)

Comptes consolidés
BILAN CONSOLIDÉ
(En milliers d'euros)

A C T I F S	note	31 décembre 2013	31 décembre 2012 (1)
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	4.10	131 561	111 175
Autres immobilisations incorporelles	4.11	26 410	23 201
Immobilisations corporelles	4.12	865 592	793 876
Actifs financiers non courants	4.13	34 406	38 182
Participations dans les entreprises associées	4.14	14 789	13 832
Actifs d'impôt différé	4.15	27 410	28 429
Total de l'actif non courant		1 100 168	1 008 695
Actifs courants			
Stocks et en cours	4.16	41 280	35 441
Clients	4.17	424 721	398 178
Autres créances et actifs financiers courants		147 703	148 163
Actif d'impôt courant		16 030	3 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	4.18	53 558	82 334
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4.12	1 010	715
Total de l'actif courant		684 302	668 767
Total des actifs		1 784 470	1 677 462
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital		13 516	13 516
Primes		4 284	4 284
Réserves		406 290	358 753
Capitaux propres part du Groupe	4.19	424 090	376 553
Intérêts minoritaires		4 128	4 594
Total des Capitaux propres		428 218	381 147
Passifs non courants			
Provisions non courantes	4.23	35 397	33 721
Passifs d'impôt différé	4.15	45 228	40 685
Dettes financières non courantes (b)	4.21	385 011	313 205
Total du passif non courant		465 636	387 611
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		405 590	388 931
Provisions courantes	4.23	13 148	11 645
Autres dettes courantes		341 629	308 049
Dettes d'impôt courant		983	11 469
Dettes financières courantes (c)	4.21	129 266	188 383
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-	227
Total du passif courant		890 616	908 704
Total des capitaux propres et passifs		1 784 470	1 677 462
Endettement net (b) + (c) - (a)		460 719	419 254
Ratio Endettement net / Total des capitaux propres		1,08	1,10

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (Cf paragraphe 4.1)

Comptes consolidés

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2013	Exercice 2012 (1)
RESULTAT DE LA PERIODE		60 223	55 237
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite	4.22	1 508	(6 034)
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables	4.15	(404)	2 178
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat		1 104	(3 856)
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		77	349
Part efficace des variations de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie		6 329	(7 918)
Charge d'impôt sur les éléments recyclables	4.15	(2 272)	2 713
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui sont reclassés ultérieurement en résultat		4 134	(4 856)
Résultat Global de la période		65 461	46 525
* dont part du Groupe		65 391	46 604
* dont intérêts minoritaires		70	(79)

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (Cf paragraphe 4.1)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires de STEF	Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2011	13 516	4 284	365 560	(398)	(25 321)	(4 977)	352 664	4 789	357 453
Dividendes versés			(17 750)				(17 750)	(127)	(17 877)
Retraitement lié à la norme IAS 19 révisée (1)			(2 987)				(2 987)		(2 987)
Achats et ventes d'actions propres					(1 978)		(1 978)		(1 978)
Opérations avec les intérêts minoritaires							0	11	11
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	(20 737)	0	(1 978)	0	(22 715)	(116)	(22 831)
Résultat global de la période	0	0	51 460			(4 856)	46 604	(79)	46 525
Capitaux propres au 31 décembre 2012	13 516	4 284	396 283	(398)	(27 299)	(9 833)	376 553	4 594	381 147
Capitaux propres au 31 décembre 2012	13 516	4 284	396 283	(398)	(27 299)	(9 833)	376 553	4 594	381 147
Dividendes versés			(18 653)				(18 653)	(121)	(18 774)
Achats et ventes d'actions propres					799		799		799
Opérations avec les intérêts minoritaires							0	(415)	(415)
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	(18 653)	0	799	0	(17 854)	(536)	(18 390)
Résultat global de la période	0	0	61 257			4 134	65 391	70	65 461
Capitaux propres au 31 décembre 2013	13 516	4 284	438 887	(398)	(26 500)	(5 699)	424 090	4 128	428 218

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (cf paragraphe 4.1)

Comptes consolidés
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2013	Exercice 2012 (1)
Résultat de la période		60 223	55 237
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions		85 100	78 692
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants	4.6	(2 885)	(10 934)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	4.14	(1 821)	(1 417)
+/- Variation de juste valeur des instruments dérivés		0	8
+/- Variation des écarts de conversion		67	278
+/- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		578	782
- Impôts différés	4.15	3 200	(4 838)
Capacité d'autofinancement (A)		144 462	117 808
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)		(34 155)	51 610
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE (C)=(A+B)		110 307	169 418
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.11	(12 043)	(8 753)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	4.12	(103 348)	(99 244)
+/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers		(792)	(3 077)
- Différés de paiement liés aux acquisitions de filiales		(1 250)	
-/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions de filiales nets de la trésorerie acquise (**)		(9 202)	1 815
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 049	19 490
+ Dividendes reçus sur instruments de capitaux propres		853	689
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (D)		(118 733)	(89 080)
+/- Achats et ventes d'actions propres		799	(1 978)
- Dividendes versés aux actionnaires de STEF		(18 653)	(17 750)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales		(121)	(127)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		149 949	64 519
- Remboursements d'emprunts		(158 792)	(90 376)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (E)		(26 818)	(45 712)
Trésorerie nette à l'ouverture *		42 972	8 346
Trésorerie nette à la clôture *		7 728	42 972
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (C+D+E) (*)		(35 244)	34 626

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (Cf paragraphe 4.1)

Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit : *	31/12/2013	31/12/2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 558	82 334
Découverts bancaires et crédits spot	(45 830)	(39 362)
	7 728	42 972

**	31/12/2013	31/12/2012
Coût d'achat des titres des entreprises acquises	(20 082)	(4 172)
Trésorerie acquise	10 880	5 987
Décaissement net	(9 202)	1 815

Sommaire

1	Référentiel comptable	77
2	Principes comptables.....	78
2.1	Règles et modalités de consolidation.....	78
2.2	Écarts d'acquisition	78
2.3	Acquisition d'intérêts minoritaires	79
2.4	Autres immobilisations incorporelles	79
2.5	Immobilisations corporelles	79
2.6	Actifs financiers non dérivés	80
2.7	Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations	80
2.8	Stocks	80
2.9	Actifs non courants détenus en vue de la vente	81
2.10	Impôt sur les bénéfices	81
2.11	Avantages au personnel.....	81
2.12	Passifs financiers non dérivés.....	82
2.13	Instruments dérivés.....	82
2.14	Provisions	82
2.15	Actions propres.....	82
2.16	Contrats de location	82
2.17	Conversion monétaire.....	83
2.18	Produits des activités ordinaires	83
2.19	Information sectorielle.....	83
2.20	Options en matière de présentation.....	83
2.21	Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore applicables.....	84
2.22	Indicateurs non comptables	84
3	Périmètre de consolidation.....	84
3.1	Évolution du périmètre	84
3.2	Changements intervenus en 2013	84
3.2.1	Acquisitions, créations	84
3.3	Changements intervenus en 2012 (rappel)	85
3.3.1	Acquisitions, créations	85
3.4	Regroupements d'entreprises.....	85
3.4.1	Exercice 2013	85
3.4.2	Exercice 2012 (Rappel)	85
3.5	Acquisition d'intérêts minoritaires	86
3.6	Cession/liquidation de société	86

4	Notes explicatives sur les comptes.....	86
4.1	Comparabilité des exercices	86
4.2	Information sectorielle.....	87
4.2.1	Informations par secteurs.....	87
4.2.2	Informations par zones géographiques	88
4.3	Consommations en provenance des tiers.....	88
4.4	Charges de personnel.....	88
4.5	Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions	89
4.6	Autres produits et charges opérationnels.....	89
4.7	Produits et charges financiers	89
4.8	Charge d'impôt sur les bénéfices	90
4.9	EBITDA	90
4.10	Écarts d'acquisition.....	91
4.11	Immobilisations incorporelles	92
4.12	Immobilisations corporelles	93
4.13	Actifs financiers non courants	94
4.14	Entreprises associées	94
4.15	Actifs et passifs d'impôt différé.....	95
4.16	Stocks	96
4.17	Clients.....	96
4.18	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	96
4.19	Capitaux propres.....	97
4.20	Résultat par action	97
4.21	Dettes financières	98
4.22	Avantages au personnel.....	99
4.23	Provisions	101
4.24	Instruments dilutifs.....	102
4.25	Gestion des risques financiers	102
4.26	Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie.....	105
4.27	Locations simples	106
4.28	Opérations avec des parties liées	106
4.29	Gestion du capital	107
4.30	Honoraires des Commissaires aux comptes	107
4.31	Passifs éventuels.....	107
4.32	Convention de délégation de service public	107
4.33	Événements postérieurs à la clôture	107
5	Liste des sociétés consolidées	108

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES EXERCICE 2013

La société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le Groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La société mère, STEF S.A. est une société de droit français dont le siège est situé à Paris 8ème – 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société réuni le 19 mars 2014. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 14 mai 2014. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondi au millier le plus proche.

1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Toutefois, le Groupe a appliqué les amendements et révisions des normes et interprétations suivants dont l'application au sein de l'Union Européenne est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2013 :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global » : cet amendement exige de présenter séparément les autres éléments du résultat global recyclables au compte de résultat dans le futur si certaines conditions sont réunies, de ceux qui ne le sont pas.
- Amendement à IAS 19 « Engagements de retraites et assimilés » : la norme amendée requiert la comptabilisation des écarts actuariels liés aux régimes à prestation définie en autres éléments du résultat global, annulant ainsi la possibilité de choisir la méthode du corridor ou une comptabilisation plus rapide en résultat. De plus, la norme amendée requiert désormais la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés qui auparavant étaient étalés sur la durée moyenne résiduelle des droits du personnel restant à acquérir. Enfin, la norme requiert désormais de calculer et présenter une charge/produit d'intérêt net de la période sur le passif/l'actif net des prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif/à l'actif net, tous deux déterminés en début d'exercice. Auparavant, le Groupe déterminait les produits financiers générés par les actifs de régime sur la base du taux de rendement attendu à long terme.

L'impact de cet amendement sur l'information comparative au 31 décembre 2012 est présenté au paragraphe 4.1.

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : La norme IFRS 13 précise les principes d'évaluation des actifs et passifs à la juste valeur, sans modifier toutefois le champ d'application de la juste valeur au sein du référentiel comptable. La norme indique notamment que l'évaluation des dérivés doit prendre en compte le risque de défaut de la contrepartie, et le risque de crédit propre de l'entité. L'application de ces dispositions n'a pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.
Les informations complémentaires requises par IFRS 13 concernant les justes valeurs des actifs et passifs financiers sont présentées dans la note 4.25.

- Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation d’actifs financiers et de passifs financiers » : Les informations demandées par cet amendement sont présentée en note 4.25

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l’exercice du jugement, d’effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l’application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que sur certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l’environnement du Groupe et des retours d’expérience disponibles. En raison du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l’objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L’utilisation d’estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- ✚ détermination des durées d’utilisation des immobilisations (note 2.5)
- ✚ détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.10, 4.11 et 4.12)
- ✚ qualification des contrats de location (note 2.16)
- ✚ évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d’entreprises (note 3.4)
- ✚ reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.10 et 4.15)

2 Principes comptables

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l’ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

2.1 Règles et modalités de consolidation

Filiales

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l’intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d’une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d’ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d’une entité. L’appréciation de l’existence du contrôle se fonde, non seulement sur les droits de vote dont dispose le Groupe, mais également sur ceux susceptibles d’être obtenus grâce à l’exercice d’options, si ces options sont immédiatement exerçables. L’intégration des comptes d’une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

Entreprises associées

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités dans lesquelles le Groupe dispose d’une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L’influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d’au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l’influence notable est obtenue et cesse lorsqu’elle disparaît.

Élimination des opérations et résultats intragroupe

Les créances, dettes et transactions entre filiales, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l’occasion de cessions d’actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes, sauf si celles-ci sont indicatives de pertes de valeur.

Les profits et pertes internes entre le Groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises.

2.2 Écarts d’acquisition

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l’acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d’entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Pour ces regroupements, les écarts d’acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

Les écarts d’acquisition provenant d’acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2004 et antérieures au 1^{er} janvier 2010 sont égaux à la différence existant, à la date d’acquisition, entre le coût d’acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions survenues depuis le 1^{er} janvier 2010, le groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus
- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acquisition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

2.3 Acquisition d'intérêts minoritaires

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour comptabiliser les acquisitions de participations minoritaires. Elles sont désormais comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

2.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le Groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et a l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

✚ Entrepôts et plates-formes :	25 – 30 ans
✚ Extensions ultérieures :	20 ans
✚ Immeubles du siège social :	40 ans
✚ Matériel et installation de production :	10 ans
✚ Agencements et installations :	6 à 10 ans
✚ Navires :	20 ans
✚ Matériel de transport :	5 à 9 ans
✚ Mobilier de bureau :	7 à 10 ans
✚ Matériel informatique :	3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs qualifiés sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

2.6 Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur augmentés des coûts d'acquisition sauf dans le cas des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à la juste valeur qui correspond à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les instruments non cotés, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures. Les dépréciations comptabilisées sur les instruments de capitaux propres ne sont jamais reprises ultérieurement par résultat (la plus-value réalisée est cependant comptabilisée en résultat lors de la cession).

Les équivalents de trésorerie sont des investissements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le groupe STEF a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

2.7 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

2.8 Stocks

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité restauration. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

2.9 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. A compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles amortissables ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

2.10 Impôt sur les bénéfices

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi accordé aux entreprises par le gouvernement français au 1er janvier 2013 est établi sur la base annuelle des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Ce produit est comptabilisé en minoration des charges de personnel.

2.11 Avantages au personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le Groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

2.12 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le groupe ne possède pas d'instruments composés au 31 décembre 2013.

2.13 Instruments dérivés

Des instruments dérivés sont mis en place par le Groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du Groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit:

- ✚ s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert
- ✚ s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

2.14 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

2.15 Actions propres

Les montants décaissés par le Groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

2.16 Contrats de location

STEF utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules "porteurs" et des "semi-remorques", et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués; tel est notamment, le cas lorsque les contrats donnent au Groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le Groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a, lors de sa mise en place, les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur

actualisée des loyers futurs minimaux; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

2.17 Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui, sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

2.18 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsqu'il est probable que la contrepartie soit recouvrée et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée.

Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

2.19 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liées à des transactions avec d'autres composantes du Groupe.
- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance et
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

2.20 Options en matière de présentation

Le Groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

2.21 Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore applicables

Un certain nombre de normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2013 ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, et n'ont donc pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés.

Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » sont notamment applicables dans l'Union européenne aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. Elles sont associées aux amendements des normes IAS 27 (2011) « Etats financiers individuels » et IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».

Le Groupe n'a pas souhaité procéder à une application anticipée de ces normes mais conclut, sur la base d'une analyse préliminaire, que l'impact sur les comptes consolidés du Groupe sera non significatif.

2.22 Indicateurs non comptables

Le Groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

EBITDA : cet indicateur est égal au bénéfice opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/(reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs.

Endettement net : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Évolution du périmètre

	Filiales	Entreprises associées	Total
Nombre de sociétés au 31 décembre 2012 :	224	9	233
EBREX FRANCE	1		
EBREX France LOGISTIQUE (renommée Stef Logistique Salon de Provence)	1		
SCI ACTIXIA (renommée SCI FRESH 5)	1		
SCI ACTIBREX (renommée SCI FRESH 7)	1		
SDR SICILIA (liquidation)	-1		
Nombre de sociétés au 31 décembre 2013 :	227	9	236

3.2 Changements intervenus en 2013

3.2.1 Acquisitions, créations

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a :

- ✚ Acquis 100%, en octobre des titres de la société EBREX France et de sa filiale EBREX Logistique France, renommée STEF Logistique Salon de Provence
- ✚ Acquis, en novembre, la totalité des parts sociales des SCI Actixia (renommée SCI FRESH 5) et SCI Actibrex (renommée SCI FRESH 7) ainsi que les 12 sites immobiliers qu'elles détiennent en pleine propriété et les dettes liés à leurs financements. Ces sites sont exploités par les sociétés EBREX.

3.3 Changements intervenus en 2012 (rappel)

3.3.1 Acquisitions, créations

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe a :

- ✚ Acquis 100%, en mars, de la société Friomerk et sa filiale Euromerk (Espagne)
- ✚ A porté, en avril, sa participation dans la société GEFA à 34,02 %.
- ✚ Acquis 100%, en octobre de la société KL Services.

3.4 Regroupements d'entreprises

3.4.1 Exercice 2013

Le groupe a acquis en octobre 2013, la totalité des titres des sociétés EBREX. L'impact provisoire de cette acquisition est décrit dans le tableau ci-dessous :

Noms des entités acquises	EBREX France et sa filiale STEF LOGISTIQUE SALON DE PROVENCE	
Description de l'activité	Transport routier et logistique sous température dirigée	
Localisation	THIAIS (France)	
Date d'acquisition	1er octobre 2013	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00%	
Détail des activités dont le Groupe a décidé de se séparer	Néant	
Emission d'instrument de capitaux propres	Non	
	En milliers d'euros	
Prix du regroupement payé en liquidités *	10 000 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	(10 307 K€)	
Ecart d'acquisition (Profit sur acquisition)	20 307 K€	
	<i>du 01/01 au 30/09/2013</i>	<i>depuis l'acquisition **</i>
Chiffre d'affaires	99 254 K€	32 754 K€
Résultat Opérationnel	-5 627 K€	-891 K€
	*dont 1,25 M€ de paiement différé.	
	**Contributif au groupe STEF	

NB : L'acquisition des titres des SCI Actixia et Actibrex a été traitée comme une acquisition d'actifs isolés hors du champ de la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

3.4.2 Exercice 2012 (Rappel)

Noms des entités acquises	FRIOMERK et sa filiale EUROMERK		KLS		GEFA	
Description de l'activité	Logistique de produits surgelés		Logistique Restauration hors foyer		Entreposage frigorifique	
Localisation	Valence (Espagne)		Evry-Lisses (France)		Clermont Ferrand (France)	
Date d'acquisition	1er mars 2012		28 octobre 2012		1 avril 2012	
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100%		100,00%		34,02% (MEE)	
Détail des activités dont le Groupe a décidé de se séparer	Néant		Néant		Néant	
Emission d'instrument de capitaux propres	Non		Non		Non	
	En milliers d'euros		En milliers d'euros		En milliers d'euros	
Prix du regroupement payé en liquidités	2 885 K€		1 €		3 333 K€	
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	2 558 K€		246 K€		N/A	
Ecart d'acquisition (Profit sur acquisition)	327 K€		(246 K€)			
	<i>du 01/01 au 28/02/2012</i>	<i>depuis l'acquisition *</i>	<i>du 01/01 au 28/10/12</i>	<i>depuis l'acquisition *</i>	<i>du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>depuis l'acquisition *</i>
Chiffre d'affaires	367 K€	1 199 K€	75 168 K€	16 670 K€		
Résultat Opérationnel	54 K€	40 K€	(3 244 K€)	(111 K€)	N/A	

* Contributif au groupe STEF

3.5 Acquisition d'intérêts minoritaires

Néant

3.6 Cession/liquidation de société

Le groupe a procédé à la liquidation de la société SDR Sicilia le 5 décembre 2013.

Pour rappel, en septembre 2012, le groupe avait cédé les titres de la société Chais de la Transat et sa filiale Magasins de Bord des Paquebots à la valeur comptable des actifs et des passifs. Cette société exerce une activité de distribution de vins au détail.

4 Notes explicatives sur les comptes

4.1 Comparabilité des exercices

L'impact de l'application rétrospective de l'amendement à la norme IAS 19 révisée sur les comptes publiés au 31 décembre 2012 est présenté ci-dessous :

BILAN	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
Actifs d'impôt différé	25 266	3 163	28 429
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres part du Groupe	383 599	-7 046	376 553
Provisions non courantes	23 512	10 209	33 721

RATIO ENDETTEMENT NET/ TOTAL CAPITAUX PROPRES	1,08	0,02	1,10
--	------	------	------

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
Charges de personnel	(677 241)	(318)	(677 559)
BENEFICE OPERATIONNEL	96 636	(318)	96 318
Charge d'impôt	(28 843)	115	(28 728)
RESULTAT DE LA PERIODE	55 440	(203)	55 237

RESULTAT PAR ACTION	4,32	-0,02	4,30
----------------------------	------	-------	------

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL			
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite		(6 034)	(6 034)
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables		2 178	2 178
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat	0	(3 856)	(3 856)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2012 publié	retraitement IAS 19 révisée	31/12/2012 retraité
Résultat de la période	55 440	(203)	55 237
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions	78 374	318	78 692
- Impôts différés	(4 723)	(115)	(4 838)

4.2 Information sectorielle

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du Groupe et de son mode de « Reporting » interne.

Il est rappelé que le Groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », quatre secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Ces quatre secteurs représentent les quatre principales activités du Groupe qui opère chacune de ses activités en France au travers de 2 entités distinctes, STEF Logistique pour la logistique et STEF TRANSPORT pour le transport. Le développement international du Groupe se fait sous des entités juridiques communes regroupant le transport et la logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte. Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-après. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la direction générale sur la base de leur résultat opérationnel.

4.2.1 Informations par secteurs

	2013					Données consolidées
	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	
Chiffre d'affaires des activités	1 161 362	464 689	512 988	108 408	385 681	2 633 128
Résultat d'exploitation courant	55 052	14 440	17 324	1 707	(1 068)	87 454
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	3 714	6 705	315	17	(828)	9 923
Résultat opérationnel des activités	58 765	21 145	17 639	1 724	(1 896)	97 377
Charges financières nettes	(2 934)	(2 039)	(3 698)	(6 294)	1 219	(13 746)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(16 576)	(10 701)	(5 364)	(37)	7 449	(25 229)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	150	179	0	1 493	1 821
RESULTAT						60 223
Actifs des activités	769 943	320 515	429 844	175 488	88 681	1 784 470
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 784 470
<i>dont écarts d'acquisition</i>	86 852	1 216	33 823	8 128	1 542	131 561
<i>dont actifs non courants détenus en vue de la vente</i>		1 010				1 010
<i>dont entreprises associées</i>	0	3 916	2 374	0	8 499	14 789
Passifs des activités	480 263	107 492	190 766	27 978	35 477	841 975
Passifs non affectés et capitaux propres						942 495
Total des passifs						1 784 470
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	25 106	17 951	17 299	12 259	11 069	83 684

	2012 (1)					Données consolidées
	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	
Chiffre d'affaires des activités	1 133 148	437 475	505 532	107 811	318 303	2 502 269
Résultat d'exploitation courant	60 499	16 314	12 337	(2 913)	(439)	85 798
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	7 277	2 661	494	181	(93)	10 520
Résultat opérationnel des activités	67 776	18 975	12 832	(2 732)	(532)	96 319
Charges financières nettes	(2 122)	(1 529)	(4 280)	(6 325)	486	(13 770)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(20 902)	(7 444)	(3 831)	1 363	2 086	(28 728)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	205	164	0	1 048	1 417
RESULTAT						55 238
Actifs des activités	523 432	361 452	452 273	188 684	151 621	1 677 462
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 677 462
<i>dont écarts d'acquisition</i>	57 102	10 580	33 823	8 128	1 542	111 175
<i>dont actifs non courants détenus en vue de la vente</i>	715					715
<i>dont entreprises associées</i>	0	3 766	2 323	0	7 743	13 832
Passifs des activités	315 764	133 996	244 109	26 644	67 168	787 681
Passifs non affectés et capitaux propres						889 781
Total des passifs						1 677 462
Montant des amortissements et dépréciations comptabilisés au cours de l'exercice	21 833	24 421	16 943	15 347	2 712	81 255

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée Avantages au personnel (cf paragraphe 4.1)

Les activités regroupées sous la rubrique « Autres » correspondent en grande partie au négoce propre à l'activité de RHD (non assimilée à un secteur), à l'activité de la holding et à des prestations de services informatiques à destination des clients.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du Groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

4.2.2 Informations par zones géographiques

	France	Autres régions	Données consolidées
2013			
Chiffre d'affaires	2 064 084	569 044	2 633 128
Actifs non courants des zones	825 964	274 204	1 100 168
2012			
Chiffre d'affaires	1 852 179	650 090	2 502 269
Actifs non courants des zones	736 885	271 810	1 008 695

4.3 Consommations en provenance des tiers

	2013	2012
Achats hors énergie (dont marchandises RHD)	390 457	319 553
Achats de gazole et autres carburants	142 479	149 625
Achats d'autres énergies	42 461	40 885
Sous-traitance	743 513	710 430
Loyers et charges locatives	78 663	77 103
Entretien et maintenance	66 019	68 855
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	141 162	130 257
Assurances et avaries	45 859	43 975
Services extérieurs et divers	65 651	63 556
Total :	1 716 264	1 604 238

Le poste sous-traitance comprend principalement les charges d'affrètement et de traction liées aux activités de transports.

L'impact des variations de périmètre se traduit par une augmentation de ce poste de 93,5 millions d'euros qui comprend les sociétés EBREX sur le dernier trimestre 2013 pour 21,8 millions d'euros et l'effet année pleine en 2013 de la société KLS 71,7 millions d'euros (seulement 2 mois en 2012).

4.4 Charges de personnel

	2013	2012 (1)
Salaires et rémunérations	468 298	454 212
Charges sociales	197 340	199 860
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	4 173	3 856
Intéressement et Participation des salariés	18 823	19 631
Total :	688 634	677 559

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (cf paragraphe 4.1)

Les charges sociales incluent les charges de l'exercice au titre des médailles du travail. Les éléments relatifs aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont analysées en note 4.22.

Le produit de CICE positionné en minoration des charges sociales représente 11,7 millions d'euros en 2013.

4.5 Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions

	2013	2012
Dépréciation des stocks	22	(20)
Dépréciation des créances clients	(299)	(650)
Dépréciation d'autres actifs financiers	(451)	253
Mouvements nets sur provisions	1 208	4 462
Total :	480	4 045

Les mouvements de provisions sont analysés en note 4.23.

4.6 Autres produits et charges opérationnels

	2013	2012
Plus-values de cessions immobilières	1 738	9 521
Ecart d'acquisition négatif		246
Plus-values de cession d'autres immobilisations corporelles (véhicules et autres)	1 147	1 413
Indemnités d'assurances sur sinistre immobilier	6 983	
Divers	55	(660)
Montant net	9 923	10 520

Les plus ou moins-values immobilières nettes réalisées en 2013 sont relatives à la cession des sites de Nantes et de Saint Jean de Braye. Ce dernier était inscrit depuis 2011 en actifs destinés à être cédés.

Pour rappel, en 2012, les plus-values immobilières correspondent essentiellement à la cession de sites qui n'étaient plus exploités dont : Toulouse / Colomiers, Carquefou, Saint Egrève et Limoges.

L'indemnité d'assurances concerne un incendie survenu en 2012 sur un site lyonnais. Il représente l'excédent de l'indemnité perçue par rapport aux charges indemnisées.

4.7 Produits et charges financiers

	2013	2012
Produits financiers		
Produits nets perçus des actifs disponibles à la vente	810	704
Dividendes perçus des actifs disponibles à la vente	9	108
Charges financières		
Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti	(14 565)	(14 574)
Part inefficace des intruments qualifiés de couverture		(8)
Charges financières nettes	(13 746)	(13 770)

La dette du groupe est en majeure partie à taux variable (voir note 4.25).

Le résultat financier profite de la baisse des taux (Euribor 3M à 0.22% en moyenne sur 2013 contre 0.57% en 2012) malgré l'augmentation de l'endettement.

4.8 Charge d'impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2013	2012 (1)
Charge d'impôt courant		
- Taxe de 3% sur les dividendes	(560)	
- Autres	<u>(21 469)</u>	<u>(33 586)</u>
Sous-total charge d'impôt courant	(22 029)	(33 586)
Charge/ produit d'impôt différé	<u>(3 200)</u>	<u>4 858</u>
Total charge d'impôt sur les bénéfices	<u>(25 229)</u>	<u>(28 728)</u>

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (cf paragraphe 4.1)

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la société mère et la charge effective :

	2013	2012 (1)
Bénéfice avant impôt	<u>83 631</u>	<u>82 548</u>
Impôt théorique au taux de (impôt courant):	38,00% (31 780)	36,10% (29 800)
Produit de CICE non soumis à l'impôt	4 471	
Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage	(142)	(379)
Incidence fiscale du financement du Piana	3 533	3 305
Déficits n'ayant pas donné lieu à impôts différés actif	(849)	(1 156)
Différentiel de taux d'impôt à l'étranger	1 091	278
Effet de la quote part de frais et charges sur les dividendes	(969)	(732)
Taxe de 3 % sur les dividendes	(560)	
Autres effets d'impôt	<u>(25)</u>	<u>(244)</u>
Impôt effectif	<u>(25 229)</u>	<u>(28 728)</u>
Taux effectif d'impôt	30,17 %	34,80 %

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel" (cf paragraphe 4.1)

4.9 EBITDA

	31-déc-13	31-déc-12
Bénéfice opérationnel	97 377	96 318
Dotations nettes aux amortissements	83 684	81 255
Dotations nettes sur dépréciations et provisions	(480)	(4 045)
Ecart d'acquisition négatif		(246)
Total EBITDA	180 581	173 282

4.10 Écarts d'acquisition

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	111 175	110 308
Acquisition de filiales et d'activités	20 386	1 187
Cession de filiales	-	320
Dépréciations		
Valeur nette au 31 décembre	131 561	111 175

La ligne « acquisition de filiales et d'activités » concerne l'acquisition des sociétés EBREX.

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2013, conformément à la méthodologie décrite en note 2.7. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux quatre secteurs opérationnels du Groupe.

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	<u>Transport</u>	<u>Logistique</u>	<u>International</u>	<u>Maritime</u>
- Taux d'actualisation	8,8 %	8,8 %	8,8 %	8,8 %
- Taux de croissance à long terme	1,5 %	2,3 %	2,4 %	3,0 %

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Pour ce qui concerne l'UGT Maritime, les flux de trésorerie futurs ont été estimés sur cinq ans tandis que la valeur terminale de l'UGT a été déterminée à partir de la valeur vénale estimée, à dire d'experts, des navires.

Ventilation par secteurs des écarts d'acquisition

	Transport	Logistique	International	Maritime	Autres	Total
Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée	103 056	2 416	34 811	8 334	9 354	157 971

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des unités génératrices de trésorerie, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1pt), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1pt).

Hypothèses retenues :

Les taux de croissance nominatifs varient de :

Transport	1,5%	à	0,5%
Logistique	2,3%	à	1,3%
Maritime	3,0%	à	2,0%
International	2,4%	à	1,4%

Le taux d'actualisation (WACC) varie de 8,8% à 9,8%

Résultat des tests :

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 17,95 %.

en millions d'euros	Marge de résistance à la variation des taux	
	de croissance (baisse de 1pt)	d'actualisation (hausse de 1pt)
31/12/2013		
Logistique	50	42
Transport	502	476
Maritime	108	108
STEF International	191	178
TOTAL	851	804

4.11 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2012	93 646	18 682	112 328
Acquisitions	8 687	66	8 753
Mouvements de périmètre	121	18	139
Autres variations	(16)	24	8
Cessions et mises au rebut	(199)	(109)	(308)
Au 31 décembre 2012	102 239	18 681	120 920
Acquisitions	8 813	2 141	10 954
Mouvements de périmètre	384	1 508	1 892
Autres variations	407	(693)	(286)
Cessions et mises au rebut	(4 833)	(418)	(5 251)
Au 31 décembre 2013	107 010	21 219	128 229
Amortissements et dépréciations	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2012	80 789	10 428	91 217
Dotations	6 683	70	6 753
Mouvements de périmètre	172	6	178
Autres mouvements	(142)	11	(131)
Reprises et cessions	(189)	(109)	(298)
Au 31 décembre 2012	87 313	10 406	97 719
Dotations	7 435	16	7 451
Mouvements de périmètre	358	1 508	1 866
Autres mouvements	(68)	(231)	(299)
Reprises et cessions	(4 804)	(114)	(4 918)
Au 31 décembre 2013	90 234	11 585	101 819
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	14 926	8 275	23 201
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	16 776	9 634	26 410

4.12 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 1er janvier 2012	832 524	80 160	308 547	397 723	1 618 954
Acquisitions	32 548	8 862		53 232	94 642
Mouvements de périmètre	4 797	33		5 036	9 866
Cessions et mises au rebut	(27 460)	(3 652)		(28 213)	(59 325)
Autres variations	15 484	24	(2)	(15 102)	404
Au 31 décembre 2012	857 893	85 427	308 545	412 676	1 664 541
Acquisitions	64 988	8 965		64 280	138 233
Mouvements de périmètre	20 370	124		2 402	22 896
Cessions et mises au rebut	(9 577)	(7 224)		(13 162)	(29 963)
Autres variations	11 169	(24)		(10 681)	464
Au 31 décembre 2013	944 843	87 268	308 545	455 515	1 796 171

Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 1er janvier 2012	335 354	70 263	165 122	264 689	835 428
Augmentations	27 875	4 529	14 770	27 328	74 502
Mouvements de périmètre	3 374	33		4 536	7 943
Cessions et mises au rebut	(19 346)	(3 236)		(25 212)	(47 794)
Autres variations	121	20	(3)	448	586
Au 31 décembre 2012	347 378	71 609	179 889	271 789	870 665
Augmentations	29 800	5 741	11 755	29 187	76 483
Mouvements de périmètre	3 149	113		972	4 234
Cessions et mises au rebut	(7 238)	(6 477)		(12 370)	(26 085)
Autres variations	4 246	(17)		43	4 272
Au 31 décembre 2013	377 335	70 969	191 644	289 621	929 569
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	510 515	13 818	128 656	140 887	793 876
- des actifs non courants détenus en vue de la vente	(715)				(715)
- des actifs non courants	509 800	13 818	128 656	140 887	793 161
Valeur nette comptable au 31 décembre 2013	567 508	16 299	116 901	165 894	866 602
- des actifs non courants détenus en vue de la vente	(1 010)				(1 010)
- des actifs non courants	566 498	16 299	116 901	165 894	865 592

Au 31 décembre 2013, la rubrique « Valeur des actifs non courants détenus en vue de la vente » comprend uniquement le site de Sablé dont l'acte de vente définitif sera signé en mars 2014. L'année dernière, ce poste portait sur un bâtiment situé dans la banlieue d'Orléans.

Les mouvements de périmètre, en 2013, correspondent aux immobilisations provenant de l'acquisition des sociétés EBREX..

Par ailleurs, les valeurs nettes comptables ci-dessus incluent des immobilisations en cours pour un montant de 32 134 milliers d'euros (contre 18 240 milliers d'euros au 31 décembre 2012)

Les commandes fermes d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2013, non encore exécutées, s'élèvent à 37 611 milliers d'euros (contre 29 159 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le Groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

	31-déc.-13	31-déc.-12
- Véhicules	3 750	4 203
- Installations techniques	4 311	6 120
- Plateformes et entrepôts	114 587	115 897
- Terrains attachés	32 953	31 894
Total :	155 601	158 114

4.13 Actifs financiers non courants

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Participations non consolidées	4 031	4 364
Prêts et créances	19 370	17 060
Autres actifs financiers non courants	11 005	16 758
Total :	34 406	38 182

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 14 313 milliers d'euros en 2013 (13 474 milliers d'euros en 2012). Les autres actifs financiers non courants comprennent principalement une créance relative à la restitution par les banques prêteuses d'un avantage fiscal propre au financement d'un navire.

4.14 Entreprises associées

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 5. Les données issues des états financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les suivantes :

2 013	part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION (1)	100,00%		10	3	7	7	(7)	(7)
FROIDCOMBI	25,50%	14 997	6 212	4 539	1 673	427	247	63
GEFA	34,02%	2 604	6 535	1 562	4 973	3 917	441	150
MESSAGERIES LAITIÈRES	38,69%	62 777	38 306	23 995	14 311	6 873	2 274	880
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	20 335		(3 304)	3 304	1 403	541	173
OLANO VALENCIA	20,00%	2 543	7 288	6 176	1 112	643	40	8
SDR SUD	20,00%			(1 636)	1 636	327	(5)	(1)
STEF OVER TUNISIE	49,00%	235	175	(66)	241	161	18	9
TRANSCOSATAT DEVELOPPEMENT	33,33%	73 194	40 074	36 983	3 091	1 030	1 638	546
TOTAL		176 685	98 600	68 252	30 348	14 789	5 188	1 821

(1) société sans activité ou en cours de liquidation

2 012	part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION (1)	100,00%		10	3	7	7	(7)	(7)
FROIDCOMBI	25,50%	14 192	4 630	3 114	1 516	387	310	79
GEFA	34,02%	2 767	5 579	1 048	4 531	3 766	603	205
MESSAGERIES LAITIÈRES	38,69%	54 310	33 801	20 039	13 762	6 661	2 187	846
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	22 408	8 827	5 665	3 162	1 358	597	191
OLANO VALENCIA	20,00%	2 427	6 639	5 560	1 079	637	(70)	(14)
SDR SUD	20,00%			(1 643)	1 643	329	(70)	(14)
STEF OVER TUNISIE	49,00%	205	171	(63)	234	173	2	1
TRANSCOSATAT DEVELOPPEMENT	33,33%	68 282	32 671	31 124	1 547	516	390	130
TOTAL		164 591	92 328	64 847	27 481	13 832	3 941	1 417

(1) sociétés sans activité ou en cours de liquidation

4.15 Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

2013	1er janvier 2013	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2013
Actifs d'impôt différé					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	1 329	60	(346)	(101)	942
Différences temporaires fiscales	5 721	(451)	145		5 415
Actualisation des prêts à l'effort construction	1 757	367			2 124
Ecarts actuariels IAS 19 R	3 163			(404)	2 759
Juste valeur des instruments de couverture	5 183	8	229	(2 144)	3 276
Déficits reportables	4 911	(32)			4 879
Prestations internes immobilisées	1 104	752			1 856
Résultats internes	393	88			481
Levées d'option crédit bail	4 416	(6)			4 410
Lease back	97	(15)			82
Provisions retraite		(51)	1 034		983
Autres	355	(317)	165		203
Total actifs d'impôt différé	28 429	403	1 227	(2 649)	27 410
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(12 459)	(2 509)			(14 968)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(1 053)	256			(797)
Immobilisations corporelles en location-financement	(18 671)	120	(785)		(19 336)
Réévaluation d'immobilisations	(7 357)	245	(189)		(7 301)
Opérations sur actions propres	(527)	564			37
OBSAAR	(164)	211			47
Impôt de fusion	(527)	(2 468)			(2 995)
Ecarts de conversion	(27)	46	-4		15
Autres	100	(68)	38		70
Total passifs d'impôt différé	(40 685)	(3 603)	(940)	0	(45 228)
Imposition différée des actifs cédés	(227)		227		0
Impact net	(12 483)	(3 200)	514	(2 649)	(17 818)

2012	1er janvier 2012	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2012 (1)
Actifs d'impôt différé					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	558	642	(12)	141	1 329
Différences temporaires fiscales	5 481	175	65		5 721
Actualisation des prêts à l'effort construction	2 214	(457)			1 757
Ecarts actuariels IAS 19 R				3 163	3 163
Juste valeur des instruments de couverture	2 507	3		2 673	5 183
Déficits reportables	5 139	(228)			4 911
Prestations internes immobilisées	1 091	13			1 104
Résultats internes	250	143			393
Levées d'option crédit bail	3 668	748			4 416
Lease back	121	(24)			97
Autres	83	(97)	369		355
Total actifs d'impôt différé	21 112	918	422	5 977	28 429
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(11 842)	(617)			(12 459)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(1 391)	338			(1 053)
Immobilisations corporelles en location-financement	(19 956)	1 578	(293)		(18 671)
Réévaluation d'immobilisations	(8 775)	1 418			(7 357)
Opérations sur actions propres	(1 292)	765			(527)
OBSAAR	(535)	371			(164)
Impôt de fusion	(547)		20		(527)
Ecarts de conversion	3	71		(101)	(27)
Autres	199	(99)			100
Total passifs d'impôt différé	(44 136)	3 825	(273)	(101)	(40 685)
Imposition différée des actifs cédés	(520)		293		(227)
Impact net	(23 544)	4 743	442	5 876	(12 483)

(1) Les impôts différés d'ouverture ont été retraités de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » (Cf. paragraphe 4.1)

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre.

Le Groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2013 à 46 millions d'euros, dont 26 millions d'euros sur la France (22 millions d'euros provenant des sociétés EBREX) et 13 millions d'euros sur l'Italie. En 2012, ces pertes reportables représentaient 17 millions d'euros dont 13 millions d'euros sur l'Italie.

Les positions nettes d'impôts différés par pays se présentent comme suit :

2013	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
Impôts différés	(19 008)	(1 051)	988	920	333	(17 818)

2012	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Total groupe
Impôts différés	(14 456)	(955)	1 561	1 043	324	(12 483)

4.16 Stocks

	31-déc.-13	31-déc.-12
Matières premières et fournitures	16 356	14 905
Marchandises RHD	24 532	20 285
Autres	420	301
Total	<u>41 308</u>	<u>35 491</u>
Dépréciations	(28)	(50)
Coût net des stocks	<u>41 280</u>	<u>35 441</u>

Les stocks de marchandises RHD résultent des activités de négoce pour le compte de certaines enseignes de la restauration.

4.17 Clients

	31-déc.-13	31-déc.-12
Montant brut des créances clients	438 190	410 892
Dépréciations	(13 469)	(12 714)
Net	<u>424 721</u>	<u>398 178</u>

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2013 et 2012 sont mentionnés en note 4.5. Il n'y a pas de clients importants au sens d'IFRS 8.

L'entrée des sociétés EBREX dans les comptes du groupe contribue à une hausse des créances clients de 25 millions d'euros.

4.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31-déc.-13	31-déc.-12
VMP et placements	14 556	3 070
Trésorerie active	<u>39 002</u>	<u>79 264</u>
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>53 558</u>	<u>82 334</u>

4.19 Capitaux propres

Le nombre d'actions composant le capital social est de 13 515 649 actions de valeur nominale de 1€ au 31 décembre 2013. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2012.

Le conseil d'administration réunit le 19 mars 2014 a fixé à 1,50 euro par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2013 (1,45 euro au titre de l'exercice 2012). Ce dividende n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés 2013 et constituera une dette de la société s'il est approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

4.20 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte (i) des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, (ii) des actions propres acquises par le Groupe qui sont déduites et (iii) des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	exercice 2013	exercice 2012
Nombre d'actions de capital au 1er janvier	13 515 649	13 515 649
- émission d'actions à la suite de l'exercice d'options de souscription	-	-
- annulation d'actions à la suite de réduction de capital	-	-
Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)	13 515 649	13 515 649
Pondération des mouvements de l'exercice (b)		
Nombre d'actions propres détenues au 1er janvier	660 290	611 210
Achat d'actions au cours de la période	142 509	52 029
- remise d'actions propres à la suite de l'exercice d'options d'achats d'actions, d'annulation et de cessions d'actions	(238 758)	(2 949)
Nombre d'actions propres à fin de période (c)	564 041	660 290
Pondération des mouvements de l'exercice (d)		
Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) + (b) - (c) - (d)	12 951 608	12 855 359
Nombre de BSAAR	19 905	902 130
Pondération	(19 905)	(902 130)
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué	12 951 608	12 855 359
RESULTAT PART GROUPE	60 223 K€	55 237 K€
Résultat par action en Euro :		
- Non dilué :	4,65	4,30
- Dilué :	4,65	4,30

L'opération réalisée sur les BSAAR est décrite en note 4.21.

4.21 Dettes financières

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes financières non courantes		
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	314 110	226 704
Dettes liées à des locations financement	63 016	71 804
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 885	14 697
Total des dettes non courantes	385 011	313 205
Dettes financières courantes		
Part à moins d'un an des :		
- Emprunt obligataire	264	99 422
- Emprunts bancaires et de lignes de crédit spot	61 759	36 454
- Dettes liées à des locations financement	12 927	9 777
- Dettes financières diverses	2 538	783
Intérêts courus non échus	1 888	1 557
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 060	1 028
Découverts bancaires et crédits à court terme	45 830	39 362
Total des dettes courantes	129 266	188 383
Total des dettes financières	514 277	501 588

Pour rappel, en juillet 2008, STEF avait procédé à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 100 millions d'euros représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'actions remboursables (OBSAAR), 2 bons (BSAAR) étant attachés à chaque obligation. Ces obligations avaient été souscrites à hauteur de 98% par un groupe de banques françaises, le solde par le public.

Les banques avaient cédé la totalité des BSAAR attachés aux obligations qu'elles avaient souscrites à certains actionnaires de la société ainsi qu'à une centaine de cadres du Groupe.

Les obligations ont été admises dès leur émission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elles étaient remboursables in fine le 22 juillet 2013 et portaient un intérêt annuel calculé au taux Euribor 3 mois-0,23%. STEF disposait du droit de procéder à tout moment, partiellement ou en totalité, au remboursement anticipé des obligations au pair majoré des intérêts dus au titre de la dernière période d'intérêt échue. Les porteurs d'obligations disposaient du droit de demander le remboursement anticipé des obligations en cas de changement de contrôle de la société ou dans certains cas d'exigibilité anticipée, notamment le non-respect de certains ratios financiers.

Chaque BSAAR donnait droit à son porteur de souscrire une action nouvelle ou d'acquérir une action existante STEF au prix de 51,20 euro. Les bons étaient cessibles depuis le 21 juillet 2010 et étaient exerçables depuis cette date jusqu'au 20 juillet 2015. Ils étaient remboursables au seul gré de STEF, au prix unitaire de 0,01 euro, à compter du 22 juillet 2013 jusqu'au 20 juillet 2015, si le produit du cours de l'action et de la parité d'exercice excédait 71,69 euros. Les porteurs de bons pouvaient toutefois éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAAR avant la date fixée pour le remboursement.

Le produit net d'émission s'était élevé à 98,8 millions d'euros.

Cet emprunt obligataire de 100 millions d'euros a été remboursé en juillet 2013.

Le 20 novembre 2013, STEF a lancé une offre de rachat des BSAAR et de paiement du prix de ces derniers en actions STEF auto-détenues. Chaque porteur de BSAAR s'est vu proposer le rachat des BSAAR dont il était propriétaire, à raison d'une action STEF pour douze BSAAR. Sur les 902.128 BSAAR existants, 882.223 BSAAR ont ainsi été rachetés par STEF pour être annulés. 73.430 actions STEF ont été remises en échange. Les 19.905 BSAAR qui n'ont pas été apportés à l'offre restent cotés jusqu'à leur terme initial.

Les caractéristiques des emprunts bancaires et des lignes de crédit sont présentées en note 4.25.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 :

2013	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire	264	264		
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	375 868	61 759	208 858	105 251
Location financement	75 943	12 927	37 356	25 660
Découverts bancaires	45 830	45 830		
Dettes financières diverses	16 372	8 487	8 618	- 733
	514 277	129 267	254 832	130 178

2012	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunt obligataire (OBSAAR)	99 422	99 422		
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédits	263 158	36 454	100 486	126 218
Location financement	81 581	9 777	44 184	27 620
Découverts bancaires	39 362	39 362		
Dettes financières diverses	18 065	3 368	38	14 659
	501 588	188 383	144 708	168 497

L'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier sont analysés en note 4.25.

4.22 Avantages au personnel

La présente note concerne d'une part les avantages post-emploi à prestations définies qui incluent les indemnités de départ à la retraite en France et les indemnités de fin de contrat de travail en Italie, d'autre part les autres avantages à long terme qui incluent les médailles du travail en France.

Les montants nets comptabilisés au bilan s'analysent comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 (1)
Indemnités de départ à la retraite		
- Dette actuarielle	47 202	43 912
- Actifs de couverture	(27 692)	(27 009)
s/total Indemnités de départ à la retraite	19 510	16 903
Médailles du travail	10 023	9 203
Total	29 533	26 106

La variation de la dette actuarielle se présente comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012 (1)
Montant au 1 ^{er} janvier	43 912	35 963
Projection de la dette actuarielle au 31 décembre	48 336	36 538
Ecart actuariels liés à :		
- des hypothèses démographiques	(1 845)	(1 266)
- des hypothèses financières	(1 166)	5 642
- des ajustements d'expérience	1 877	2 998
Montant au 31 décembre	47 202	43 912

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » (Cf. paragraphe 4.1)

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

Années	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà	Total
Versements des prestations théoriques	2 998	1 378	1 889	2 844	2 645	35 448	47 202

La réconciliation entre la valeur des actifs de couverture, à l'ouverture et à la clôture des derniers exercices, est présentée ci-dessous :

Juste valeur des actifs au 31 décembre 2011	26 148
Produit financier pour 2012	720
Ecart entre rendement réel et produit comptabilisé	222
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(81)
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2012 (1)	27 009
Produit financier pour 2013	810
Ecart entre rendement réel et produit comptabilisé	
Remboursements sur prestations reçus des fonds	(127)
Juste valeur des actifs au 31 décembre 2013	27 692

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds recherchent principalement la sécurité et la régularité (capital garanti) ou offrent pour une partie mineure une diversification permettant d'optimiser la performance. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

La variation des indemnités de départ à la retraite au bilan est la suivante :

	<u>31 décembre 2013</u>	<u>31 décembre 2012 (1)</u>
Montant au 1 ^{er} janvier	16 903	16 601
Charge de l'exercice (voir ci-dessous)	4 173	3 825
Regroupement d'entreprises	2 939	(122)
Variation des écarts actuariels (Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance	(1 509) 128	 112
Prestations payées	(3 124)	(3 513)
Montant au 31 décembre	19 510	16 903

La charge de l'exercice est détaillée ci-dessous :

	<u>31 décembre 2013</u>	<u>31 décembre 2012 (1)</u>
Droits acquis au cours de l'exercice	3 911	3 260
Coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	1 072	1 286
Rendement prévu des fonds cantonnés	(810)	(721)
Charge de l'exercice	4 173	3 825

(1) Les données publiées au titre du 31 décembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié à l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » (Cf. paragraphe 4.1)

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux d'actualisation	3,00%	2,75%
Taux prévu d'augmentation des salaires	3 ou 3,5 %	3 ou 3,5 %
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	3%	4%
Age de départ à la retraite	De 58 à 62 ans	De 58 à 62 ans
Table de mortalité	TGH 05 et TGF 05	TGH 05 et TGF 05

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse, que les salariés quittent le Groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25% par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 2,76 % ou à une augmentation de 2,90 % selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

4.23 Provisions

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Indemnités de départ à la retraite (cf note 4.22)	19 510	16 903
Médailles du travail	10 023	9 203
Provisions litiges	12 606	11 011
Autres provisions	6 406	8 249
Total	48 545	45 366

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite se présente comme suit :

	Medailles du travail	Litiges	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2013	9 203	11 011	8 249	28 463
Mouvements de périmètre		1 036		1 036
Autres variations	58		(69)	(11)
Dotations	2 079	10 270	1 263	13 612
Reprises	(1 317)	(9 711)	(3 037)	(14 065)
Au 31 décembre 2013	10 023	12 606	6 406	29 035
Non courantes	10 023	2 960	2 904	15 887
Courantes		9 646	3 502	13 148
Au 31 décembre 2013	10 023	12 606	6 406	29 035
Au 1er janvier 2012	7 715	12 064	9 474	29 253
Mouvements de périmètre		(20)	2 035	2 015
Autres variations			(135)	(135)
Dotations	1 818	9 296	1 815	12 929
Reprises	(330)	(10 329)	(4 940)	(15 599)
Au 31 décembre 2012	9 203	11 011	8 249	28 463
Non courantes	9 203	3 645	3 970	16 818
Courantes		7 366	4 279	11 645
Au 31 décembre 2012	9 203	11 011	8 249	28 463

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent des risques fiscaux et sociaux ainsi que des risques liés à l'activité maritime.

4.24 Instruments dilutifs

Les BSAAR ont fait l'objet d'une opération d'échange en novembre 2013 (note 4.21)

Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice en euros	Durée de vie des options à compter de la date d'attribution
22-juillet-2008- BSAAR	904 976	51,20	7 ans
Options exercées sur les années antérieures	- 2 846	51,20	
Options exercées au cours de l'exercice 2013	- 2	51,20	
Options apportées dans le cadre de l'offre de rachat de 11-2013	- 882 223	4,14	
Nombre de BSAAR restants au 31/12/13	19 905	51,20	7 ans

4.25 Gestion des risques financiers

Risque de crédit-client

Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe. Le groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière permanente.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le Groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus à et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement financier consolidé du Groupe est essentiellement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement des immobilisations.

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

	2013		2012	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires	264			99 422
Emprunts bancaires	185 107	190 761	172 288	97 650
Dettes liées à des locations financement	35 938	40 005	25 886	48 918
Dettes financières diverses	4 427	11 945	781	17 282
Découverts bancaires et crédits à court terme		45 830		39 361
Total des dettes financières après couverture	225 736	288 541	198 955	302 633

L'objectif du Groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers. Cette politique de couverture du Groupe doit permettre à terme d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-

jaçentes tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en terme de comptabilité de couverture.

En France, 3 nouveaux swaps de taux d'intérêts représentant un montant d'environ 24 millions d'euros se sont ajoutés aux 18 swaps de taux souscrits entre 2008 et 2012, totalisant un notionnel cumulé couvert de 160 millions d'euros au 31 décembre 2013. Il s'agit de swaps de taux parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

En Espagne, un swap de taux d'intérêts permet de couvrir le financement de la plateforme de Torrejon, pour un notionnel couvert de 10 millions d'euros sur une durée résiduelle de 7 ans.

En Italie, la filiale STEF ITALIA dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de la plateforme de Tavazzano, pour un nominal de 10 millions d'euros arrivant à échéance en 2022.

En Belgique, la filiale STEF LOGISTICS SAINTES dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plateforme de Saintes, pour un nominal de 4 millions d'euros arrivant à échéance en 2024

Analyse de sensibilité au risque de taux :

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

(-) Débit / (+) Crédit	Impact sur le Compte de résultat		Impact sur le résultat global	
	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	1 383	-1 383		
Variation de JV des dérivés			4 200	-4 143
Impact net	1 383	-1 383	4 200	-4 143

Exposition du bilan au 31 décembre 2013 au risque de taux

	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Passifs financiers portant intérêts*		45 830	41 821	414 686
Autres actifs financiers	0	0	(19 370)	(4 031)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 812)	(46 746)	-	-
Exposition nette avant prise en compte des dérivés	(6 812)	(916)	22 451	410 655
Dérivés	-	0	184 286	(184 286)
Exposition nette après prise en compte des dérivés	(6 812)	(916)	206 737	226 369

Risque de change

Les activités du Groupe sont essentiellement localisées dans la zone Euro (France, Espagne, Portugal, Benelux, Italie) et elles ne comportent que peu d'échanges avec d'autres zones monétaires à l'exception du Royaume Uni et de la Suisse.

Par ailleurs, les dettes financières du Groupe sont intégralement libellées en euros ou dans la monnaie fonctionnelle des filiales qui les portent, de sorte que le Groupe n'a pas d'exposition au risque de variation des taux de change à raison de son endettement.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF dispose au 31 décembre 2013, de 20 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 268 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 152 millions au 31 décembre 2013. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre un et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. La durée de vie initiale de ces lignes varie entre 4 et 5 ans.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 37 millions d'euros, utilisés à hauteur de 18 millions d'euros au 31 décembre 2013 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 84 millions d'euros dont 46 utilisées au 31 décembre 2013. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2013, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les flux de trésorerie contractuels attachés aux passifs financiers et aux dettes de locations financement s'analysent comme suit :

	2013		Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	264	264	264		
Emprunts bancaires	375 868	376 258	62 149	208 858	105 251
Location financement	75 943	76 166	13 150	37 356	25 660
Découverts bancaires	45 830	45 830	45 830		
Passifs financiers dérivés	11 945	12 509	4 624	8 618	(733)
Dettes financières diverses	4 427	4 427	4 427		
s/total dettes financières	514 277	515 454	130 444	254 832	130 178
Fournisseurs	405 590	405 590	405 590		
Autres dettes courantes	342 612	342 613	342 613		
Total	1 262 479	1 263 657	878 647	254 832	130 178

	2012		Échéances des flux de trésorerie contractuels		
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires	99 422	100 000	100 000	0	0
Emprunts bancaires	263 158	286 842	43 720	105 526	137 596
Location financement	81 581	88 939	10 086	49 932	28 921
Découverts bancaires	39 362	40 040	40 040		
Passifs financiers dérivés	15 721	15 852	4 934	9 716	1 202
Dettes financières diverses	2 344	1 530	1 530		
s/total dettes financières	501 588	533 203	200 310	165 174	167 719
Fournisseurs	388 931	388 931	388 931		
Autres dettes courantes	319 518	319 518	319 518		
Total	1 210 037	1 241 652	908 759	165 174	167 719

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le Groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

4.26 Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan 31/12/2013	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	212		212		
Autres actifs financiers non courants	18 349			18 349	
Prêts et créances des activités de financement	14 485			14 485	
Titres de placement	1 360		1 360		
s/total : actifs financiers non courants	34 406	-	1 572	32 834	-
Clients	424 721			424 721	
Autres débiteurs	163 733			163 733	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 558	53 558			
Actifs	676 418	53 558	1 572	621 288	-

	Valeur au bilan 31/12/2013	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	11 945			11 945	
Dettes des activités de financement	456 502		380 559		75 943
Passifs financiers courants	45 830		45 830		
s/total : dettes financières	514 277	-	426 389	11 945	75 943
Fournisseurs	405 590		405 590		
Autres créanciers	342 612		342 612		
Passifs	1 262 479	-	1 174 591	11 945	75 943

	Valeur au bilan 31/12/2012	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	214		214		
Autres actifs financiers non courants	23 048			23 048	
Prêts et créances des activités de financement	13 245			13 245	
Titres de placement	1 675		1 675		
s/total : actifs financiers non courants	38 182	-	1 889	36 293	-
Clients	398 178			398 178	
Autres débiteurs	152 099			152 099	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 334	82 334			
Actifs	670 793	82 334	1 889	586 570	-

	Valeur au bilan 31/12/2012	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	15 721			15 721	
Dettes des activités de financement	446 506		374 702		71 804
Passifs financiers courants	39 361		29 584		9 777
s/total : dettes financières	501 588	-	404 286	15 721	81 581
Fournisseurs	388 931		388 931		
Autres créanciers	319 518		319 518		
Passifs	1 210 037	-	1 112 735	15 721	81 581

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont principalement constitués de dettes de location financement.

Hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2013

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

Hierarchie des justes valeurs au 31 décembre 2013

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente		1 572	
Trésorerie et équivalent de trésorerie		53 558	
Actifs	-	55 130	
Instruments dérivés		11 945	
Passifs		11 945	

Portefeuille des dérivés au 31 décembre 2013

	Juste valeur	A l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en Résultat Net Global	Nominal couvert	Maturité	Taux de référence
Swaps	(11 945)	0	(11 945)	(11 945)	184 286	juin-26	Euribor

Méthode de détermination des justes valeurs

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Sholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable au risque de crédit près.

4.27 Locations simples

Les loyers comptabilisés en charge au titre des contrats de locations simples sur immobilier, matériel de transports et autres matériels se sont élevés, en 2013, à 77 952 milliers d'euros (76 281 milliers d'euros en 2012).

4.28 Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 81,49 % des droits de vote à l'assemblée de STEF.

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

	2013	2012
Traitements et salaires	2 196 847	2 870 320
Jetons de présence	111 031	110 986
Total	2 307 878	2 981 306
Avantages à court terme :	2 307 878	2 981 306
Avantages postérieurs à l'emploi :	Néant	Néant
Avantages à long terme :	Néant	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail :	Néant	Néant
Paiements en actions	Néant	Néant

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants.

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

	Soldes au 31 décembre 2013				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation (1)				6		
Transcosatal Finances	241				567	(233)
Froid Combi						
Messageries Laitières	2 988	(11)	2 457	1 499	23 704	(147)
Olano Seafood Iberica						
Olano Valencia	5					
Stefover Tunisie					2	(352)

	Soldes au 31 décembre 2012				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Brigantine de Navigation (1)				6		
Transcosatal Finances	177				977	(1 820)
Froid Combi						
Messageries Laitières	4 459	(24)	2 457	828	20 270	(426)
Olano Seafood Iberica		(24)				(29)
Olano Valencia	2					
Stefover Tunisie					13	(257)

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché. Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2013 et 2012, entre le Groupe, d'une part, et les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

4.29 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre.

4.30 Honoraires des Commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice 2013, les honoraires de commissariat aux comptes sont les suivants:

Mazars	:	905 millions d'euros
KPMG Audit	:	800 millions d'euros
Autres cabinets	:	76 millions d'euros.

4.31 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du Groupe et ses résultats futurs.

4.32 Convention de délégation de service public

L'activité maritime de STEF est essentiellement exercée par la CMN qui assure la desserte de la Corse en vertu d'une convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse (OTC). La convention en vigueur en 2013 s'est terminée le 31 décembre 2013. Une nouvelle convention signée le 24 septembre 2013 a pris effet le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 10 ans. Cette convention autorise la CMN à assurer l'exploitation de trois cargos mixtes rouliers dans le cadre de la continuité territoriale.

4.33 Événements postérieurs à la clôture

Le groupe a cédé le 31 janvier 2014 la totalité des titres des sociétés anglaises STEF Transport Limited et Seagull à un groupe danois et a acquis auprès de ce dernier l'activité Produits de la mer à Boulogne sur Mer. Cette opération n'a aucune incidence sur les comptes du 31 décembre 2013.

5 Liste des sociétés consolidées

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés :

<u>SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT</u>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	
	31 déc. 2013	31 déc. 2012
<u>Société STEF-SA (Mère)</u>		
STEF Information et Technologies	100%	100%
Bretagne Frigo	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques du Sud-ouest (EFSO)	100%	100%
FSD	100%	100%
Institut des métiers du froid	100%	100%
STEF Logistique Plouenan	79%	79%
SCI Bruges Conteneurs	51%	51%
SNC Navale Stef-Tfe	100%	100%
SLD Aix- En -Provence	100%	100%
GIE STEF Geodis	50%	50%
SNC Stef-Tfe Services	100%	100%
SNC PIANA	100%	100%
Atlantique SA (Espagne)	100%	100%
STEF Logistics Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Logistics Courcelles (Belgique)	100%	100%
STEF Suisse	99%	99%
<u>Immostef et ses filiales :</u>	100%	100%
Frigaurice	100%	100%
Immostef Italia	100%	100%
Normandie Souchet	100%	100%
SCI BV 18	100%	100%
SCI Des Vallions	100%	100%
SCI ACTIXIA (renommée SCI FRESH 5)	100%	-
SCI ACTIBREX (renommée SCI FRESH 7)	100%	-
SCI Immo	100%	100%
SCI Immotrans 42	100%	100%
SNC Immotrans 49	100%	100%
SNC Immotrans 56	100%	100%
SNC Immotrans 69	100%	100%
SCI PPI 45	100%	100%
SNC Adour Cap De Gascogne	100%	100%
SNC Agen Champs De Lassalle	100%	100%
SNC Allonnes Entrepots	100%	100%
SNC Atton Logistique	100%	100%
SNC Bondoufle La Haie Fleurie	100%	100%
SNC Brignais Charvolin	100%	100%
SNC Burnhaupt Les Mulhouse	100%	100%
SNC Carros La Manda	100%	100%
SNC Cavaillon Le Castanie	100%	100%
SNC Cergy Frais	100%	100%
SNC Cergy Froid	100%	100%
SNC De La Prairie	100%	100%
SNC Donzenac Entrepots	100%	100%
SNC Donzenac La Maleyrie	100%	100%
SNC France Plateformes	100%	100%
SNC Gap Plan De L'Ardier	100%	100%
SNC La Pointe De Pessac	100%	100%
SNC de la Vesvraise	100%	100%

SNC Les Essarts Sainte Florence	100%	100%
SNC Les Mares En Cotentin	100%	100%
SNC Louverne Les Guichérons	100%	100%
SNC Macon Est Replonges	100%	100%
SNC Mions La Perriniere (Guilberville)	100%	100%
SNC Perpignan Canal Royal	100%	100%
SNC Plan D'Orgon Sur Durance	100%	100%
SNC Reims La Pompelle	100%	100%
SNC St Herblain Chasseloire	100%	100%
SNC Saran Les Champs Rouges	100%	100%
SNC Strasbourg Pont de L'europe	100%	100%
SNC Toussieu Chabroud	100%	100%
SNC Trangé Le Bois Chardon	100%	100%
SNC Valence Pont Des Anglais	100%	100%
Société des Glacières et frigorifiques de St Nazaire (SGN) et sa filiale :	100%	100%
SNC Loudeac Froid	100%	100%
STEF Logistique et ses filiales	100%	100%
STEF Logistique Bourgogne Essonne	100%	100%
STEF Logistique Bondoufle	100%	100%
STEF Logistique Distribution Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Aix	100%	100%
STEF Logistique Alsace	100%	100%
STEF Logistique Arnage	100%	100%
STEF Logistique Atton	100%	100%
STEF Logistique Aurice	100%	100%
STEF Logistique Bain de Bretagne	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Nord	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Sud	100%	100%
STEF Logistique Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Vitry	100%	100%
STEF Logistique Givors	100%	100%
STEF Logistique Le Mans	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Belleville	100%	100%
STEF Logistique Lesquin	100%	100%
STEF Logistique Lorraine Surgeles	100%	100%
STEF Logistique Mediterranee	100%	100%
STEF Logistique Midi Pyrenees Limousin	100%	100%
STEF Logistique Montsoul	100%	100%
STEF Logistique Moulins Les Metz	100%	100%
STEF Logistique Nemours	100%	100%
STEF Logistique Niort	100%	100%
STEF Logistique Nord	100%	100%
STEF Logistique Normandie	100%	100%
STEF Logistique Pays De Loire	100%	100%
STEF Logistique Pessac	100%	100%
STEF Logistique Rhone Alpes	100%	100%
STEF Logistique Rouen	100%	100%
STEF Logistique Saint Dizier	100%	100%
STEF Logistique Sante	100%	100%
STEF Logistique Sorgues	100%	100%
STEF Logistique St Sever	100%	100%
STEF Logistique Tours	100%	100%
STEF Logistique Toussieu	100%	100%

STEF Logistique Venissieux	100%	100%
STEF Logistique Vitry	100%	100%
STEF Tempéré et sec alimentaire	100%	100%
STEF Restauration France	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Pessac	100%	100%
STEF Transport Montsault	100%	100%
KL Services (KLS)	100%	100%
Stim D'Orbigny et ses filiales :	100%	100%
Atlantique Développement	100%	100%
Financière Immobilière et Maritime (FIM)	100%	100%
Sata-Minfos	100%	100%
Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et sa filiale	100%	100%
Compagnie Méridionale de Navigation (CMN) et ses filiales	98%	98%
A.M.C	98%	98%
Cie Méridionale de Manutention (CMM)	98%	98%
STEF Transport et ses filiales :	100%	100%
EBREX France et sa filiale:	100%	-
EBREX Logistique France (renommée STEF logistique Salon de Provence)	100%	-
Dispack	100%	100%
Immotrans 35	100%	100%
STEF Transport Montpellier	100%	100%
STEF Eurofrichfracht	100%	100%
STEF International Nord Ouest	100%	100%
STEF International Est	100%	100%
STEF International Ouest	100%	100%
STEF International Sud Ouest	100%	100%
STEF International Sud-Est	100%	100%
STEF Logistique Caen	100%	100%
STEF Logistique Vannes	100%	100%
STEF Transport Agen	100%	100%
STEF Transport Allonnes	100%	100%
STEF Transport Alpes	100%	100%
STEF Transport Angers	100%	100%
STEF Transport Rethel	100%	100%
STEF Transport Avignon	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Begles	100%	100%
STEF Transport Boulogne	100%	100%
STEF Transport Bourges	100%	100%
STEF Transport Brive	100%	100%
STEF Transport Caen	100%	100%
STEF Transport Ifs	100%	100%
STEF Transport Cavaillon	100%	100%
STEF Transport Chaulnes	100%	100%
STEF Transport Clermont-Ferrand	100%	100%
STEF Transport Cote D'Azur	100%	100%
STEF Transport Dijon	100%	100%
STEF Transport Epinal	100%	100%
STEF Transport Investissement	100%	100%
STEF Transport Landivisiau	100%	100%
STEF Transport Langres	100%	100%
STEF Transport Narbonne	100%	100%
STEF Transport Laval	100%	100%

STEF Italia Holding et ses filiales	100%	100%
STEF Logistics Italia Srl	100%	100%
STEF Italia SpA et ses filiales	100%	100%
Calabria Dist Log	46%	46%
Sdr Sicilia	-	51%
Slf Sicilia	97%	95%
St1 Food Srl	51%	51%
STEF International Italia Srl	100%	100%
STEF Seafood Italia Srl	100%	100%
STEF Iberia et ses filiales:	100%	100%
Immo Stef Portugal	100%	100%
Logirest Slu	100%	100%
STEF Los Olivos	100%	100%
STEF Portugal-Logistica E Transporte, Lda	90%	90%
Immo Stef Espana et sa filiale	100%	100%
Friomerk et sa filiale:	100%	100%
Euromerk	100%	100%

<u>SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</u>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	
	31 déc. 2013	31 déc. 2012
<u>Participation de STEF SA:</u>		
Société Brigantine De Navigation ¹	100%	100%
<u>Participations de STEF Transport :</u>		
Froid Combi	25%	25%
Messageries Laitières	39%	39%
Olano Valencia (Espagne)	20%	20%
Stefover Tunisie (filiale de Stefover)	49%	49%
Transcosatal Développement	33%	33%
Olano Seafood Iberica	32%	32%
<u>Participations de STEF Logistique :</u>		
GEFA	34%	34%
<u>Participations de STEF Italia Spa :</u>		
SDR Sud Srl	20%	20%

(1) Société sans activité ou en cours de liquidation.



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Comptes Annuels 2013



Comptes Annuels – Actif – En Euros

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	ACTIF	EXERCICE 2013		EXERCICE 2012
		BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET
	Immobilisations incorporelles			
I	Logiciels et licences informatiques	40 523 067	36 394 053	4 129 014
M	Fonds commercial	1 682 842	1 590 518	92 324
M	Mali de fusion	815 661	0	815 661
O				
B				
I	Immobilisations corporelles			
L	Terrains	15 590 346	316 469	15 273 877
I	Constructions	82 986 922	40 519 521	42 467 401
S	Matériel et installations spécifiques.....	49 428 814	36 820 985	12 607 829
A	Matériel de transport	331 272	253 530	77 742
T	Mobilier, matériel et agencements de bureau	4 266 079	3 893 475	372 604
I	Immobilisations en cours	19 535 814		19 535 814
O				
N	Immobilisations financières			
S	Participations	213 287 100	17 142 479	196 144 621
	Créances rattachées	51 625 353	15 207 851	36 417 502
	Prêts	1 291 345		1 291 345
	Autres titres Immobilisés.....	804 770		804 770
	Autres immobilisations financières.....	114 606		114 606
	Total I	482 283 992	152 138 881	330 145 111
A				
C				
T	Créances d'exploitation			
I	Clients et comptes rattachés	8 300 404	715 189	7 585 215
F	Autres créances	30 853 902	450 000	30 403 902
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	381 738 821	703 778	381 035 043
I				
R	Valeurs mobilières de placement	22 732 961		22 732 961
C				
U	Disponibilités	2 574 854		2 574 854
L				
A	Charges constatées d'avance	378 728		378 728
N				
T	Ecart de conversion	669		669
	Total II	446 580 338	1 868 967	444 711 372
	TOTAL I + II	928 864 330	154 007 848	774 856 482



Comptes Annuels – Passif – En Euros

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

P A S S I F		Avant affectation	
		Exercice 2013	Exercice 2012
S	Capital social	13 515 649	13 515 649
I	Prime d'émission d'apport et de fusion	7 257 142	7 257 142
T	Réserve légale	1 396 485	1 396 485
U	Réserve réglementée		
A	Réserves facultatives.....	16 980 530	16 980 530
T	Report à nouveau	56 311 437	54 138 532
I	Résultat de l'exercice	29 457 162	20 823 323
O			
N	Situation nette	124 918 405	114 111 661
N	Provisions réglementées	6 263 241	6 138 238
E			
T	Capitaux propres Total I	131 181 645	120 249 899
T			
E			
PROVI-	Provisions pour risques et charges	3 694 751	2 710 308
SIONS	Total II	3 694 751	2 710 308
	Dettes financières		
	Emprunt obligataire	0	99 999 848
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	220 470 102	95 240 865
	Emprunts et dettes financières divers	292 106	146 342
D	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	387 145 354	368 513 961
E		607 907 562	563 901 016
T			
T	Dettes d'exploitation		
E	Fournisseurs et comptes rattachés	10 069 880	6 737 817
S	Dettes fiscales et sociales	7 393 764	13 236 625
	Dettes diverses		
	Fournisseurs d'immobilisations	3 183 589	1 061 422
	Autres dettes	11 375 616	13 366 582
Compte			
de ré-	Ecart de conversion.....	49 675	89 619
gulari-			
sation	Total III	639 980 086	598 393 080
	TOTAL I + II + III	774 856 482	721 353 287



Comptes Annuels – Compte de résultat 2012 (Suite) – En Euros

	DESIGNATION	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
<u>FINANCIER</u>			
	<u>Produits financiers</u>	37 059 106	30 308 764
	. De participations.....	26 357 607	21 207 723
	. Autres intérêts et produits assimilés.....	5 830 469	6 020 724
	. Reprises sur provisions et dépréciations.....	4 871 031	3 080 317
	<u>Charges financières</u>	9 677 108	9 451 932
	. Dotations aux provisions et dépréciations.....	5 683 793	4 879 277
	. Intérêts et charges assimilées.....	3 993 315	4 572 655
	Résultat financier	27 381 999	20 856 832
	Résultat courant avant impôt	26 275 872	19 576 980
<u>EXCEPTIONNEL</u>			
	<u>Produits exceptionnels</u>	2 192 816	6 985 268
	. Sur opérations de gestion.....	87 594	103 193
	. Sur opérations de capital :		
	- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	1 399 988	5 357 388
	. Reprises sur provisions et amortissements		
	- sur provisions réglementées.....	705 233	1 524 687
	<u>Charges exceptionnelles</u>	5 165 064	6 610 899
	. Sur opérations de gestion.....	38 029	13 689
	. Sur opérations de capital :		
	- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	4 296 799	3 889 975
	- charges exceptionnelles diverses.....	0	1 704 179
	. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
	- aux provisions réglementées.....	830 236	1 003 056
	Résultat exceptionnel	-2 972 249	374 369
	Impôts sur les bénéfices :	(6 153 538)	(871 974)
	- Intégration fiscale - charge	19 456 723	31 497 317
	- Intégration fiscale - produit	(25 610 261)	(32 369 291)
	Résultat net	29 457 162	20 823 323



STEF SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2013

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2013 a une durée de 12 mois.

Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (article L123-12 à L123-28) et les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce
- un mali technique de fusion (provenant de la TUP CEFO)

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Les fonds de commerce et mali technique de fusion étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ces immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Immeuble du siège social :	40 ans
Constructions d'origine :	25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures :	20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Installations spécifiques :	10 ans
Installations, agencements, aménagements :	6 à 10 ans
Outillage industriel :	5 ans
Matériel industriel :	4 ans
Matériel de bureau :	8 ans
Matériels informatiques :	3 ou 4 ans
Matériels de transport :	5 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la quote-part de capitaux propres de la société ainsi que de ses perspectives d'activité et de rentabilité.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients douteuses et litigieuses sont dépréciées en totalité.

Les autres créances comprennent essentiellement une créance d'IS, les avoirs fournisseurs et la TVA à récupérer.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

2.6. Actions propres

•

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Épargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est

inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées.

2.7. Revenus des participations, des autres titres immobilisés

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'assemblée générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

2.8. Impôt sur les bénéfices

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

2.9. Engagements en matière de départ à la retraite

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuaire indépendant en application de la méthode actuarielle et en procédant à l'étalement des écarts actuariels selon la méthode dite du « corridor ».

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 % (2.75 % au 31 décembre 2012).
- Profil de carrière égal à 3 % pour la catégorie E.T.A.M et 3.5 % pour la catégorie Cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à 3 %.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05

2.10. Médailles du travail

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour pertes et charges, à la clôture de l'exercice.

2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

2.12 Instruments dérivés

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Lorsqu'ils ne sont pas qualifiés comptablement de couverture, ces instruments sont évalués de la manière suivante :

- les pertes nettes latentes, calculées sur les instruments négociés de gré à gré sont intégralement provisionnées.
- les gains nets latents sur les instruments négociés de gré à gré sont enregistrés en résultat, uniquement au dénouement de l'opération.
- les gains et pertes latents dégagés sur les instruments négociés sur les marchés organisés sont reconnus directement en résultat.

2.13 Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés en résultat.

3.Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2012	Fusions	Acquisitions	Sorties	31/12/2013
Fonds commercial	1 683				1 683
Mali de fusion	816				816
Logiciels	38 563		1 960		40 523
Total	41 061	0	1 960	0	43 022

Amortissements et dépréciations

	31/12/2012	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2013
Fonds commercial	1 591				1 591
Logiciels	34 455			1 939	36 394
Total	36 046	0	0	1 939	37 985

Valeurs nettes

5 015

5 037

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

	31/12/2012	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2013
Terrains et aménagements terrains	15.519	40	32	(1)	15.590
Constructions	75.399	3.233	4.815	(460)	82.987
Matériel et installations	46.031	2.457	2.317	(1.376)	49.429
Autres	4.635	198		(236)	4.597
Immobilisations en cours	8.108	18.592	(7.164)		19.536
Total	149.692	24.520	0	(2.073)	172.139

Les transferts traduisent la mise en service des immobilisations en cours.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2012	Dotations	Diminutions	31/12/2013
Terrains et aménagements terrains	284	32		316
Constructions	37 538	3 396	(414)	40 520
Matériel et installations	36 304	1 875	(1 359)	36 820
Autres	4 197	182	(231)	4 148
Total	78 323	5 485	(2 004)	81 804

Valeurs nettes

71 369

90 335

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Participations	214 366	35	(1 114)	213 287
Créances rattachées à des participations	52 055	4 980	(5 410)	51 625
Autres Titres immobilisés	1 347		(542)	805
Autres	1 527	46	(166)	1 407
Total	269 295	5 061	(7 232)	267 123

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- La diminution correspond à la cession interne au groupe des titres Sofrilm dont la valeur comptable des titres s'élevait à 1.114 milliers d'euros.

Créances rattachées :

- L'augmentation de 4 .980 milliers d'euros correspond à l'avance de différé fiscal de la filiale SNC PIANA et la diminution de 5.410 milliers d'euros au remboursement des prêts de cette même filiale.

Autres Titres immobilisés

- Ils sont constitués de 15.992 actions Stef auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

- Montant essentiellement constitué de prêts au titre de l'aide à la construction (1.276 K€).

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/12	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/13
			Utilisation	Non utilisation	
- Provisions réglementées (amort dérogatoires)	6 138	830	(705)		6 263
- Provisions pour Médailles du Travail	339	0	(18)		321
- Autres provisions pour risques et charges (1)	2 371	1 002			3 373
Dépréciations					
- Titres de participation (2)	20 456	0	(3 313)		17 143
- Créances de participation (3)	10 228	4 980	0		15 208
- Autres titres immobilisés (4)	5	0	(5)		0
- Clients comptes rattachés	635	310	(230)		715
- Titres de placement (5)	1 553		(1 553)		0
- Comptes courants (6)	0	704	0		704
- Autres créances d'exploitation (7)	0	450	0		450
Total	41 725	8 276	(5 824)	0	44 177
Exploitation		1 762	(248)		
Financier		5 684	(4 871)		
Exceptionnel		830	(705)		

(1) Autres provisions pour risques et charges :

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 3.224 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2013	2012	2011
valeur actuarielle des engagements	37 671	37 436	30 137
fonds versés aux fonds d'assurances	(27 169)	(26 378)	(25 448)
écarts actuariels différés	(7 278)	(8 762)	(2 409)
provision à la clôture de l'exercice (*)	3 224	2 296	2 280

- Autres provisions à hauteur de 149 milliers d'euros.

(2) Dépréciations des titres de participation :

- Reprise des titres FSD à hauteur de 2.870 milliers d'euros

- Autres reprises sur EFNE 402 milliers d'euros, et SGN pour 41 milliers d'euros.

(3) Dépréciation des créances de participation :

- dépréciation à raison de l'engagement financier liée au financement du navire « Le Piana » pour 4 980 milliers d'euros.

(4) Dépréciation des autres titres immobilisés :

Reprise totale de la provision de 5 milliers d'euros sur actions propres Stef (destination non affectée) par application de la comparaison avec le cours moyen de décembre 2013.

(5) Titres de placement :

Reprise globale de 1.553 milliers d'euros sur actions propres Stef (destination affectée) par application de la comparaison avec le cours moyen de décembre 2013.

(6) Dépréciation des comptes courants :

- dépréciation du compte courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros.

(7) Dépréciation des autres créances d'exploitation :

- dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/12	Variation	Affectation du résultat de l'exercice	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/13
Capital	13 516					13 516
Prime d'émission et d'apport	7 258					7 258
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	16 981					16 981
Report à nouveau	54 138		20 823	(18 650)		56 311
Résultat	20 823		(20 823)		29 457	29 457
Sous total Situation nette	114 112	0	0	(18 650)	29 457	124 919
Provisions réglementées	6 138	125				6 263
Subventions	0					
Capitaux propres	120 250	125	0	(18 650)	29 457	131 182

Le capital social est composé de 13.515.649 actions de 1 euro. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu en 2013.

La répartition du capital au 31 décembre 2013 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	29,59%
FCPE des salariés du groupe	16,36%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,04%
Union Economique et Financière	7,03%
Société Européenne de Logistique du Froid	5,46%
Autres membres de l'action de concert	0,47%
Bestinvest	13,87%
Auto-détention	4,17%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	14,01%
Total	100%

Actions propres :

Au 31.12.2013, la société STEF détenait 564.041 actions propres pour un montant brut de 23.538 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Nature de l'opération	Nombre d'actions	Détenition en	
		Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
- Contrat de liquidité	15 992	805	
- Actions détenues dans le cadre d'un contrat de rachat			
* affectées à des plans déterminés	34 240		912
* non encore affectées	0		
- Actions détenues au titre des BSAAR			
* personnes physiques identifiées	19 905		845
* non identifiés	0		
- Actions affectées au paiement ou à l'échange dans le cadre de croissance externe	400 000		16 987
- Autres actions	93 904		3 988
TOTAL	564 041	805	22 732
Dépréciation des titres (comparaison au cours moyen de 12/2013 de 50,87 €/action)		0	0

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	51 625		51 625	51 625
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients)	8 300	8 300		6 967
Créances d'exploitation (autres)	30 854	30 854		0
Comptes courants avec les sociétés du groupe	381 739	381 739		381 739
Total	472 518	420 893	51 625	440 331

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	220 470	96 356	122 831	1 283	
Emprunt Obligataire	0				
Dettes financières diverses	292	291	1		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 070	10 070			4 177
Dettes fiscales et sociales	7 394	7 394			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	387 145	387 145			387 145
Dettes diverses	14 559	14 559			
Total	639 930	515 815	122 832	1 283	391 322

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

3.7 Dettes financières

	2013	2012
Emprunt Obligataire	0	100 000
Emprunt à long terme	11 197	13 180
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	151 600	51 500
Crédit Spot	18 000	0
Découverts bancaires	39 673	30 561
Autres dettes diverses	292	146
Total des dettes financières	220 762	195 387

Rappel :

En juillet 2008, STEF a procédé à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 100 M€ représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'actions remboursables (OBSAAR), 2 bons (BSAAR) étant attachés à chaque obligation. Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 98% par un groupe de banques françaises, le solde par le public. Les banques ont cédé la totalité des BSAAR attachés aux obligations qu'elles ont souscrites à certains actionnaires de la société ainsi qu'à une centaine de cadres du Groupe.

Les obligations ont été admises dès leur émission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Elles ont été remboursées en totalité le 22 juillet 2013.

En fin d'année 2013, la société STEF a proposé à tous les porteurs de BSAAR de les payer en actions STEF, à raison de 1 action pour 12 BSAAR. Ainsi 882 223 BSAAR ont été apportés à l'échange qui s'est traduit par la remise de 73 430 actions.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2013 s'élèvent à 268 100 milliers d'euros dont une part non utilisée de 116 500 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2013, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable.

Au 31 décembre 2013 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8. Instruments dérivés

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit en terme de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 12 swaps en cours au 31/12/2013 est de 52,1 M€. La valeur « Mark to Market » au 31.12.2013 de ces instruments est de - 3 604 K€.

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

-
-

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élevaient respectivement à 11 289 et 7 392 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

-
-

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2013	2012
Locations matériels et autres	1 904	1 795
Locations immobilières	9 991	9 131
	11 895	10 926

-
-

3.12. Opérations avec les entreprises liées

Produits		
	Main d'œuvre et frais de déplacements	1 876
	Mise à disposition immobilière	9 991
	Facturation de frais communs de Groupe	18 752
	Redevances de concessions et de licences	1 812
	Revenus de titres de participations	26 348
	Intérêts des comptes - courants	2 091
	Autres produits	7 981
	Total des produits	68 851
4.	Charges	
	Honoraires mandat de gestion immobilier	649
	Locations immobilières	802
	Coûts informatiques métier	4 722
	Personnel détaché	223
	Frais communs de groupe	621
	Intérêts sur comptes courants	427
	Autres charges	2 546
	Total des charges	9 990

	en milliers d'euros
Créances avec les entreprises liées	
<i>Créances rattachées à des participations</i>	51 625
<i>Travaux et charges à refacturer</i>	1 571
<i>Comptes courants débiteurs</i>	381 739
<i>Créances clients</i>	5 396
	440 331
Dettes avec les entreprises liées	
<i>Factures non parvenues</i>	101
<i>Comptes courants créditeurs</i>	387 145
<i>Dettes fournisseurs</i>	4 076
	391 322

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens d'IAS 24) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

3.13. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 27 382 milliers d'euros. Il se compose des éléments suivants :

De dividendes encaissés pour 26 358 milliers d'euros.

D'autres produits financiers pour 10 701 milliers d'euros dont 2 091 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants, 3 738 milliers d'euros de produits financiers facturés aux filiales principalement à la SNC Piana au titre des prêts, 3 313 milliers d'euros de reprise de provisions sur titres des filiales et 1 557 milliers d'euros de reprises de provisions des titres auto détenus.

Une dotation aux dépréciations sur actifs financiers pour 4 980 milliers d'euros liée aux engagements de financement du navire « Le Piana » et 704 milliers d'euros concernant Atlantique SA.

Les intérêts et charges assimilées diminuent de 4 572 à 3 992 milliers d'euros.

3.14 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges :

- L'annulation des BSAAR repris dans le cadre de l'échange contre des actions STEF, en fin d'année, pour 3 123 milliers d'euros.
- La valeur nette comptable des titres SOFRILIM, cédés en interne, pour 1 114 milliers d'euros.
- Des dotations amortissements dérogatoires pour 830 milliers d'euros.

En produits :

- Les produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 1 400 milliers d'euros (dont le produit de vente des titres SOFRILIM pour 1 114 milliers d'euros)
- Les reprises d'amortissements dérogatoires pour 705 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires sont constitutifs d'une charge nette de 125 milliers d'euros.

3.15. Engagements hors bilan.

3.15.1 En matière de cautions données

STEF s'est porté caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 134 843 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Par ailleurs STEF a délivré une caution bancaire de 3 millions d'euros pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse.

De plus, STEF s'est porté caution dans le cadre du crédit-bail d'un navire.

3.16. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 144 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

Un produit d'impôt de 6 246 milliers d'euros a été constaté au titre de l'intégration fiscale.

Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 78 millions d'Euros.

3.17. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres	113
Maîtrises	24
Employés	14
Total	151

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 141.

Les droits acquis au titre du DIF (droit individuel à la formation), cumulés au 31 décembre 2013 s'élèvent à 12 235 heures.

3.18. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 2 308 milliers d'euros en 2013 contre 2 981 milliers d'euros en 2012.

3.19. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2013.

Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
STEF SA AU 31/12/2013	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETEENUE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMB.	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS DE L'EXERCICE
				BRUTE	NETTE					
A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital										
1 - Filiales (détenues à + de 50%)										
1	STEF TRANSPORT(PARIS)	15 000 000	61 222 920	100,00%	84 105 892	84 105 892	205 878 640	50 257 164	26 717 403	20 001 065
300	BRETAGNE FRIGO(PARIS)	7 597 550	16 498 239	100,00%	16 559 386	16 559 386		1 261 885	385 654	368 668
320	ENTR. FRIGO NORMANDIE LO(PARIS)	4 117 500	3 163 597	100,00%	5 131 999	5 131 999		616 494	132 686	124 200
340	ENTR. FRIGORIFIQUE NORD E(PARIS)	686 250	337 533	100,00%	2 212 585	1 023 771	683 489	566 292	63 477	
620	STIM D'ORBIGNY(PARIS)	1 800 000	10 973 971	100,00%	11 223 243	11 223 243	38 427 420	220 000	(176 632)	
330	ENTR. FRIGO DU SUD-OUEST(PARIS)	2 821 250	2 250 887	100,00%	3 333 110	3 333 110		326 611	100 952	1 124 800
350	F.S.D.(PARIS)	16 663 005	7 695 196	100,00%	28 483 634	25 384 450		2 918 818	(228 645)	1 067 940
552	SGN GLACIERES FRIGO ST NA(PARIS)	2 000 000	434 422	100,00%	4 958 450	2 433 999		180 673	40 121	
581	STEF LOGISTIQUE(PARIS)	8 000 000	4 241 375	100,00%	9 545 687	9 545 687	4 746 388	5 655 781	(2 703 200)	1 200 000
610	STEF Information et Techn(PARIS)	400 000	4 550 280	100,00%	2 076 687	2 076 687		50 859 790	897 057	424 800
675	BRIGANTINE DE NAVIGATION	40 730	n/a	100,00%	381 618	6 801		n/a	n/a	
695	SLD AIX EN PROVENCE(AIX-EN-PROVEN	300 000	2 348 142	100,00%	19 170 020	7 077 520	1 864 234	857 720	388 277	
500	SNC STEF-TFE SERVICES(PARIS)	10 000	622 088	99,99%	10 000	10 000		13 062 214	619 161	
766	STEF LOGISTICS COURCELLES(COURCELLE	264 000	254 853	99,99%	770 000	770 000	70 297	6 683 743	141 595	
765	STEF LOGISTICS SAINTES(SAINTE)	1 052 000	629 995	99,98%	1 315 000	1 315 000	2 955 043	19 835 251	(423 910)	
693	INSTITUT DES METIERS DU F(PARIS)	15 245	367 612	99,90%	15 228	15 228		851 696	162 702	
900	STEF SUISSES(SATIGNY)	1 164 875	8 789 134	98,76%	7 257 279	7 257 279	233 337	17 558 386	1 513 721	
673	ATLANTIQUE SA	601 000	n/a	99,60%	805 375	0	703 778	n/a	n/a	
528	IMMOSTEF(PARIS)	6 800 000	22 460 543	88,37%	12 947 765	12 947 765	44 111 689	10 442 717	5 287 884	
062A	NAVALE STEF-TFE(PARIS)	10 000	(9 827)	80,00%	8 000	0		0	204	
583	ENTREPOTS FRIGORIFIQUES D(PLOUENA	820 000	1 219 553	79,12%	1 011 557	1 011 557		1 287 923	137 540	
655	SCI BRUGES CONTENEURS(BRUGES CEDE	2 394 250	355 257	50,96%	1 372 041	1 372 041		706 222	355 257	
2 - Participations (détenues entre 10 et 50%)										
679	SNC PIANA	1 000	(22 302 316)	45,00%	450	450	50 190 659	11 004 190	(15 101 703)	
B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital										
Sociétés du groupe					4 195	4 195	49 607 844	18 558 286	16 248 550	
Divers hors groupe					587 898	110 377				1 740



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2013



KPMG Audit IS
Immeuble Le Palatin
3 Cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

STEF S.A.

93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
RCS Paris B 999 990 005
Ce rapport contient 45 pages

STEF S.A.

Siège social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris

Capital social : € 13 515 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 « Référentiel comptable » et 4.1 « Comparabilité des exercices » de l'annexe aux comptes consolidés qui présentent l'incidence sur ces comptes et sur l'information comparative du changement de méthode comptable relatif aux avantages au personnel postérieurs à l'emploi.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de la préparation de ses comptes consolidés, STEF S.A. procède à des estimations qui ont des incidences sur certains actifs, passifs, produits et charges, dans les domaines indiqués en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés tels que l'estimation des durées d'utilisation des immobilisations et l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations. Nous avons, pour l'ensemble de ces domaines, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies, examiné la cohérence des hypothèses retenues, leur documentation et leur traduction chiffrée, et nous avons sur ces bases procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations effectuées et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La défense et Courbevoie, le 22 avril 2014

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

Benoît Lebrun
Associé

MAZARS

Olivier Thireau
Associé



Société anonyme au capital de 13.515.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2013



KPMG Audit IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

STEF S.A.
93, boulevard Maiesherbes – 75008 Paris
Ce rapport contient 24 pages

STEF S.A.

Siège social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris

Capital social : € 13 515 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société STEF S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation détenus par votre société sont évalués selon les modalités décrites en note 2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des valeurs recouvrables de ces titres, à vérifier les calculs effectués par votre société et à vérifier que les notes 2.3, 3.3 et 3.4 donnent une information appropriée.
- Les engagements et provisions pour indemnités de fin de carrière des salariés sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites en note 2.9 de l'annexe. Sur la base de l'évaluation réalisée par un actuair externe, nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées, et à vérifier que les notes 2.9 et 3.4 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

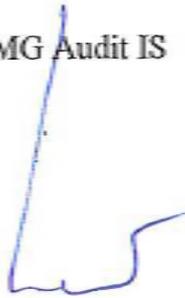
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris La défense et Courbevoie, le 22 avril 2014

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS



Benoît Lebrun
Associé

MAZARS



Olivier Thireau
Associé